



MÉTÉO



Aujourd'hui

Demain

Temps variable avec une alternance de giboulées et d'éclaircies en plaine, souvent très nuageux avec des chutes de neige intermittentes en montagne.

Temps changeant, précipitations intermittentes, au début, plutôt sous forme de neige jusqu'en plaine et dès samedi sous forme de pluie.

Lac des Brenets 751,40 m				Lever 7 h 45	Coucher 17 h 48
Lac de Neuchâtel 429,26 m	-1°	-5°	1000 m	1 h 00	10 h 22

Fête à souhaiter: Arnaud

ALERTE POUR RADIO L

Berne fait le ménage sur les ondes

► 4

EXPORTATIONS AGRICOLES

Le fromage en tête

► 5

CONFORT GENEVOIS S'ABSTENIR

Le nouveau paysage immobilier chaux-de-fonnier

► 15

UNE GROTESQUE AFFAIRE DE VIOL

Sévère réquisitoire dans le Jura

► 24

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Un mardi à 16 heures!

Allez donc expliquer la mévente d'un kilo de sucre dans une épicerie de Saint-Imier en raison des bas salaires pratiqués à Bangkok...

On pourrait même trouver une explication dans la mise au point d'un petit «plus» technologique par deux jeunes ingénieurs au fond d'un hangar en Californie...

Aujourd'hui le lien entre une cause et son effet peut emprunter un chemin extrêmement tortueux et pourtant direct.

Plus aucune activité industrielle d'envergure n'est protégée dans le monde.

La concurrence est planétaire dès lors que la capacité de production relève plus des machines que de l'habileté des hommes.

Avec un bon financement, on en vient bientôt à pouvoir fabriquer n'importe quoi n'importe où.

Ce qui faisait la réputation de l'horlogerie suisse en général et celle des montres Longines en particulier, la précision, a disparu des arguments de vente, la technologie du quartz en a fait une banalité.

Toute l'horlogerie suisse a été bouleversée jusqu'au plus profond de ses structures. Dans ce séisme, Longines et Saint-Imier ont résisté comme ce petit village de Gaule cher à Astérix.

Une réorganisation nécessaire de la production met en cause 140 emplois et on a peine à comprendre pourquoi, car Longines a fait un très bon résultat l'année dernière. Ce sont les effets tortueux d'une stratégie de groupe pourtant limpide.

De fait tout était joué le 17 janvier 1984, à 16 heures, très précisément. C'était un mardi, et l'actionnariat jusqu'alors contrôlé par Neuchâtel était subordonné à Granges. Le destin de la manufacture de Saint-Imier venait de basculer pour le meilleur profit de la marque à défaut de celui de ses fidèles ouvriers. Nombre d'entre eux devront aller travailler ailleurs, ils n'achèteront plus leur sucre à l'épicerie de Saint-Imier, parce que les salaires pratiqués à Bangkok ont contraint les Suisses à une nouvelle stratégie industrielle dénuée d'émotivité, faute de quoi on ne fabriquerait tout simplement plus de montres en Suisses.

Il appartient aujourd'hui à la classe politique d'exercer son pouvoir sur l'économie afin de maintenir un équilibre entre les régions du pays.

Et les politiciens devront faire preuve de cette imagination qui leur a manqué, le 17 janvier 1984, pour comprendre ce qui pouvait advenir quatre ans plus tard et qui était pourtant déjà une évidence...

Gil BAILLOD

«André» se nomme Roberto

Le braqueur de Lyss identifié

«André», recherché en France et en Suisse s'appelle en réalité Roberto Zucco. Il est italien et est un «schizophrène qui a vraisemblablement rechuté» selon la police italienne.

Elle l'a formellement identifié hier grâce à des empreintes digitales et des photos d'identité figurant sur de faux papiers. En Suisse, tant la police cantonale bernoise que vaudoise n'ont pu fournir de confirmation.

Les enquêteurs français ont été mis sur sa piste par une jeune Française, âgée de 16 ans, qui grâce aux portraits d'«André» l'a formellement reconnu: avant-hier, cette jeune fille s'est présentée à la gendarmerie d'Aix-les-Bains (Alpes françaises) pour déclarer avoir reconnu l'un de ses anciens amis Roberto Zucco. Des policiers français se sont alors rendus à Venise pour comparer les empreintes digitales retrouvées sur l'arme d'«André». Il a alors pu être déterminé qu'il s'agissait de celles de Roberto Zucco.

PARRICIDE

Né le 13 avril 1962 à Mestre, près de Venise, Zucco avait été arrêté en 1981 par la police vénitienne après avoir étranglé sa mère et poignardé son père, un policier «pour des motifs futiles tels que refus répétés de lui prêter sa voiture». «Il est apparemment normal, très intelligent, mais il est inséré dans un cadre irréel» a déclaré le commissaire en chef de la préfecture de police de Venise.

Reconnu irresponsable, Roberto Zucco fut condamné à 10 ans de prison et interné à l'Hôpital psychiatrique de Reggio Emilia (nord-est de l'Italie). Là, il passa son baccalauréat et obtint l'autorisation de s'inscrire à l'Université de Reggio. Cinq ans après le début de son internement, il bénéficie d'un régime de semi-liberté qui lui permet de ne rentrer à l'hôpital que la nuit.

LONGUE CAVALE

Il suit ses cours à l'Université pendant quelque temps. En 1986 il s'évade et «disparaît complètement d'Italie» a déclaré le commissaire. Depuis lors il a vécu en cavale commettant plusieurs délits.

En Suisse, Zucco s'est manifesté à la fin du mois de janvier. A Rolle où il a dévalisé une station service avant de prendre une institutrice en otage à Lutry. Puis à Lyss où il prend en otage quatre personnes après avoir échappé à la police à l'entrée de Berne.

Les polices cantonales bernoise et vaudoise poursuivent les recherches «sans qu'une piste sérieuse n'ait pu être suivie» a déclaré le porte-parole de la police cantonale bernoise.

Les polices suisse et française collaborent par le canal Interpol. (ats, afp, reuter)

Chaleur et froideur

Visite de Mitterrand à la Réunion



Le président François Mitterrand a achevé hier une visite de deux jours dans l'île de la Réunion sans lever un instant le voile sur ses intentions pour la prochaine élection présidentielle.

M. Mitterrand a quitté la Réunion en Concorde pour Paris après une deuxième journée de visite où il a été acclamé chaleureusement par le «peuple de gauche» de ce département d'outre-mer, qui lui a

demandé de se représenter en avril prochain.

La chaleur de l'accueil réservé au chef de l'Etat hier, d'abord dans la ville communiste de Saint-Pierre, ensuite dans la localité socialiste de Saint-Benoît, a tranché avec la froideur ambiante notée la veille dans la capitale de l'île, Saint-Denis, fief du RPR.

Le maire de cette dernière ville, Auguste Legros, également président du Conseil général, avait

commencé son discours en affublant, certainement par mégarde, le président du titre de «ministre». Il lui a ensuite reproché d'avoir effectué ce dernier grand voyage du septennat quelque peu «tardivement».

Comme le ministre des Dom-Tom, Bernard Pons, M. Legros a estimé que cette visite, à peine deux mois avant les présidentielles, avait un caractère électoral.

(ats, reuter)

Premier test

Des surprises aux «caucus» de l'Iowa



Le sourire de Robert Dole après sa victoire.

(Bélino AP)

Le sénateur Robert Dole, pour les républicains, et le représentant du Missouri Richard Gephardt, pour les démocrates, ont remporté, sans grande surprise, les caucus de l'Iowa, premier test de valeur nationale dans la perspective de l'élection présidentielle américaine de novembre prochain.

Les surprises sont surtout venues des perdants. Le vice-président Bush notamment, n'arrive, contre toute attente qu'en troisième position. Il est devancé par l'étonnant Pat Robertson, l'ancien évangéliste.

Chez les démocrates, la défaite de Gary Hart était attendue mais elle surprend par son ampleur. L'ancien sénateur du Colorado arrive en effet en sixième position des sept candidats démocrates avec à peine un pour cent des suffrages. (ap)

Lutte contre la drogue

Nouvel effort de la Colombie

Le président colombien Virgilio Barco a suspendu mardi les licences de 33 hélicoptères et a demandé 30 millions de dollars aux Nations-Unies dans un nouvel effort de lutte contre le trafic de drogue dans le pays.

Les trafiquants possèdent de nombreux avions et hélicoptères en Colombie.

M. Barco a par ailleurs publié d'autres décrets ordonnant à la police de se mettre à surveiller les vols d'hélicoptères et que tous les vols d'urgence d'hélicoptères soient interdits la nuit.

Yezid Castano, directeur de l'aviation civile du pays, a toutefois estimé que ces mesures seraient insuffisantes pour empêcher les trafiquants de recourir aux hélicoptères.

Il a souligné qu'ils pouvaient décoller et se poser pratique-

ment n'importe où, y compris sur les dizaines de pistes clandestines que compte le pays.

Le ministère de la Justice a aussi rapporté que le chef de l'Etat avait demandé 30 millions de dollars à l'ONU pour améliorer le système judiciaire, notamment pour mettre sur ordinateurs les archives, améliorer les laboratoires et d'autres services luttant contre le crime.

Ces mesures font suite à l'assassinat en janvier par les trafiquants du procureur général colombien Carlos Hoyos.

(ap)

L'ÉVÉNEMENT

Le concret est méditerranéen

Maghreb.

Pour en réaliser l'unité, Alger, Tunis, Tripoli mettent, ces derniers mois, les bouchées doubles.

Un rêve, ce Maghreb unique? Un mirage comme il s'en forme parmi les sables?

Nullement! Plus d'une fois dans l'histoire, il a existé.

Sa création a même été très rapide. Car de la Libye au Maroc, les liens de parenté n'ont rien de factice.

Mais si la construction se faisait vite, la destruction l'était tout autant.

D'aucuns ont attribué cette précarité à l'absence de centre naturel. Ce n'est pas notre avis: S'il y a rivalité, Alger, Tunis, Fès n'en sont pas moins des centres, des pôles.

Et l'on a vu des cantons (Thurgovie) se développer fort harmonieusement avec deux capitales. Et des pays aussi (Pays-Bas). Il nous semble donc qu'il faut chercher ailleurs les causes des échecs enregistrés jusqu'ici. L'immense étendue des territoires (3000 km de long) n'en serait-elle pas la raison première? Avec le colonialisme...

A notre époque, l'amélioration des moyens de communications et des transports a complètement modifié ces données. L'édification d'une unité durable n'a donc rien d'illogique.

Si l'Europe se concrétise réellement dans quatre ans, il

serait dans la nature des choses que les Etats de l'Afrique du Nord - l'Occident du monde arabe linguistiquement et dans les faits - suivissent son exemple.

Il faut noter d'ailleurs que le zèle actuel n'est pas né d'un coup de tête. Il y a près d'un quart de siècle que l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Libye s'efforcent de mieux coordonner leur politique. Et, en 1964 déjà, un comité consultatif permanent avait été constitué dans le but de dresser un inventaire comparatif des ressources et des besoins et de proposer des mesures concrètes d'harmonisation.

Le principal point d'achoppement est sans doute, le manque de complémentarité économique entre les quatre pays et les vieilles habitudes contractées lors de la vie commune avec la France.

Mais la réalisation de l'Europe en 1992 devrait profondément changer beaucoup de traditions.

En s'éloignant des Etats-Unis, de plus en plus hostiles, notre Vieux-Continent, qui est très complémentaire de l'Afrique du Nord - cet autre Occident - il ne peut échapper à la décadence s'il ne définit pas des rapports nouveaux avec celle-ci.

C'est joli, c'est peut-être grand de caresser des vieux rêves dans le Pacifique ou dans l'Océan Indien!

Le concret est méditerranéen.

Willy BRANDT

Gouvernement autrichien divisé

Rapport sur le passé de Kurt Waldheim

Le rapport publié par la commission d'enquête sur le passé du Président autrichien Kurt Waldheim, et qui conclut à une «culpabilité morale», a suscité diverses réactions hier.

Pour l'intéressé: «On ne saurait conclure du fait d'avoir été au courant de quelque chose à une culpabilité.» Selon lui, la «situation est clarifiée» et il n'envisage donc «de tirer aucune conséquence de ce rapport», c'est-à-dire qu'il ne voit aucune raison de démissionner.

Cette interprétation a été rejetée par un membre de la commission d'historiens, M. Wallach. Il a affirmé que Kurt Waldheim n'était, en aucun cas exonéré par le rapport et que ses propos étaient «en contraste total avec nos conclusions», estimant que le président pouvait être passible de poursuites judiciaires.

CLIVAGE DANS LE GOUVERNEMENT

En Autriche, le rapport a fait apparaître un clivage au sein de la coalition gouvernementale. Le chancelier socialiste, Franz Vranitsky s'est déclaré «consterné» par les «nombreuses remarques critiques» contenues dans le rapport. Son prédécesseur, Bruno Kreisky (socialiste) a réclamé implicitement la démission du président qui «n'a pas dit la vérité».



Le chancelier autrichien Franz Vranitsky semble pensif tout en écoutant Alois Mock. (Bélino AP)

Le vice-chancelier Alois Mock, membre du parti populiste comme Kurt Waldheim, s'est insurgé contre les conclusions «irrecevables» de la commission qui a, selon lui, dépassé son mandat.

Les gouvernements occidentaux se sont tous refusés à commenter le document. La RFA a estimé qu'il s'agissait d'une «affaire intérieure autrichienne», un point de vue repris à Paris. Le gouvernement

français, comme celui des Pays-Bas, ont cependant rappelé que leurs relations avec l'Autriche ne devaient pas souffrir du cas Waldheim.

(ats, afp, ap, dd)

Afghanistan: les Soviétiques commencent à plier bagages

Bien que le départ de l'Armée rouge d'Afghanistan ne soit pas encore définitivement acquis - même si les choses sont en bonne voie - et que ce retrait doit s'effectuer sur dix mois, les Soviétiques de Kaboul ont d'ores et déjà commencé à plier bagages.

En effet, selon les diplomates occidentaux en poste à Islamabad, et bien que les combats continuent de faire rage dans plusieurs régions d'Afghanistan, certains conseillers soviétiques sont déjà partis ou s'apprentent à le faire et ils ne seront pas remplacés.

Ces diplomates, qui se fondent sur «des informations afghanes dignes de foi», ont affirmé hier que les familles de ces conseillers avaient commencé à revendre leurs ustensiles et équipements ménagers ou même à les enterrer. «Les enfants afghans les déterrèrent aussitôt», précisait-on.

De même, des Soviétiques ont quitté certains des appartements qu'ils occupaient près de l'aéroport de Kaboul.

Les diplomates font également remarquer qu'il n'y avait pas eu de convoi militaire entre Kaboul et la province de Gardéz, au sud de

l'Afghanistan, depuis une semaine, ce qui signifie, selon eux, que les Soviétiques se préparent à laisser les résistants musulmans reprendre le siège de la garnison de Khost, du moins provisoirement.

PRÉPARATION DE LA RELÈVE

Parallèlement, les Soviétiques et le gouvernement de Kaboul préparent la relève et tentent actuellement d'améliorer la capacité des forces armées régulières. Ainsi, cette semaine, de hauts responsables du parti et des responsables militaires ont demandé un meilleur entraînement et une augmentation des effectifs militaires.

Il est également question que les cadres du parti et les hommes d'âge mûr ayant terminé leur service militaire subissent un nouvel entraînement.

M. Mikhaïl Gorbatchev a créé la surprise en annonçant lundi à ses concitoyens et au monde que les troupes soviétiques commencent à quitter l'Afghanistan dès le 15 mai si les négociations pakistano-afghanes conduites sous les auspices de l'ONU aboutissent à un accord avant le 15 mars. (ap)

Tempête sur la Grande-Bretagne

Des vents très violents, avec des pointes à 160 km/h, ont provoqué hier la mort de quatre personnes - deux en Grande-Bretagne et deux en Irlande - alors que les services météorologiques annonçaient que «le pire était encore à venir».

Contrairement au mois d'octobre dernier, où la météo britannique avait été incapable de prévoir la tempête exceptionnelle qui avait fait 18 morts, cette fois-ci la population a été avertie 24 heures à l'avance.

Toutefois, dans le Sud-Ouest de l'Angleterre, un automobiliste a été tué par la chute d'un arbre sur son véhicule en pleine campagne et un marin d'un pétrolier danois, le Rasmine Maersk, a été emporté par une vague géante au large de Land's End (Cornouailles).

A Dublin, une jeune fille de 18 ans a été littéralement poussée par le vent sous les roues d'un camion qui l'a écrasée et un homme de 23 ans a été tué par la chute d'un arbre. Près de 100.000 logements étaient hier soir sans électricité.

Les vents violents venus de l'Ouest, avec des pointes de 150 à 165 km/h, ont balayé tout le pays. De nombreuses routes ont été coupées, la plupart des car-ferries reliant les îles britanniques ont été annulés ainsi que les vols intérieurs, notamment en Ecosse.

Par ailleurs, un pétrolier libérien, le Hellespont Courage (46.446 tonnes) a lancé des appels de détresse mardi soir alors qu'il se trouvait en difficulté au large des côtes nord-ouest de l'Ulster.

(ats, afp)

Israël: pression diplomatique

Le secrétaire d'Etat adjoint US, Richard Murphy, à Jérusalem

On observait mercredi une relative accalmie en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, tandis qu'Israël était soumis à des pressions diplomatiques de plus en plus fortes, de la part des pays de la CEE notamment, pour qu'il abandonne la seule répression au profit d'un règlement politique de la crise.

Parallèlement, le projet de l'OLP d'envoyer vers Israël un bateau transportant 200 expulsés palestiniens et plusieurs centaines de journalistes et de personnalités internationales, provoquait la colère du gouvernement israélien qui semblait bien décidé à faire

échouer une entreprise que le premier ministre, M. Yizhak Shamir, a qualifiée de «déclaration de guerre» à Israël.

«C'est le comble du culot et de l'hypocrisie de la part des dirigeants de cette organisation de meurtriers que de parler de retour, le Bateau du Retour, un bateau qu'ils veulent charger de tueurs, de terroristes et de ceux qui veulent nous tuer, chacun d'entre nous», a déclaré M. Shamir.

Les membres de la coalition gouvernementale sont tombés d'accord sur la nécessité d'empêcher le bateau de l'OLP - qui doit quitter la Grèce aujourd'hui -

d'entrer dans les eaux territoriales israéliennes mais ils sont divisés sur les méthodes à employer.

C'est dans ce contexte d'extrême tension que le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Proche-Orient, M. Richard Murphy, est arrivé à Jérusalem, venant du Caire, pour examiner avec les dirigeants israéliens les possibilités d'ouvrir très vite des pourparlers de paix avec leurs voisins arabes afin d'enrayer le soulèvement dans les territoires.

La mission de M. Murphy, avait précisé la semaine dernière à Washington le porte-parole du Département d'Etat, M. Redman,

est de favoriser «de rapides négociations directes pour résoudre les problèmes» opposant Israël à ses voisins arabes. «Nous espérons qu'un processus revitalisé conduira promptement à des changements substantiels en Cisjordanie et à Gaza et, dans le plus long terme, à un plus vaste règlement politique», avait ajouté M. Redman.

Selon la radio israélienne, M. Shamir a repoussé la proposition du ministre des Affaires étrangères, M. Shimon Peres, de rencontrer M. Murphy à deux. Les deux hommes sont en effet en désaccord sur les modalités du processus de paix. (ap)

LE MONDE EN BREF



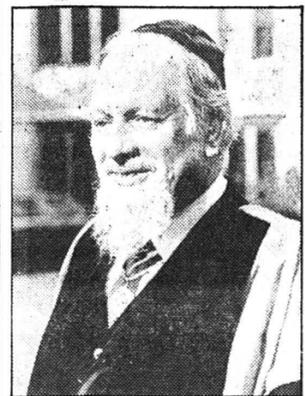
DAGENHAM. - La firme automobile Ford a commencé à licencier 2500 travailleurs en Belgique, en raison de la grève des 32.500 ouvriers de ses usines anglaises. Elle a ajouté que 100 autres connaîtraient le même sort plus tard dans la semaine.

ROME. - Le procureur Francesco De Leo a demandé aux jurés d'un tribunal de Rome de condamner Abou Nidal à la réclusion criminelle à perpétuité, dans le cadre du procès des responsables de la tuerie de l'aéroport de Rome, en décembre 1985.

BRUXELLES. - Les ministres des Finances de la Communauté européenne, réunis à Bruxelles, ont jugé «intéressant» le mémorandum français présenté par M. Balladur sur le renforcement du Système monétaire européen (SME).

CASALE MONFERRATO (Italie). - Vingt-neuf anciens responsables de la filiale faillie du groupe suisse Eternit à Casale Monferrato (Italie), ont été convoqués pour le mois de mars par un juge italien. Celui-ci peut les inculper d'homicide par négligence, après le décès par cancer du poumon de 254 employés de l'usine exposés à la poussière d'amiante.

LONDRES. - Le rabbin Immanuel Jakobovits est depuis mardi le premier grand rabbin admis à siéger à la Chambre des Lords (la chambre haute, non élue) du Parlement britannique.



(Bélinos AP)

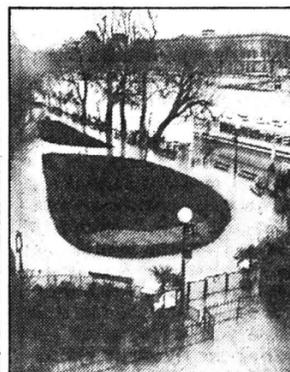
DE BENEDETTI. - La Société générale de Belgique (SGB) a annoncé qu'elle faisait appel de la décision prise quelques heures auparavant par le Tribunal de commerce de Bruxelles, lui interdisant temporairement de procéder à une augmentation de capital pour contrer l'offre publique d'achat de l'investisseur italien Carlo De Benedetti.

MADRID. - Leopoldo Calvo Sotelo, ancien chef du gouvernement espagnol, a déclaré devant un tribunal que son gouvernement n'avait pas de responsabilité dans l'affaire de l'huile frelatée qui avait fait 386 morts et plus de 25.000 malades durant l'été 1981 à travers les quartiers pauvres de Madrid et du nord du pays.

PUERTO VALLARTA. - Quelque 649 kilos de cocaïne ont été découverts dans un avion abandonné par ses occupants en bout de piste de l'aérodrome de Puerto Vallarta (650 km à l'ouest de Mexico).

DAKAR. - La campagne pour les élections législatives présidentielles sénégalaises du 28 février a démarré cette semaine, avec beaucoup de rythmes et de couleurs à travers l'ensemble du pays.

PARIS. - Dans de nombreuses régions de France, les inondations continuent. La Seine, notamment, monte toujours. Comme en fait foi ce bélinos AP montrant une vue du square du Vert-Galant à Paris.



STRASBOURG. - M. Marko, premier vice-ministre de l'Assemblée fédérative du Parlement tchécoslovaque, a souhaité à Strasbourg que soient créés «à bref délai» des contacts officiels et diplomatiques entre la Tchécoslovaquie et la CEE.

LE CAIRE. - Le Yémen du Sud est sorti des rangs du front radical des pays arabes en rétablissant ses relations diplomatiques avec l'Egypte.



Société de Banque Suisse

Une idée d'avance.

Ferblanterie

Schaub & Mühlemann SA

Installations sanitaires

Progrès 84-88
☎ 039/23 33 73

Le plus grand choix de la place

Jducommun sa
Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds

Milieus, berbères, moquettes



Grand loto du FC Etoile

Jeudi 11 février 1988

Ancien Stand 20 heures précises

4 cartons bons d'achat Valeur Fr. 1000.—

Premier tour gratuit
Abonnement 40 tours: Fr. 16.—
Cartes à 50 ct.

La réputation des lotos de l'Etoile n'est plus à faire, qu'on se le dise !

Merci à nos amis et annonceurs pour leur soutien.

Pour vos achats à bon compte

CENTRAL CASH

Avenue Léopold-Robert 157
2301 La Chaux-de-Fonds
Le fournisseur des connaisseurs
Marché de gros alimentaire (entrée + parc rue des Entrepôts)
A notre rayon boucherie: viande de 1er choix

LA CORSA D'OPEL 3, 4 et 5 portes.



Venez faire un essai...
Maurice Bonny S.A.
La Chaux-de-Fonds

R.-A. Nicolet SA

Vins et liqueurs en gros

Charrière 82
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 46 71

Draps, nappes, linge de corps, chemises, habits de travail, rideaux, etc. Tout votre linge lavé et repassé.

Blanchisserie «Le Muguet»

F. Kammer, Grenier 22
☎ 039/23 36 20

Livraison à domicile
La Chaux-de-Fonds, Le Locle



AU COQ D'OR
Comestibles Vin Kaenel
Service traiteur
La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier

GRUNDER

Boucherie-Charcuterie
Neuve 2, ☎ 039/28 35 40
Paix 81, ☎ 039/23 17 41
Viandes de premier choix
Service à domicile



Votre spécialiste en appareils ménagers et lustrerie Services Industriels

Magasin de vente
Collège 33 - ☎ 039/28 38 38



Votre fournisseur en viande fraîche et charcuterie

Av. Léopold-Robert 56a



Marché 20, ouvert jours fériés de 8 à 10 h 30,
☎ 039/23 79 95

PRODUITS LAITIERS

Passage du Centre 4
Yogourt maison - Fromages de notre cave naturelle

INTER MEUBLES ☎ 039/28 52 81

Meubles, tapis, rideaux
Livraison de meubles gratis
Pose de tapis et rideaux soignée

Place du Marché 2-4
2300 La Chaux-de-Fonds



A louer tout de suite

grand studio

Cuisine séparée.

☎ 039/28 28 41, le matin.

A louer ou éventuellement à vendre

locaux industriels centrés

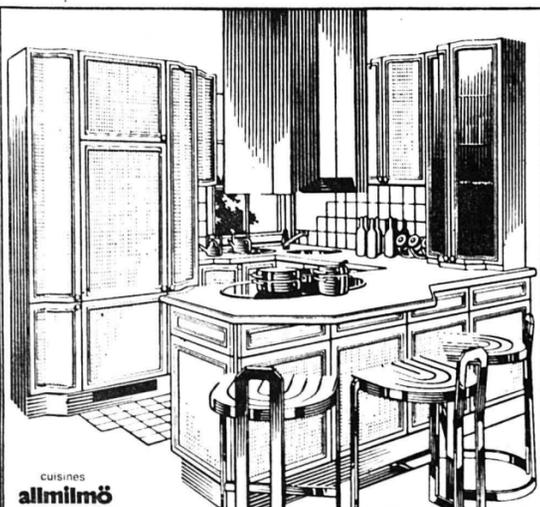
d'une surface totale de 3500 m² pouvant être fractionnés selon entente.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66,
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

Jamais comme les autres...

Les cuisines d'INTERCOLLECTION se distinguent toujours par leur design EXCLUSIF



cuisines **allmilmö**

- cuisines agencées
- meubles
- tapis
- rideaux
- lampes

Intercollection SA
Les Condémines 4
CH 2525 Le Landeron
038 / 51 37 01

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement votre nouvelle documentation d'agencement de cuisine
NOM / PRENOM: _____
RUE: _____ N.P. / LIEU: _____

immobilier

A vendre

spacieux appartement de 4 pièces

cuisine habitable agencée, cheminée, salle de bains WC, WC lavabo séparés, cave, chauffage individuel. Situation: ouest de la ville.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66,
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

A louer au 1er étage de l'immeuble rue Jaquet-Droz 6 - 6a à proximité des banques, centres commerciaux et administrations

surface commerciale

pouvant être utilisée à l'usage de bureaux, environ 150 m², pouvant être partagée suivant les besoins des futurs locataires.

A la même adresse au 4e étage de l'immeuble

1 appartement

comprenant: 1 grand séjour, cuisine agencée moderne, salle de bains avec douche et WC, 1 cave, au prix de Fr. 550.— mensuellement, charges non comprises. Libre tout de suite.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres M 28-067289 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

PVC 2000

Pour votre confort, pour le neuf et la rénovation, nous vous proposons, en exclusivité, un produit de qualité.

Fournitures et pose de portes, fenêtres et persiennes.

Le PVC rigide apporte une excellente isolation thermique et phonique.

Divers coloris - Entretien superflu. Pour tout renseignement, écrire à:

**PVC, case postale 142,
2074 Marin-Epagnier.**

Cherche à acheter

domaine agricole

minimum 10 ha, région Montagnes neuchâteloises. Ecrire sous chiffres DR 2215 au bureau de L'Impartial.

Je cherche

immeuble locatif

à transformer, pour y habiter.

Faire offres sous chiffres 91-712 à ASSA
Annonces Suisses SA,
31, avenue Léopold-Robert,
2301 La Chaux-de-Fonds.



CHEMINÉE LEROI
CONCEPTEUR SUISSE DE CHEMINÉE

12, route de Soleure
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 27 70

038 24 61 41
Argent comptant

De l'argent comptant jusqu'à 30 000 francs.

Le moyen le plus simple pour obtenir de l'argent comptant: un prêt personnel aufina. Un coup de téléphone suffit. Ou alors, remplissez le coupon, découpez-le et envoyez-le. Discretion et traitement rapide vous sont garantis.

Oui, je désire un prêt personnel de la Banque Aufina. **629**

Montant: Fr. _____

Mensualité: Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

No de tél. _____

de _____ à _____

Signature: _____

Banque Aufina
Centre de crédit
9, place Pury
2001 Neuchâtel
Heures d'ouverture:
8 h à 12 h et
13 h 30 à 18 h.

banque aufina

Alerte pour Radio L

Berne fait le ménage sur les ondes

Radio L, la radio locale lausannoise, privée de concession? La menace de Berne est sérieuse. De Genève à Chiasso, les PTT font le ménage. Menacées du coup de balai, les TV privées italiennes, Radio L et les radios locales françaises sont priées de s'aligner, sanctions à l'appui.

«Retirer sa concession à Radio L? Je ne ferai pas de commentaire, sinon que l'affaire est grave et peut déboucher sur des sanctions sérieuses. La radio lausannoise est récidiviste en matière de violation de concession», relève, prudemment un juriste du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

A l'origine du conflit, la mise en service, sur sol français, d'un émetteur «illégal» de la part de la radio lausannoise. C'est assez grave pour que, dans un premier temps, Berne évoque la possibilité de retirer son droit d'émettre à Radio L. Mais on se calme et on se rencontre aujourd'hui pour de nouvelles négociations...

«CONFORT D'ÉCOUTE»

Depuis sa mise en service, il y a quatre ans, Radio L, lancée par les éditeurs de 24 H et du Matin, le groupe Lamunier, se plaint de la médiocrité de sa diffusion dans sa région. La topographie de Lausanne et les restrictions des PTT sont telles que l'on ne capte que très difficilement ses émissions hors du centre. De plus, comme ses concurrents genevois, Radio L se plaint de l'anarchie et de la concurrence déloyale des radios locales françaises. Certaines, comme NRJ, Radio Nostalgie, Europe 2, ne sont que des relais de grandes chaînes parisiennes.

Pour y faire face, Radio L s'était associée, dans un premier temps, avec sa principale concurrente savoyarde, Radio Thollon - Les Mémises, pour aborder le marché des annonces. Condamnation par le Tribunal fédéral.

A force d'interventions, Radio L avait tout de même obtenu des PTT suisses qu'ils négocient auprès de Télédiffusion de France un émetteur sur sol français, de l'autre côté du lac, comme ce fut le cas au Salève pour les Genevois. Radio L, qui disposait de deux fréquences sur sol suisse, a récupéré l'une d'elles, 92, pour l'installer sur l'émetteur autorisé, à Publier, à proximité d'Evian. Mais le «confort d'écoute» étant insuffisant, la

radio lausannoise a installé un second émetteur sur sol français, utilisant sa seconde longueur d'onde, 92.4, théoriquement récupérée par les PTT.

ON SE CALME

D'où la colère de Berne, tempérée actuellement pour l'approche de discussions. Pourtant, au Département des communications, on admet que la présence de deux émetteurs ne permet toujours pas à Radio L d'arroser toute la banlieue lausannoise, en raison de l'obstacle du Chalet-à-Gobet en particulier.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

C'est sans doute une des raisons pour laquelle le département d'Adolf Ogi n'ira pas jusqu'à un retrait de concession devant le «coup de force» vaudois.

L'autre raison, c'est que Berne n'a jamais manifesté une intention sérieuse de faire de l'ordre sur les ondes de la région lémanique, s'agissant des émetteurs français. On peut difficilement sévir contre Lausanne tout en fermant les yeux sur ce qui se passe en face.

CONCURRENCE ANARCHIQUE

Le long de la frontière franco-suisse, on a recensé quelque 95 radios privées françaises, dont la moitié ne sont pas «coordonnées», c'est-à-dire dont les fréquences, la puissance et l'emplacement des émetteurs ne correspondent pas aux accords internationaux négociés à Genève.

Bénéficiant d'une meilleure implantation géographique, de règles de publicité pratiquement inexistantes, ces stations pompent largement dans le marché publicitaire suisse, déjà restreint, tout en arrosant parfois la Suisse romande entière.

Depuis quatre ans, Berne demande mollement aux autorités françaises de faire de l'ordre. Les discussions en sont toujours restées au niveau des PTT et des bel-

les promesses. Contrairement à ce qui s'est passé en Italie, les ministères des Affaires étrangères, le niveau supérieur, ne sont pas intervenus. Il est vrai que les stations suisses ne font guère pression sur Berne pour couper les ailes de la concurrence. Elles préfèrent obtenir une amélioration de leur concession. Et les émetteurs français ne brouillent pas les Suisses, hormis NRJ avec RTN, un temps.

«Il existe depuis peu une Commission des communications et des libertés en France, la CNCL, nous avons tendance à lui faire confiance. Nous avons été patients. Elle a promis de régler le dossier rapidement», dit Armin Walpen, le chef du service Radio TV chez Adolf Ogi.

De fait, les PTT suisses viennent de recevoir quelques dizaines de demandes de coordination de la part de la CNCL pour des émetteurs français. Cela commence à bouger. Et si l'une ou l'autre radio française ne réduit pas sa puissance ou refuse de quitter sa fréquence, comme Radio Kiss à Paris?

«Alors après la patience, nous devons montrer la fermeté», dit-on aux PTT.

LA MENACE

Le stade de la menace, on l'a déjà atteint au Tessin, où les trois pro-

grammes nationaux de TV sont pratiquement irrecevables, brouillés par le foisonnement des télévisions privées italiennes.

Les PTT sont passés aux actes. Si d'ici le 17 février, l'Italie ne donne pas un signe concret de sa volonté de coordonner ses stations privées, les PTT mettront en service un super émetteur, au Castel San Pietro, susceptible d'arroser pratiquement tout le nord de la Péninsule.

Le différend est aujourd'hui une affaire d'Etat. Le ministre italien des télécommunications a promis de régler le dossier au mieux et une délégation est venue négocier la semaine dernière à Berne, en apportant toutes les assurances nécessaires.

Mais il faudra compter avec de puissants intérêts privés, dont ceux du patron de la Cinque, à Milan, Silvio Berlusconi.

Certains petits diffuseurs craignent certes que l'intrusion massive des programmes suisses dans le nord de l'Italie n'entraîne une escalade de la puissance des émetteurs qui les écraseraient.

Mais l'Italie souffre d'un manque de législation interne qui ne lui permet pas de faire respecter chez elle des accords internationaux. S'inclinera-t-elle? Réponse dans une semaine.



Günther Tschanun.

(Bélino AP)

Quadruple assassinat

Le procès de Günther Tschanun s'ouvrira le 29 février

Le procès de Günther Tschanun s'ouvrira le 29 février prochain. L'ex-chef de la police zurichoise des constructions comparaitra devant la 1re Chambre pénale de la Cour suprême cantonale pour quadruple assassinat et tentative d'assassinat. Il risque une peine de réclusion à vie. La défense plaidera par contre le meurtre par passion, pour lequel le Code pénal prévoit une peine maximale de dix ans de réclusion.

Tschanun doit répondre d'un acte qui compte parmi les plus sanglants des annales criminelles zurichoises. Le 16 avril 1986, peu après le début du travail, armé d'un pistolet, il avait tiré à bout portant sur cinq de ses collaborateurs dans les bureaux de l'administration communale.

Un secrétaire et un architecte, âgés de 34 et 51 ans, avaient été tués sur le coup. Deux autres victimes, un juriste de 31 ans et un architecte de 38 ans, étaient morts à l'hôpital. La cinquième victime, le secrétaire de service Beat nann âgé de 57 ans, a survécu à ses blessures. Il a dû prendre une retraite anticipée après une longue hospi-

talisation et gardera à vie des séquelles de l'agression.

Après la tuerie, Tschanun avait pris la fuite en Bourgogne. A l'issue de trois semaines de cavale, il avait été arrêté le 7 mai 1986 dans un hôtel de St-Loup-de-la-Salle (Saône-et-Loire), à huit kilomètres de Beaune. Il avait été extradé à la fin du mois de juin. Depuis le printemps dernier, Tschanun est en préventive au quartier de sécurité de la prison de district de Pfäffikon (ZH).

La durée des audiences principales, devant la 1re Chambre pénale où siègeront trois juges professionnels, a été fixée à une journée. Aucune audition de témoins n'a été prévue. La condition d'un déroulement sans accrocs du procès est cependant que Tschanun ne revienne pas sur ses aveux. Si il devait les récuser et contester avoir agi intentionnellement, les délibérations devraient être interrompues et la procédure renvoyée en assises. L'avocat de Tschanun, Bernhard Gehrig, tient toutefois un tel déroulement du procès pour improbable.

(ats)

Article au vitriol

Mme Kopp attaquée par un écrivain socialiste

«Charles de Gaulle avait, durant la guerre de Hitler, constitué un gouvernement français en exil, à Londres, contre le gouvernement de Vichy.

«Si Mme Kopp avait alors été membre du gouvernement britannique, elle n'aurait pas manqué de faire arrêter de Gaulle, et l'aurait certainement renvoyé au maréchal Pétain.»

Cette phrase de l'écrivain allemand Arnold Kuenzli, tirée du service de presse du Parti socialiste suisse (pss), ne signifie pas que les socialistes ont déclaré la guerre à la conseillère fédérale, a expliqué hier le secrétaire central du parti Jean-Pierre Métal.

Mais elle reflète une «position très largement soutenue au sein du pss».

Arnold Kuenzli rappelle qu'Elisabeth Kopp «et son acolyte Arbenz ont tiré le professeur de philosophie Mathieu Musey, sa femme et ses deux enfants nés en Suisse, à sept heures et demie du matin - l'heure sacrée de toute police d'Etat - de sa cachette jurassienne, à l'aide de 20 policiers transportés en hélicoptère, l'ont embarqué à bord d'un avion et ramené au Zaïre».

«Sa prouesse vaudra à Mme Kopp d'entrer dans l'histoire de la Suisse en ayant livré un philosophe noir, dans notre Suisse blanche! Si ce n'est pas un scandale! Pour moi, il n'y a dans cette affaire qu'un scandale, nommé Kopp. Aussi longtemps que dame Kopp sera conseillère fédérale, j'aurai honte d'être Suisse», conclut l'écrivain socialiste. (ap)

LA SUISSE EN BREF

FOURRURES. — Le traditionnel marché aux fourrures a eu lieu à Lucerne. L'hiver exceptionnellement chaud a influencé la qualité et le prix des produits. Une baisse, a en effet, été constatée. (Bélinos AP)



RUSSIE. — Une délégation officielle de la ville de Zurich, est rentrée de Moscou. Les Zurichois ont eu plusieurs entretiens avec le ministre soviétique de la Culture, notamment afin de préparer les Fêtes de juin 1989, dont le thème sera consacré à «la culture de la Russie soviétique et l'Europe».

CAMBRIOLAGES. — En 1987, le nombre des cambriolages dans la ville et le canton de Zurich a diminué de 226 pour

s'établir à 15.918. On commet de moins en moins ce type de délits depuis 1984.

AVOCATS. — Le nombre des avocats a continué d'augmenter l'année dernière en Suisse où on comptait 3887 membres à la fin de 1987, ce qui représente une hausse de 3,76% par rapport à 1986.

TÉLÉCINÉ. — Téléciné, la chaîne romande de télévision à péage, va diffuser dès le 2 avril prochain les programmes de sa grande sœur française, Canal Plus. Et ceci même si l'administration fédérale n'a pas encore statué sur ce changement de cap qui devrait sauver la chaîne romande, en pleine déconfiture financière.

SQUATTERS. — Le canton de Bâle-Ville a mis à disposition de squatters, qui pourraient bien se retrouver à la rue après leur évacuation samedi prochain, des logements provisoires de fortune. Le Conseil d'Etat a qualifié cette décision «d'autorisation exceptionnelle».

FER DE LANCE. — De quoi ont donc peur les politiciens, se demande le poète Franz Aebischer, fer de lance du PAF, le parti allemand fribourgeois. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas encore présenté au Grand Conseil son projet de révision constitutionnelle, consacrant l'égalité des

langues à Fribourg? Voilà neuf mois que le Conseil d'Etat a mis en consultation un texte, sans aucun résultat concret.

LES MARGINAUX DES NEIGES. — Prenant le relais des autorités fédérales, le Conseil d'Etat valaisan entend déclencher la guerre aux marginaux des neiges, aux amateurs de ski sauvage, dans toutes les régions où ceux-ci mettent en danger la vie d'autrui ou portent atteinte à la nature.

IMPÔTS. — Le Grand Conseil fribourgeois a terminé la première lecture de la révision de la loi fiscale. La majorité des députés a fait bon accueil aux propositions du gouvernement de réduire la fiscalité des familles, des rentiers AVS-AI à revenu modeste et des personnes morales.

MÉDECINS. — Le central téléphonique des médecins (CTM), qui répond 24 heures sur 24 aux appels d'urgence et aux demandes de renseignement, a été doté d'une nouvelle structure juridique et financière.

PROTECTION CIVILE. — Un système de radio locale OFS 90 assurant la liaison entre les responsables locaux de la protection civile et les abris en cas de catastrophe ou de guerre, a été mis au point sur la demande de l'Office fédéral de protection

civile. Le développement technique étant terminé, ce système, d'un coût de 270 millions de fr, doit encore être examiné par le Conseil fédéral et recevoir l'approbation des Chambres.

PATATES. — La Suisse ne devrait pas connaître de pénurie de pommes de terre d'ici la prochaine récolte. La division des pommes de terre de la Régie fédérale des alcools a recensé fin janvier 81.100 tonnes de marchandises dans les entrepôts du commerce. S'y ajoutent 5000 tonnes en stock garanti (réserve de crise). Les 86.100 tonnes disponibles couvriront les besoins jusqu'à l'été prochain.

SURDOSES. — Il y a déjà eu trois décès dus à l'abus de stupéfiants en ville de Berne depuis le début de l'année. Avec ces trois décès en un mois seulement (deux hommes âgés de 25 et 40 ans et une femme âgée de 26 ans), la ville a presque atteint le tiers du total des morts par surdose de drogue enregistrés en 1987.

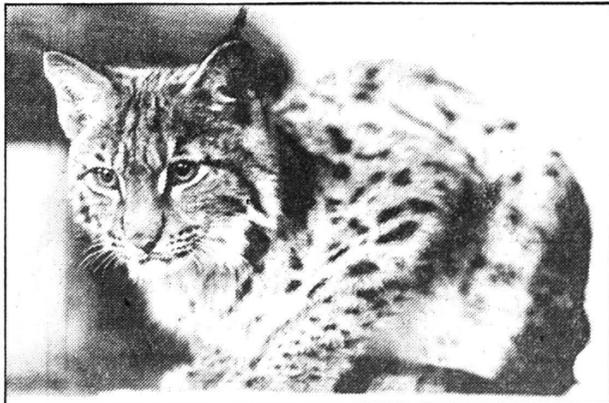
LEX FURGLER. — Deux hommes, un médecin allemand K. L., d'Hambourg et un commerçant valaisan O. T., de Brigue, ont été condamnés à la prison par le Tribunal d'arrondissement de Sierre pour avoir violé la Lex Furgler. Le médecin étranger a écopé de quatre mois de prison ferme et

le Valaisan de douze mois avec sursis.

RECYCLAGE. — Le département des Travaux publics du canton de Genève, en collaboration avec l'Association des communes genevoises, lance cette semaine une campagne visant à sensibiliser la population au recyclage des déchets ménagers et au dépôt de certains déchets toxiques dans les drogueries. Genève est le seul canton suisse, qui a réussi à mettre fin à la mise en décharge des déchets et il ne veut pas être contraint à revenir à une telle solution, désastreuse pour l'environnement.

VERGLAS. — Le gel sur les routes a causé 35 accidents durant la nuit de lundi à mardi dans le canton de Zurich. A Illnau-Effretikon, un jeune automobiliste de 19 ans a perdu la vie, écrasé par un train lors d'un dérapage dû au gel. Sa passagère a été grièvement blessée. Selon la police cantonale zurichoise, quatre personnes ont été légèrement blessées lors des 34 autres accidents qui ont impliqué 42 véhicules.

LYNX. — Au cours des dernières années, des lynx valaisans ont émigré dans la vallée d'Aoste et la province de Novarre.



La construction: un édifice qui bouge!

Conférence de la SBS à Neuchâtel



L'aula des Jeunes-Rives accueillait hier soir MM. Wüest et Gabathuler.

(Photo Schneider)

Le marché de la construction est un élément-clé de notre économie. L'évolution démographique et les mutations technologiques vont du reste largement modifier les données d'ici à l'an 2000. C'est ce qu'on a présenté hier soir lors d'une conférence organisée par la SBS à Neuchâtel.

C'est le directeur de la succursale de SBS à Neuchâtel, M. Luthy, qui a introduit les deux conféren-

ciers. M. Gabathuler est architecte diplômé EPFZ, alors que M. Wüest est ingénieur en génie rural, ils sont à la tête d'un bureau zurichois spécialisé dans l'aménagement du territoire et les problèmes de la construction leur sont familiers.

Dans une première analyse, M. Gabathuler a rappelé que les 2,2 millions de bâtiments suisses représentent une fortune totale de 1100 milliards de francs, ce qui correspond à un investissement par habitant de 170.000 francs!

OFFRE SUPÉRIEURE À LA DEMANDE

Reprenant les statistiques des dernières décennies, l'architecte a relevé que l'offre immobilière était largement inférieure à la demande jusqu'en 1975, année pendant laquelle le phénomène s'est inversé. Bien que l'accroissement des ménages ait été bien plus important que celui de la population, les logements vacants ont été de plus en plus nombreux. Cela s'explique par la diminution des jeunes arrivant sur le marché

du logement et le vieillissement de la population.

Du point de vue industriel, la réorganisation des surfaces de travail, par l'adoption de nouvelles technologies comme la robotisation, s'est fait sentir sur la demande. La tertiarisation du secteur secondaire est un autre élément de cette chute.

PLUS DE RÉNOVATION

Prenant le relais, M. Wüest a présenté les modifications du parc immobilier. Depuis 1979, la part des investissements dans les travaux de rénovation va en grandissant, au dépit des nouvelles constructions. Aujourd'hui, plus de 10 milliards de francs sont investis dans les bâtiments existants.

Se rapportant aux cycles de rénovation, M. Wüest a souligné que les grands volumes immobiliers des années 50 entrent actuellement dans une première phase qui exigera plus d'investissements encore. «Seul un changement radical du comportement des investisseurs, pour favoriser davantage encore la rénovation, peut éviter la lente désagrégation de la valeur et l'augmentation de l'insalubrité du volume immobilier, a-t-il ajouté».

Si les demandes de surfaces pour l'habitat et le travail ne baissent pas, les risques de sous-occupation sont importants; l'ingénieur a insisté dès lors sur le fait qu'une stratégie d'investissement cohérente, tenant compte du volume immobilier existant, peut nous préserver de «mauvaises surprises».

Pour réaliser ces plans, M. Wüest n'a pas caché que l'industrie de la construction devrait modifier ses structures, notamment dans la planification. «Le recyclage dans les cités et les agglomérations exige une orientation différente de tous les consommateurs, a-t-il encore ajouté».

M. Gabathuler, quant à lui, a rappelé une phrase du banquier Rockfeller: «Il est plus important de gérer ce qu'on a que de chercher à en obtenir plus!»

M. Favre, directeur de la succursale SBS de La Chaux-de-Fonds, a animé un débat questions-réponses, avant que les auditeurs ne soient invités à l'apéritif.

J. H.

Exportations agricoles

Le fromage en tête

Les importations de produits agricoles en Suisse ont largement dépassé les exportations agricoles l'an passé. En quantité, les importations ont été plus de sept fois supérieures aux exportations; en valeur, les importations ont triplé en 1987, indique le service alémanique d'information agricole (LID). Les importations de vins et de fruits viennent au premier rang, alors que les fromages et les préparations alimentaires sont en tête de nos exportations. Les importations de gruyère ont passé de 1 tonne en 1986 à 90 tonnes en 1987.

Contrairement à la tendance générale des échanges commerciaux, l'échange de produits d'origine agricole, en termes de valeur, présente une légère tendance à la baisse en 1987. Ainsi, les certificats d'importations de produits agricoles ont reculé de quelque 2% par rapport à 1986 et ont atteint 6,1 milliards de francs. En revanche, en termes de quantité, les importations agricoles ont augmenté de 3,5%.

Les exportations de produits agricoles se sont élevées à 2,2 milliards de francs en 1987. Ces dernières ont ainsi diminué de 2% en valeur et de 3% en quantité par rapport à 1986.

Parmi les produits importés, les vins et les fruits occupent le premier rang, représentant ensemble plus du quart des importations. Viennent ensuite les légumes, le café, les épices, la viande, ainsi que les fleurs et les plantes. Au «hit-parade» de nos exportations se trouvent les fromages et les préparations alimentaires. Les fromages exportés représentent 575 millions et les préparations alimentaires vendues à l'étranger 415 millions de francs, et forment ensemble 46% du total de nos exportations.

Certes, les Suisses sont également de gros importateurs de fromage. En 1987, 23.677 tonnes de fromage ont été importées dans notre pays, soit 4,2% de plus qu'en 1986. L'augmentation des importations de fromages à pâte molle était de 3,3% en 1987; les fromages à pâte dure et mi-dure importés ont augmenté de 4,5% et les importations de fromage fondu se sont accrues de 8,9%. Le gruyère étranger est le fromage qui a bénéficié de la plus forte augmentation: en 1986, les Suisses n'importaient encore qu'une tonne de gruyère, alors qu'en 1987, ils en ont acheté jusqu'à 90 tonnes. Le tilsit, l'emmental et la mozzarella en provenance de l'étranger ont également fortement augmenté. (ats)

La Suisse a perdu 86.266 exploitations agricoles en 30 ans

Les recensements fédéraux sur les entreprises et l'agriculture font apparaître qu'entre 1955 et 1985, la Suisse a perdu 86.266 exploitations paysannes; cela représente, selon une information donnée mardi par l'agence CRIA, à Lausanne, 55 disparitions par semaine pendant trente ans. Ce sont les domaines de moins de 15 hectares qui sont devenus moins nombreux, alors que ceux de plus de 15 ha augmentaient.

Selon un expert de l'Union suisse des paysans (USP), il y a près de trente ans que certains milieux exigeaient des paysans une rationalisation dans le domaine technique et sur le plan économique. Ainsi, l'intensification de la production et l'utilisation grandissante d'agents de production ont provoqué un exode rural. La concurrence toujours

plus vive sur le marché international des denrées alimentaires est venue s'ajouter aux conditions naturelles de production déjà difficiles et chères de l'agriculture suisse, ainsi qu'à une structure agraire caractérisée par la prépondérance des petites et moyennes exploitations familiales.

Dès lors, il est de plus en plus difficile de maintenir les petits domaines tout en voulant introduire des conditions de prix qui ne laissent une chance de survie qu'aux exploitations rationalisées. Le maintien d'un maximum de domaines agricoles implique des retombées financières et, surtout, la compréhension des citoyens de ce pays. Ceux-ci devraient s'engager pour conserver une forte population paysanne et une agriculture productive, dit le collaborateur scientifique de l'USP. (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

TAUX D'INTÉRÊT. — La Société de Banque Suisse et le Crédit Suisse abaissent d'un quart de point les taux d'intérêt de leurs obligations de caisse d'une durée de 3 à 6 ans.

GUERRE DU GOLFE. — Au cours des sept ans qui se sont écoulés depuis le début de la guerre entre l'Iran et l'Irak, l'ensemble des assureurs ont eu à verser aux assurés environ 1,5 milliard de dollars (près de 2,1 milliards de francs suisses).

EXPORTATION. — Les modifications rapides des structu-

res économiques rendent toujours plus difficile la tâche des exportateurs suisses, constate l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC). Cette situation a notamment pour conséquences d'accroître l'importance de la promotion des exportations.

PAYS DE L'EST. — Le dernier rapport trimestriel de la Banque des règlements internationaux (BRI) constate une notable expansion des crédits aux pays du bloc de l'Est ces trois dernières années. C'est surtout l'Union soviétique qui a profité du climat

financier favorable. Cela a permis à Moscou de compenser par d'importants crédits son manque de recettes d'exportation.

DELAMURAZ. — Une visite au Fonds monétaire international, des entretiens avec des membres du Congrès américain, une rencontre avec le président de la Banque Mondiale et une autre avec le représentant du président Reagan pour les négociations commerciales ont marqué la première journée de la visite officielle du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz aux Etats-Unis.

BOURSE

DOW JONES ↑	08.02.88	1894.89
	09.02.88	1914.46

ZURICH ↓	08.02.88	478,6
	09.02.88	475,2

\$ US →	Achat	1,38
	Vente	1,41

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or

	Achat	Vente
\$ Once	438.—	441.—
Lingot	19.600.—	19.850.—
Vreneli	138.—	148.—
Napoléon	125.—	134.—
Souverain \$	143.—	150.—

Argent

\$ Once	6.24	6.39
Lingot	276.—	291.—

Platine

Kilo Fr	20.170.—	20.470.—
---------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	20.000.—
Achat	19.650.—
Base argent	330.—

INVEST DIAMANT

Février 1988: 220

A = cours du 05.02.88
B = cours du 08.02.88
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	99000.—	98000.—
Roche 1/10	9850.—	9750.—
Kuoni	32000.—	32000.—

ACTIONS SUISSES

	A	B
C. F. N. n.	905.—	920.—
B. Centr. Coop.	865.—	880.—
Crossair p.	1400.—	1350.—
Swissair p.	1005.—	1000.—
Swissair n.	935.—	925.—
Bank Leu p.	2500.—	2475.—
UBS p.	3060.—	3010.—
UBS n.	600.—	590.—
UBS b.p.	116.—	114.—
SBS p.	322.—	320.—
SBS n.	274.—	274.—
SBS b.p.	288.—	279.—
C. S. p.	2360.—	2350.—
C. S. n.	465.—	465.—
BPS	1665.—	1650.—
BPS b.p.	158.—	155.—
Adia Int.	6675.—	6575.—
Elektrowatt	3000.—	2950.—
Forbo p.	2840.—	2850.—
Galenica b.p.	585.—	580.—
Holder p.	4600.—	4600.—
Jac Suchard	8000.—	7950.—
Landis B	1025.—	1025.—
Motor Col.	1220.—	1240.—
Moeven p.	4900.—	4850.—
Bührie p.	820.—	790.—
Bührie n.	200.—	190.—
Bührie b.p.	208.—	200.—
Schindler p.	4200.—	4150.—
Sibra p.	400.—	400.—
Sibra n.	285.—	285.—
SGS	3425.—	3390.—
SMH 20	70.—	70.—
SMH 100	190.—	185.—
La Neuchâtel	800.—	820.—
Rueckv p.	12300.—	12300.—
Rueckv n.	6825.—	6750.—
Wihur p.	5100.—	5050.—
Wihur n.	2675.—	2645.—
Zurich p.	5450.—	5425.—
Zurich n.	2700.—	2690.—
BBC I-A	1710.—	1710.—
Ciba-gy p.	2620.—	2570.—

	A	B
Ciba-gy n.	1380.—	1380.—
Ciba-gy b.p.	1790.—	1770.—
Jelmoli	2075.—	2050.—
Nestlé p.	8300.—	8175.—
Nestlé n.	4075.—	4070.—
Nestlé b.p.	1305.—	1300.—
Sandoz p.	12250.—	12200.—
Sandoz n.	5000.—	5000.—
Sandoz b.p.	1885.—	1845.—
Alusuisse p.	539.—	534.—
Cortaillood n.	2140.—	2100.—
Sulzer n.	3750.—	3750.—
Inspectorate p.	1750.—	1750.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	64.25	65.—
Aetna LF cas	65.25	64.25
Aican alu	34.—	33.—
Amaz	22.25	22.75
Am Cyanamid	61.75	62.—
ATT	39.50	39.50
Amoco corp	102.—	101.50
ATL Richf	106.—	105.50
Baker Hughes	21.75	22.—
Baxter	31.—	31.50
Boeing	63.25	62.—
Unisys	44.—	44.—
Caterpillar	82.—	81.50
Citicorp	27.75	27.50
Coca Cola	49.50	50.—
Control Data	30.50	29.50
Du Pont	110.50	110.50
Eastim Kodak	56.—	56.50
Exxon	54.75	55.75
Gen. Elec	59.—	58.75
Gen. Motors	87.75	85.—
Gulf West	99.—	99.—
Halliburton	39.75	39.50
Homestake	20.—	19.50
Honeywell	83.25	82.50
Inco Ltd	25.—	24.50
IBM	150.—	150.—
Litton	103.—	101.50
MMM	78.—	77.—
Mobil corp	58.50	58.25
NCR	78.—	78.50
Pepsico Inc	47.25	47.25
Plizer	70.—	72.50
Phil Morris	120.50	121.—
Phillips pet	19.25	19.—
Proct Gamb	112.50	112.50

	A	B
Rockwell	25.—	24.—
Amro Inc	44.50	43.50
Sears Roeb	47.—	47.25
Smithkline	73.50	75.25
Squibb corp	86.75	86.50
Sun co inc	75.—	74.75
Texaco	51.50	51.25
Wwarner Lamb.	100.50	101.—
Woolworth	56.—	55.—
Xerox	74.50	74.50
Zenith	20.25	20.25
Anglo am	21.—	21.50
Amgold	118.—	117.50
De Beers p.	13.25	13.75
Cons. Gold I	20.—	19.50
Aegon NV	43.50	42.75
Akzo	66.—	65.75
Algem Bank ABN	27.—	27.25
Amro Bank	40.50	40.50
Philips	18.—	18.50
Robeco	61.50	60.75
Rolnico	55.75	55.50
Royal Dutch	154.50	154.—
Unilever NV	79.—	79.50
Basf AG	186.—	187.—
Bayer AG	202.—	203.—
BMW	402.—	408.—
Commerzbank	170.50	169.—
Daimler Benz	467.—	485.—
Degussa	229.—	227.—
Dresdner Bank	312.—	312.—
Dresdner BK	186.50	185.—
Hoechst	203.—	202.—
Mannesmann	87.—	87.50
Mercedes	377.—	384.—
Schering	330.—	331.—
Siemens	289.—	289.—
Thyssen AG	93.—	93.—
VW	171.—	170.50
Fujitsu Ltd	15.25	15.25
Honda Motor	14.25	14.50
Nec corp	21.25	21.—
Sanyo electr.	5.30	5.25
Sharp corp	10.25	10.50
Sony	50.—	50.—
Norsk Hyd n.	34.—	34.—
Aquitaine	61.25	61.50

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	46%	46%
Alcan	24.—	24%

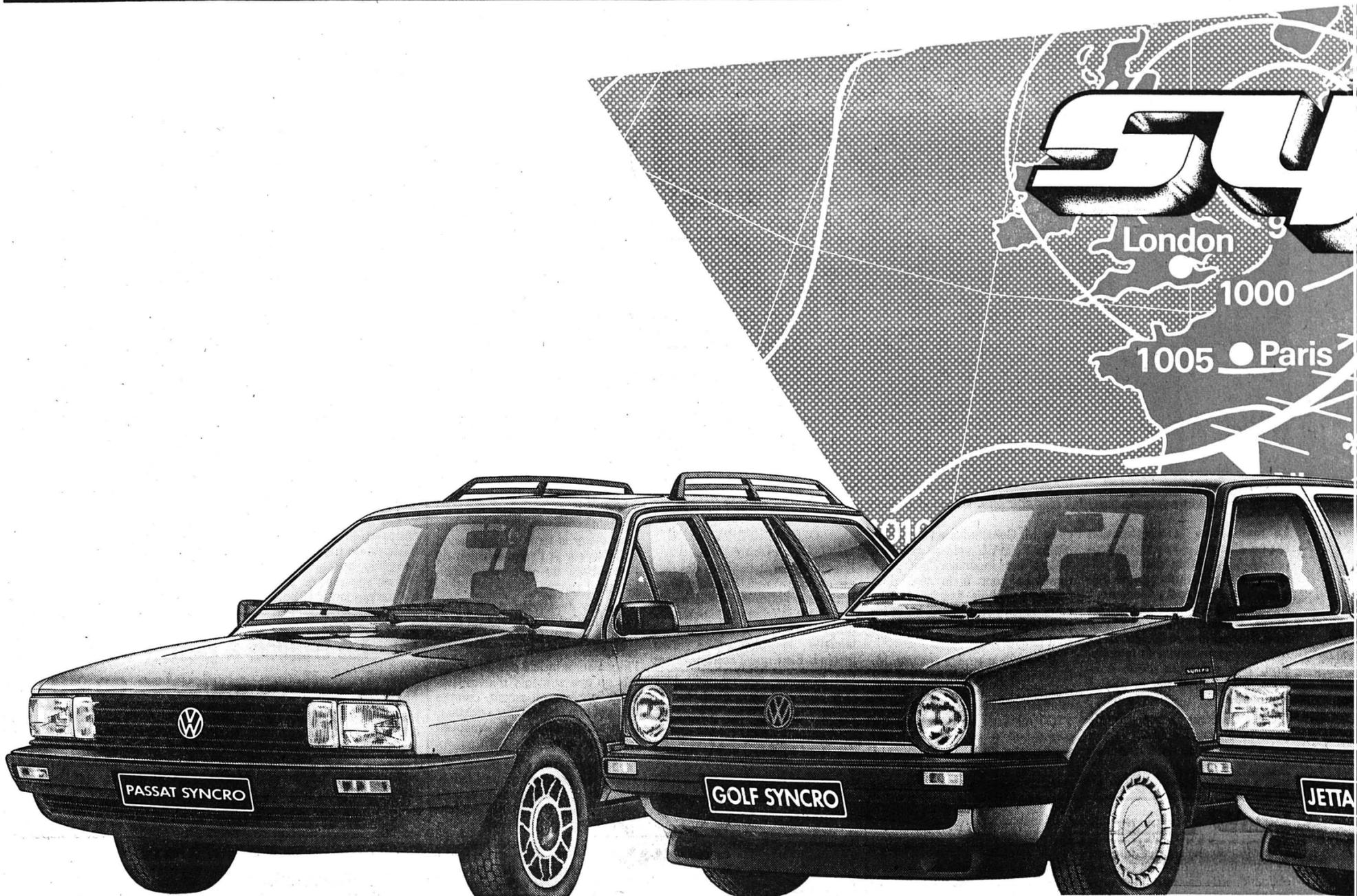
	A	B
Motorola inc	40%	41%
Polaroid	26%	28.—
Raytheon	67%	67%
Ralston Purina	66%	67%
Hewlett-Packard	53%	54.—
Texas instrum	43.—	43%
Unocal corp	31%	31%
Westingh elec	47%	48%
Schlumberger	8%	8%

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	3230.—	3230.—
Canon	980.—	991.—
Daikwa House	1700.—	1700.—
Eisai	2390.—	2380.—
Fuji Bank	3260.—	3290.—
Fuji photo	3920.—	3890.—
Fujisawa pha	1990.—	1960.—
Fujitsu	1430.—	1420.—
Hitachi	1230.—	1250.—
Honda Motor	1360.—	1370.—
Kanegafuchi	970.—	962.—
Kansai el PW	2610.—	2620.—
Komatsu	606.—	610.—
Makita elct.	1690.—	1670.—
Marui	3000.—	2970.—
Matsush el I	2220.—	2210.—
Matsush el W	2120.—	2120.—
Mitsub. ch. Ma	565.—	556.—
Mitsub. el	569.—	585.—
Mitsub. Heavy	568.—	565.—
Mitsui co	730.—	525.—
Nippon Oil	1150.—	1130.—
Nissan Motr	776.—	767.—
Nomura sec.	3200.—	3190.—



Vous savez ce que vous achetez.



VW syncro. La sécurité permanente.

Passat Variant syncro. Elle brille par sa sécurité exceptionnelle, jour après jour, dans les situations les plus diverses. Aucun accès n'est trop raide pour elle, aucune route trop glissante: grâce à sa transmission intégrale permanente, la Variant syncro passe partout sans peine. Pas de problème non plus côté chargement: son habitacle à variations est un prodige. C'est fou ce qu'on peut y caser! Il faut le voir pour le croire. **Passat Variant syncro C, 90 ch, fr. 28880.-.**

Golf syncro. Sa transmission intégrale permanente est un gage de sécurité en toutes circonstances. Un visco-coupleur à réaction instantanée répartit automatiquement le couple entre les roues avant et arrière, selon les besoins. Il n'est rien de plus sûr. Ajouté à la fiabilité déjà légendaire de la Golf, à sa maturité technique et à sa finition soignée, cela fait de cette syncro un produit de toute première qualité. **Golf syncro C, 90 ch, 3 portes, fr. 23280.-.**

Jetta syncro. Cette VW qui donne le ton est le véhicule routier rêvé pour les mordus de pistes blanches et autres amateurs d'après-ski. Froid polaire et chaussée enneigée laissent les occupants d'une Jetta syncro de glace: avec sa transmission intégrale permanente, elle les conduit en toute sécurité vers la belle poudreuse, le matin, et vers la plaine, le soir. Et grâce au dossier rabattable et son coffre géant, leurs skis sont bien abrités. **Jetta syncro C, 90 ch, fr. 24820.-.**

offres d'emploi



Département des Travaux publics

Service des ponts et chaussées

A la suite d'une démission, le Service des ponts et chaussées offre à repourvoir un poste de

cantonnier-chauffeur

rattaché à la division d'entretien II - cantonnement No 51 - secteur: Le Bois-de-l'Halle - La Brévine - Le Crêt-des-Varodes.

Conditions d'engagement:

- être citoyen suisse;
- être en possession du permis poids lourds;
- jouir d'une bonne santé et d'une robuste constitution;
- être domicilié, si possible, à La Brévine.

Entrée en fonctions: 1er mai 1988 ou date à convenir

Traitement légal

Adresser les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service des ponts et chaussées, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 27 février 1988.

Entreprise du bâtiment et du génie civil du Vignoble neuchâtelois cherche

ingénieur ETS ou chef de chantier diplômé

Profil souhaité des candidats:

- dynamique, ayant de l'initiative;
- précis;
- caractère s'adaptant au rythme et aux imprévus de notre profession;
- jeune candidat serait formé.

Domaines d'application:

- calcul des soumissions;
- devis, facturation;
- organisation et conduite des chantiers.

Logement éventuellement à disposition. Avantages sociaux d'une entreprise organisée.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae sous chiffres 87-798 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Cherchons

secrétaire bilingue (français-allemand)

avec formation en gestion.

Cette personne s'occupera de l'administration de notre entreprise. Travail à mi-temps.

Adressez votre offre avec curriculum vitae à STR SA Doubs 127 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Commune des Planchettes

Mise au concours

Par suite de la démission de la titulaire, un poste d'

administrateur(trice) communal(e)

est à repourvoir à la commune des Planchettes.

Travail à temps partiel.

Entrée en fonctions pour le 31 mars 1988 ou date à convenir.

Les offres de services manuscrites doivent être adressées au Conseil communal jusqu'au 29 février 1988.

Le Conseil communal.



Syndicat suisse des services publics

Nous cherchons pour la préparation des données du département d'informatique de notre secrétariat fédératif

un collaborateur/une collaboratrice commercial(e)

Son travail consistera en: correspondance et activités administratives dans le secteur de la gestion des membres et des cotisations, vérification des journaux de comptabilité des sections, prise en charge et formation des caissiers des sections de Suisse romande.

Travail à temps partiel (80%) ou à plein temps.

Qualifications: formation commerciale ou analogue, connaissance de l'allemand parlé et écrit; doit se sentir à l'aise avec les chiffres.

Nous offrons un travail intéressant dans une petite équipe sympathique et d'excellentes conditions de travail: semaine de 40 heures, horaire mobile, etc...

Poste à repourvoir au 1er avril 1988 ou selon accord.

Veuillez adresser votre candidature au:

Syndicat suisse des services publics (SSP)

Sonnenbergstrasse 83, case postale, 8030 Zurich

Pour tout renseignement téléphonique, s'adresser à Trudi Müller (le matin seulement): 01/251 99 35

Passat Variant

4x4

Zürich
Wien
en permanence

Intéressantes offres de Leasing par AMAG:
tél. 056/43 91 91



288.10.2.f

Importateur officiel des véhicules Audi et VW,
5116 Schinznach-Bad,
et les 600 partenaires V.A.G

VW. Une européenne.

Envoyez-moi votre documentation détaillée en couleurs sur le modèle suivant:

- Passat Variant syncro Golf syncro
 Jetta syncro

Nom _____

Adresse _____

NP, localité _____

AMAG, 5116 Schinznach-Bad 28003

● offres d'emploi

Nous cherchons pour tout de suite

dessinateur(trice) en chauffage

comme responsable ou chef de département pour notre exploitation principale à Bienne.

Nous vous communiquerons volontiers tous renseignements complémentaires.

Bünzli SA, Bienne,
chemin d'Erlach 37, ☎ 032/25 22 33

Garage du Haut du canton,
marque mondialement reconnue, cherche pour date à convenir:

mécanicien sur automobiles

avec quelques années de pratique.

La préférence sera donnée à une personne capable d'assumer des responsabilités.

Salaire: selon capacités et entente.

Faire offre sous chiffres VG 1974 au bureau de L'Impartial.



Gnaegi Houriet & associés
Ingénieurs civils dipl. EPF/SIA
Rue du Haut-Fourneau 2, 2800 Delémont 1

cherchent pour entrée immédiate ou à convenir:

1 dessinateur(trice) en béton armé 1 dessinateur(trice) en génie civil

pour collaborer à la réalisation d'intéressants projets dans les domaines des ponts, des bâtiments et du génie civil.

Faire offre par écrit ou prendre contact par téléphone au 066/22 19 24

Pour développer notre team nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

monteur sanitaire

Si vous vous sentez attiré, veuillez prendre contact avec nous. Vous pouvez compter sur une discrétion absolue.

Bünzli SA,
2503 Bienne, Erlacherweg 37,
☎ 032/25 22 33

● offres d'emploi

Restaurant de la ville cherche pour entrées à convenir:

serveuse

de première force, aimable, propre et ponctuelle; bon salaire; ainsi qu'un

cuisinier

retraité pour remplacements occasionnels. Ecrire sous chiffres HZ 2281 au bureau de L'Impartial.

Boulangerie-pâtisserie de la place cherche

boulangier-pâtissier

Entrée tout de suite. Ecrire sous chiffres DF 2253 au bureau de L'Impartial:



Centre de production Corgémont

Entreprise leader de la branche horlogère, ETA fabrique avec succès des produits de pointe pour le monde entier.

Une de nos devises: être en avance sur le temps, grâce à une technologie toujours plus performante.

Nous désirons engager pour notre usine de Corgémont un

DECOLLEUR

METTEUR EN TRAIN

pouvant travailler de façon indépendante sur un parc de machines modernes,

ou un

MECANICIEN

prêt à acquérir la formation nécessaire à l'interne de notre maison.

Nous vous offrons une place de travail intéressante, bien rémunérée et des avantages sociaux d'avant-garde.

Faites donc parvenir vos offres sans tarder à M. Ulrich Fahrni, de notre service du personnel, qui se tient d'ores et déjà à votre disposition pour tout renseignements complémentaires.

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2540 Granges, Tél. 065 / 51 21 11

ETA - Une société de SMH

● finance

X Procrédit- mon prêt personnel discret

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

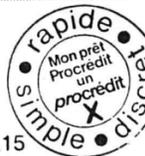
NP/Domicile

Signature

à adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

NOUVEAU: ASCONA sprint 2.0i.



Une exclusivité «hautes performances». Moteur 2.0i de 115 ch, sièges sport, volant cuir, jantes en alliage léger et un équipement super. Au prix attrayant de Fr. 21'850.- seulement (coffre classique, 4 portes). Ascona sprint avec hayon, 5 portes, Fr. 22'850.-. Maintenant chez nous.

Avis important

Jusqu'à fin février, offre exceptionnelle pour la reprise de votre voiture.

Nous nous intéressons à votre véhicule quelle que soit sa marque et son état.

Le service de vente est à votre disposition tous les samedis jusqu'à 17 heures

Maurice Bonny SA
La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 28 40 45
24-29, rue du Collège

Distributeur officiel



mini-annonces

à vendre

SALLE À MANGER moderne, table + 2 rallonges, 1 vaisselier. Urgent.
☎ 039/23 38 95.

SALLE À MANGER ANGLAISE, noyer, Fr. 4 500.-; salon velours jaune or, Fr. 800.-; chambre à coucher, Fr. 500.-.
☎ 039/31 31 00, le soir.

à acheter

AMPLI d'occasion, dimensions 40x40 cm env., soit de guitare ou d'orgue électronique, avec entrée prise Jack. Prix env. Fr. 100.-. Faire offre heures des repas ☎ 039/28 34 74

chambres à louer

GRANDE CHAMBRE, indépendante, Quartier-Neuf, Le Locle, WC, douche. Libre tout de suite. ☎ 039/31 34 45.

Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Vendredi 12 février 1988 à 19 heures

Duo violon et piano

Christine Sörensen - Paulette Zanlonghi

Concert dédié à la mémoire de Roger Fahrny (1915-1984).

Œuvres de Robert Schumann, Ludwig van Beethoven, Claude Debussy.

Location au Conservatoire: 039/23 43 13.

Particulier loue à La Chaux-de-Fonds, près de la gare, à 5 minutes à pied **ravissant appartement 3 1/2 pièces** dans immeuble d'époque remis à neuf. Fr. 850.- par mois. Écrire sous chiffres U 28-667401 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Vendez-nous votre

or

bagues, bijoux, or dentaire, même défectueux, à des prix maximaux. Mettre dans une enveloppe recommandée à notre adresse. Vous recevrez notre versement postal dans les 3 jours.

Darlehens AG
Bifangplatz 73
4600 Olten
☎ 062/26 54 26

Jeune fille

métisse, de 23 ans, en Suisse, désire rencontrer un jeune homme (24 à 32 ans) de nationalité suisse, en vue de mariage.

Écrire sous chiffres BI 2230 au bureau de L'Impartial.

PRÊTS PERSONNELS

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
Discrétion absolue.
☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30 y compris le samedi matin.

Plein sud, face aux Alpes, à 1 550 m sur les pistes de ski de Gryon - Villars - Les Diablerets, à vendre à l'Alpe-des-Chaux quelques studios, appartements et chalets
Prix très intéressants. Sylvain Schimek, 1882 Gryon
☎ 025/68 15 52 heures de bureau

Land Rover diesel, avec lame à neige hydraulique Fr. 7 000.-

Subaru Break 1600 Fr. 3 000.-

Bus Peugeot J5 1984, Fr. 6 000.-

Toyota Carina break 1983, révisée, Fr. 3 000.-

Renault 12 1980, expertisée, Fr. 2 500.-

4 Jeep Willys de 1944 à 1960, état de marche

Remorque de Jeep, longueur 3 m, charge utile 2000 kg, Fr. 1 500.-

Subaru 80 1600 pour pièces Fr. 1 000.-

Mathys, Corcelles-Jorat. Tél. 021/903 12 79, de 17 à 22 heures

Votre journal: L'Impartial

Magnifiques

chiots polaires - Samoyeds

pure race avec pedigree affectueux, élégants, blancs, souriants.

A réserver pour mi-février.
M. Burnett ☎ 038/55 31 89 ou 31 63 00

A vendre

1 robe de mariée

taille 36, avec accessoires.

Prix à discuter.

☎ 039/28 12 03, dès 18 heures.

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

L'Impartial lu par tous... et partout

FAI FINANCIAL SERVICES LIMITED

Sydney, Australie

**Emprunt 5 1/4% 1988-93
de fr.s. 120 000 000**

avec la garantie de

FAI INSURANCES LIMITED

(Incorporated under the laws of the State of Victoria, Australia)

Les instituts financiers ci-dessous offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au
11 février 1988, à midi

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:

Prix d'émission:	100% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
Coupons:	5 1/4%, coupons annuels au 24 février.
Coupons:	Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000.
Durée:	5 ans ferme.
Remboursement:	le 24 février 1993 au pair.
Remboursement anticipé pour raisons fiscales:	A tout moment en cas d'introduction d'un impôt à la source en Australie à des pourcentages dégressifs de la valeur nominale commençant à 101%.
Libération:	24 février 1988.
Cotation:	Sera demandée aux bourses de Bâle, Genève et Zurich.
Impôts:	Le paiement du capital, des intérêts et des primes éventuelles est effectué net de tous impôts ou taxes quelconques en Australie.
N° de valeur:	639.545.
Restrictions de vente:	Australie et USA.

Une annonce de cotation paraîtra le 10 février 1988 dans le «Journal de Genève», dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Des exemplaires du prospectus d'émission détaillé seront tenus à disposition aux guichets des instituts mentionnés ci-dessous.

Au cas où un investisseur ne pourrait se procurer ces titres par l'intermédiaire de sa relation bancaire habituelle, des attributions de titres peuvent être obtenus directement et sans frais auprès des instituts suivants dans la limite de leurs possibilités.

S. G. WARBURG SODITIC SA

ALPHA SECURITIES AG
BANQUE PARIBAS (SUISSE) S.A.
CHASE MANHATTAN BANK (SWITZERLAND)
CREDIT LYONNAIS FINANZ AG ZÜRICH
SWISS CANTOBANK (INTERNATIONAL)

BANK HEUSSER & CIE AG
BANQUE GUTZWILLER, Kurz, Bungenier S.A.
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (SUISSE) S.A.
SAMUEL MONTAGU (SUISSE) S.A.

Amro Bank und Finanz
Banque Scandinave en Suisse
Nomura (Switzerland) Ltd.
The Royal Bank of Canada (Suisse)
Security Pacific (Switzerland) S.A.
BA Finance (Switzerland) Ltd.
Bank S. G. Warburg Soditic AG
Banque Indosuez
Great Pacific Capital
The Industrial Bank of Japan (Switzerland) Limited
Mitsui Finanz (Schweiz) AG
Nippon Kangyo Kakumaru (Suisse) SA
Société Bancaire Julius Baer S.A. Genève
Taiyo Kobe Finanz (Schweiz) AG

Banque Bruxelles Lambert (Suisse) S.A.
The Long-Term Credit Bank of Japan (Schweiz) AG
Overland Trust Banca
Royal Trust Bank (Switzerland)
Sumitomo International Finance AG
Banca Commerciale Italiana (Suisse)
Banque Gutzwiller, Kurz, Bungenier S.A.
BIL Banque Internationale à Luxembourg (Suisse) S.A.
Hottinger & Cie
Mitsubishi Trust Finance (Switzerland) Ltd.
Morgan Grenfell Securities S.A.
Privat Kredit Bank
J. Henry Schroder Bank AG

Entreprise jurassienne établie également à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et au Tessin, engage pour ses différents chantiers et pour date à convenir

chefs de chantier

très expérimentés;

maçons CFC

ou références équivalentes;

électriciens de chantier

mécaniciens sur machines lourdes de chantier

peintres en bâtiment

suisse, permis C et B, frontaliers après acceptation du dossier seront informés sur ces possibilités de travail nouveau en écrivant en courrier simple à

Entreprise jurassienne
Case postale 45
2852 Courtételle

Avantages: salaire élevé en rapport avec prestations offertes, garantie du salaire 100%, participation à la recherche d'un logement.

offres d'emploi

Pour la vente de nos produits électriques, nous cherchons un **jeune représentant**

Écrire sous chiffres 91-721 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Société suisse cherche, pour région canton Neuchâtel,

agents(es) à la commission

pour vente de nouveaux produits. Sans concurrence. Administration-commerce, particuliers, etc.

Rentabilité immédiate et gains élevés. Rendez-vous à l'Hôtel Beaulac à Neuchâtel (demander à la réception: M. Fracheboud) mercredi 10 février 1988 dès 14 heures.

PLACEMENT DE PERSONNEL
E+M
Av. Léopold-Robert 13
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 85 30

cherche **1 mécanicien faiseur d'étampes**

industrielles expérimenté.

Les intéressés sont priés de prendre contact avec notre agence.

Trop de Suisses boivent trop

Il y a environ 150 000 alcooliques dans notre pays et 750 000 hommes et femmes consomment des quantités d'alcool qui peuvent nuire à leur santé. Bref, trop de Suisses boivent trop. Les enquêtes et les statistiques le prouvent. Le nombre de cas de maladies, d'accidents professionnels et de victimes de la route qu'il faut mettre sur le compte de l'alcool le montre. Mais peu de gens parmi ceux qui boivent beaucoup savent que l'alcool à fortes doses est un poison dangereux pour les cellules, une drogue qui exerce une influence sur le psychisme, attaque l'organisme tout entier et peut avec le temps, engendrer la dépendance.

Considéré comme source de plaisir depuis la nuit des temps, l'alcool est également une drogue dangereuse. Consommé de manière excessive pendant longtemps, il peut engendrer une

dépendance psychique ou physique.

Au début, la maladie échappe presque toujours à l'attention des proches de l'alcoolique. En règle générale, la dépendance ne devient manifeste qu'au bout de 10 à 15 ans, lorsque l'abus constant d'alcool a opéré un changement radical chez le malade, qui connaît des défaillances au travail et dont la santé est déjà gravement atteinte.

Chez bien des gens, l'alcool fait partie des habitudes quotidiennes. Un verre par-ci, un verre par-là, devant la télévision, pour accompagner un repas et, naturellement, pour arroser toutes les fêtes et célébrations.

Pourquoi boit-on? Mais parce que le vin et la bière ont bon goût, même si sans se l'avouer, on apprécie avant tout l'alcool pour l'effet qu'il produit. C'est que l'alcool fait office de remontant, dissipe la gêne et estompe l'anxiété et tensions. Boire, c'est une manière d'échapper à ses contra-

riétés, à ses peines et soucis, une manière de tromper l'ennui - et c'est ce pouvoir même qui fait de l'alcool une drogue dangereuse. Celui qui en recherche cet effet y recourra dans certaines situations précises, et parfois en abusera.

Un abus occasionnel d'alcool peut conduire pas à pas à l'abus constant et à l'accoutumance.

Il y a plus de personnes ayant des problèmes d'alcool qu'on pourrait le croire. Selon un sondage représentatif de l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme (ISPA), quelque 750 000 hommes et femmes boivent quotidiennement de l'alcool dans des quantités préjudiciables à leur santé. 150 000 Suisses au moins sont alcooliques, ce qui fait de l'alcoolisme la toxicomanie la plus répandue dans notre pays.

Les boissons alcooliques chères au cœur des Suisses le sont également pour leur porte-monnaie. Elles leur coûtent quelque 6,8 milliards de francs par année. En d'autres termes, chaque habitant

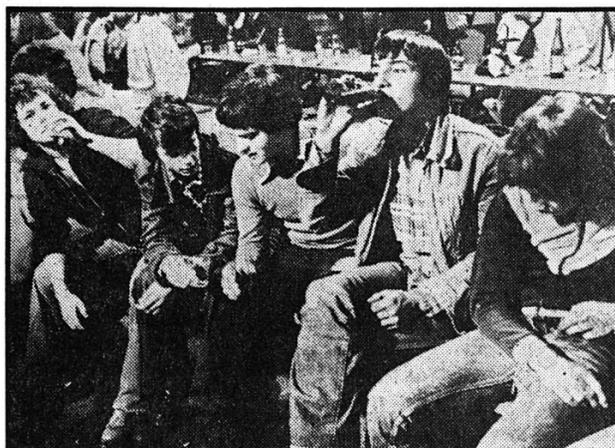
consacre plus de mille francs par année à l'achat de 50 litres de vin, 70 litres de bière, 5 litres de cidre et 5 litres de spiritueux. Ce qui correspond à un total de 11 litres d'alcool pur par tête - un chiffre qui fait de la Suisse l'un des plus gros consommateurs mondiaux d'alcool.

L'alcool est donc à tous les égards un plaisir coûteux. Beaucoup de personnes paient ces instants d'euphorie de leur santé ou d'une mort prématurée. Sans compter les pertes qu'entraîne chaque année l'alcoolisme pour l'économie suisse, pertes qui se calculent en milliards de francs du fait d'accidents, de baisse de la production et d'une réduction de la capacité de travail.

● Pour en savoir davantage sur le problème de l'alcool, on peut commander la brochure de 32 pages, «L'alcool, un problème» à l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme, case postale 870, 1001 Lausanne.



Aujourd'hui, un quart des alcooliques se trouvent dans la population féminine. Une des raisons qui poussent les femmes à chercher refuge dans l'alcool et les médicaments est une crise d'identité fréquente à l'âge moyen: les mères ressentent un vide lorsqu'elles s'aperçoivent qu'elles vieillissent, que leurs enfants n'ont plus besoin d'elles, que l'intérêt de leur mari se concentre surtout sur sa carrière professionnelle. Il a été prouvé scientifiquement que les femmes sont nettement plus sensibles à l'effet nocif de l'alcool que les hommes.



La consommation d'alcool d'un adolescent est fortement influencée par le groupe des copains du même âge. Si les amis boivent, il y a de fortes chances qu'il le fasse également. Mais les adolescents se servent aussi de l'alcool pour échapper à leurs soucis et à leurs difficultés. Ainsi, il ressort d'une enquête que les filles et les garçons qui ne parviennent pas à satisfaire aux exigences de l'école consomment plus souvent de l'alcool régulièrement que ceux qui n'ont pas de problèmes à l'école.

PHILATÉLIE

Liechtenstein: deux nouvelles séries



Le gouvernement de la Principauté du Liechtenstein émettra le 7 mars prochain deux nouvelles séries de timbres-poste: une série de deux timbres spéciaux «Europe CEPT» 1988 (50 ct.: les communications et 90 ct.: les transports) ainsi qu'une autre série spéciale de trois valeurs en

faveur de la campagne européenne pour le monde rural (80 ct.: campagne, 90 ct.: village et 1.70 fr.: trafic rural).

Toutes ces figurines ont été exécutées par l'Imprimerie Courvoisier SA, Atelier du timbre, à La Chaux-de-Fonds.

Nouveau timbre-réclame postal de Lignières



L'autorisation a été donnée d'employer le nouveau timbre-réclame postal dont l'empreinte est reproduite ici. Il sera mis en service le 29 février.

Symposium international «Space commerce 88» à Montreux; bureau de poste automobile et timbre d'oblitération spécial



A l'occasion du symposium susmentionné, l'entreprise des PTT

mettra en service du 22 au 25 février 1988, devant la Maison des Congrès à Montreux, un bureau de poste automobile qui emploiera le timbre d'oblitération spécial dont l'empreinte est reproduite ci-dessus. Seront aussi oblitérés au moyen de ce timbre les objets de correspondance (à l'exception des envois avec valeur déclarée) provenant du dehors et affranchis en timbres-poste ayant cours. Sur demande, des empreintes du timbre spécial seront également apposées sur des timbres-poste non collés des émissions courantes.

Votre argent, c'est votre affaire

Les jeunes et leur budget

Palpant de plats porte-monnaie, janvier est souvent le mois des bonnes résolutions, budget à la clé. Les jeunes, apprentis ou travailleurs, ne sont pas épargnés par cette éternelle question de savoir comment gérer son argent.

Dans les services prodigués par les conseillères en budget de la Fédération romande des consommatrices, cette catégorie de population n'est pas oubliée. Pour elle aussi, des budgets types ont été établis; ils valent en tant que proposition de base et sont bien sûr à adapter selon les disponibilités

financières de chacun, les modes de vie personnels et les besoins et charges. Mais ces données peuvent être des références utiles; pour les jeunes eux-mêmes dans la conquête d'une autonomie réfléchie, pour les parents conscients que l'éducation passe aussi par-là.

Entre le laxisme de tout leur laisser sans jamais demander ni comptes ni participation aux frais de la maisonnée et la tradition ancienne de soumission qui voulait que le salaire soit donné intégralement aux parents, il y a un moyen terme à définir avec le jeune homme ou la jeune fille.

Gérer soi-même son budget c'est apprendre à prévoir, à planifier ses gros achats, et c'est encore garder

la notion de la valeur de l'argent. C'est aussi une manière de mesurer ses besoins et de faire ses choix en fonction de la personnalité.

FAIRE GAFFE!

Mais pour le ou la jeune échappé(e) du cocon familial, et ceux qui mangent à l'extérieur, on ne saurait trop leur répéter l'importance d'une alimentation variée et équilibrée. Ils sont souvent encore en pleine croissance et c'est malheureusement là que se font les (mauvaises) économies.

Gare aussi aux convoitises susci-

tées par ces salaires tout neufs; ainsi nombre de jeunes salariés se voient rapidement sollicités pour divers engagements, dont une assurance-vie. Il faut rester très circonspect et lire attentivement les propositions faites, de même que réfléchir aux véritables désirs (voyages, vacances, ou espoir de toucher un capital dans 30, 40 ans). Attention aussi aux engagements pris qui, en général, ne peuvent se résilier dans les cinq jours; comme une simple «proposition», (voir j'achète mieux déc. 87).

SERVICE BUDGET
Rappelons que la FRC a un service de conseillères en budget qui, dans chaque cas et situation, aident à établir un budget, pour la somme de 15 francs, et en toute discrétion.

Le cahier «budget» édité chaque année et comportant toutes les données, mois par mois, pour inscrire ses dépenses et tenir une petite comptabilité est également à disposition, au bureau de Consommateurs-Informations (chaque lundi, rue du Grenier 22, de 14 à 17 h. ☎ 23 37 09). (ib)

	apprentis		jeunes travailleurs	
Revenus mensuels	500.-	800.-	1 500.-	2 500.-
Charges fixes:				
Loyer et charges			320.-	580.-
Tél. radio, TV				70.-
Impôts			110.-	300.-
Caisse maladie	50.-	50.-	70.-	70.-
Assurances			20.-	20.-
Déplacements	40.-	40.-	40.-	40.-
Cotisations, journaux				
Instruction	20.-	20.-	20.-	20.-
Argent de ménage				
Nourriture	150.-*	280.-*	500.-	500.-
Frais accessoires			50.-	60.-
Argent de poche				
Loisirs, distraction, cadeau	80.-	100.-	120.-	150.-
Réserves				
dentiste, médecin	20.-	30.-	20.-	30.-
Habits, linge, chaussures	70.-	70.-	70.-	120.-
Réserve, imprévu			80.-	100.-
Vacances, épargne, assurance vie, voiture	70.-	210.-	80.-	440.-

* tenant compte des repas pris à la maison, ou à la cantine.

Les exemples donnés ci-dessus prennent quatre montants en considération. Avec 500.- francs et 800.- francs, on peut estimer que ce sont là des apprentis, vivant encore chez leurs parents; le jeune travailleur qui gagne 1 500.- ou 2 500.- francs peut être considéré comme habitant hors du domicile familial.

Le salaire de l'enfant...

Dans les cas de grande perplexité sur l'attitude à adopter, ou de désaccord insurmontable, il est peut-être utile de relire le Code civil qui stipule:

Art. 323
L'enfant a l'administration et la jouissance du produit de son travail et de ceux de ses biens que les père et mère lui remettent pour exercer une profession ou une industrie.

Art. 323, al. 1
Le salaire de l'enfant lui appartient en propre.

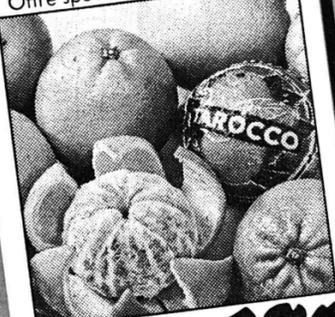
Art. 323, al. 2
Lorsque l'enfant vit en ménage commun avec ses père et mère, ceux-ci peuvent exiger qu'il contribue équitablement à son entretien.



Petit salaire mais grandes envies d'indépendances; tenir un budget c'est un premier pas vers la liberté. (Photo Impar-Gerber)

Oranges sanguines Tarocco

Offre spéciale du 10.2 au 13.2



Le kg

180

Promotion fraîcheur! Bouquet de la Saint-Valentin

... un brin de joie, de printemps et d'amitié?

C'est un geste plein de gentillesse que vous ferez en offrant notre bouquet de la St-Valentin, gai et coloré, composé des plus jolies messagères du printemps telles que tulipes, narcisses et freesias, à la personne qui vous est chère!

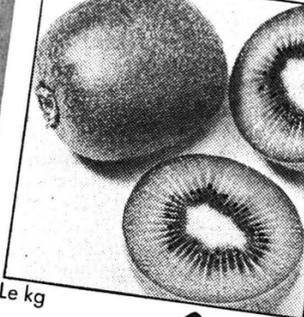


Le bouquet

480

Kiwis

Offre spéciale du 10.2 au 13.2

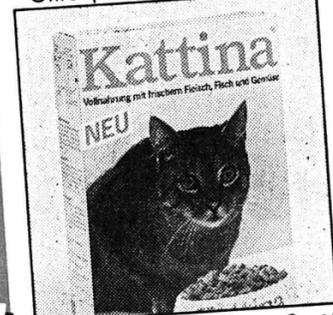


Le kg

480

Nourriture complète pour chats Happy Cat et Kattina 800 g et 1 kg - .60 de moins

Offre spéciale du 10.2 au 16.2



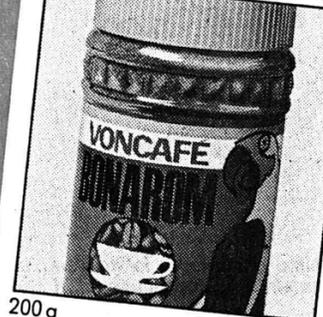
Exemple: Kattina 800 g

320 260

(100 g = -.32,5)

Voncafé Bonarom

Offre spéciale du 10.2 au 16.2



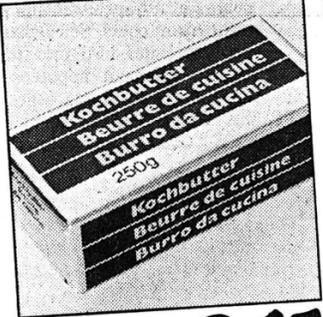
200 g

6.- 5.-

(100 g = 2.50)

Beurre de cuisine

Offre spéciale du 10.2 au 16.2



250 g

365 315

(100 g = 1.26)

Tout l'assortiment des riz préparés 170 g/250 g - .40 de moins

Offre spéciale du 10.2 bis 16.2



Exemple: avec riz sauvage 170 g

220 180

(100 g = 1.05,9)

Filets de cabillaud panés

Offre spéciale du 10.2 au 16.2



500 g

690 550

(100 g = 1.10)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 10.2 au 13.2

Boules de Berlin

5 pièces 300 g **2.50 2.-**

(100 g = -.66,7)

3 jacinthes dans un joli pot 5.-

Surprise no 6

Crème à café UHT

1/2 litre **290 220** (1 dl = -.44)

1/4 litre **160 120** (1 dl = -.48)



MIGROS

immobilier

Villa à vendre Les Hauts-Geneveys

Magnifique terrain en bordure de zone agricole. Vue sur le Val-de-Ruz et les Alpes. Situation tranquille.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Villatype
Fontainemelon SA
Châteland 9
2052 Fontainemelon
☎ 038/53 40 40.

Bubenberg Bauhandel & Immobilien AG

A vendre

appartements de 3 et 4 pièces

entièrement rénovés, ensoleillés et situation calme. Rue Combe-Grieurin, La Chaux-de-Fonds. Prix de vente à partir de Fr. 265 000. — Pour des renseignements veuillez nous téléphoner.

Hirschengraben 10
3011 Bern
☎ 031/26 02 52

Bubenberg Bauhandel & Immobilien AG

A vendre à La Chaux-de-Fonds

superbes appartements mansardés

avec beaucoup de confort, entièrement rénovés, situation belle et tranquille (Combe-Grieurin). Prix de vente Fr. 365 000. — Veuillez nous téléphoner pour des renseignements.

Hirschengraben 10
3011 Bern
☎ 031/26 02 52

vacances - voyages

USA ★★★★★
Vol direct de Luxembourg
Super avantageux!

New York	Fr. 699.-
Boston	Fr. 699.-
Washington	Fr. 749.-
Chicago	Fr. 799.-
Orlando (Floride)	Fr. 949.-
Los Angeles	Fr. 1129.-
San Francisco	Fr. 1129.-

Tarif aller et retour Super-PEX 7 à 21 jours

Train gratuit jusqu'à l'aéroport!

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★
De n'importe quelle gare en Suisse à Luxembourg et retour.
★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

ICELANDAIR

1211 Genève, 16, rue du Mont-Blanc, tél. 022 31 43 35

Coupon IMP
Veuillez m'informer sur les vols pour les USA
Nom: _____
Adresse: _____
NPA/lieu: _____

Parce qu'on ne construit qu'une fois

Vos idées Votre choix Votre Meisterstück

MEISTERSTÜCK votre partenaire La construction personnalisée
Gérard M. Hérold
Au Sau
1400 Cheseaux-Noreaz
Tél. 024/21 01 57

Je désire de plus amples informations.
Adresse: _____
Tél. _____

S.O.S appareils ménagers

un service après-vente personnalisé de pionnier ménager
Pionnier ménager
MACHINES À LAVER
ASPIRATEURS
CUISINIÈRES
FERS À REPASSER
SÈCHE-CHEVEUX
ETC...ETC.
039 23.00.55.
SERRE90 - LA CHAUX-DE-FONDS

immobilier

A vendre à La Chaux-de-Fonds, quartier sud-est, dans petit immeuble

5 pièces local

(75 à 100 m²)
vaste séjour avec cheminée + cuisine agencée, grand balcon, 3 chambres à coucher, une salle d'eau, Fr. 325 000.—.

S'adresser à:

Gérance Nardin
Léopold-Robert 31
☎ 039/23 59 70,
de 15 à 18 heures.

Nous cherchons tout de suite ou date à convenir, à La Chaux-de-Fonds,

local (75 à 100 m²)

situation de plain-pied, avec possibilité d'arrêt pour déchargement de camion. Avec chauffage et WC.

☎ 038/33 51 60, heures de bureau.

Au coude à coude

Championnat cantonal par groupes de tir à air comprimé

La finale cantonale 1988, qui se jouait dans les installations de La Chaux-de-Fonds et du Locle, rassemblait les 12 meilleures équipes du canton, jeudi dernier.



L'équipe victorieuse (de gauche à droite et de haut en bas): Roland Gogniat, Pierre Vermot, Robert Paillard, Jean-Louis Ray (président). Manque: Eric Boulot. (rg)

Les groupes ont été qualifiés sur la base de deux tours que chaque équipe tirait dans son stand, les groupes étant formés de 4 tireurs qui ont un programme de 40 coups chacun à effectuer.

Le Locle I prit d'emblée l'avantage grâce à Eric Boulot qui, avec ses 378 points, permettait à son groupe de mener la compétition avec 6 points d'avance sur Montmollin I et Le Locle II, et également de réussir le meilleur résultat de la soirée.

Tandis que Le Locle II perdait pied lors du passage de ses deux derniers tireurs, Montmollin I, d'une grande régularité grâce à ses 4 tireurs (tous au-dessus de 370 points), revenait à un point du Locle I qui grâce à ce léger avantage remporte le titre et le challenge mis en compétition.

A noter que lors de cette finale

remarquable mise sur pied par Michel Boichat, nous avons pu constater une nette progression de tous les groupes engagés.

LE CLASSEMENT

1. Le Locle I 1486 points: Eric Boulot 378; Pierre Vermot 371; Roland Gogniat 370; Robert Paillard 367. 2. Montmollin I 1485: Gérald Glauser 372; François Ceppi; François Glauser 371; Jean Glauser 370. 3. Cortaillod I 1469 points: Jean Courjaud 376; Christian Berger 371; Claude Berger 364; Bernard Kopp 358. 4. Le Locle II, 1462; 5. Val-de-Travers, 1433; 6. Montmollin II, 1433; 7. La Chaux-de-Fonds I, 1405; 8. Peseux, 1395; 9. Colombier, 1375; 10. Cortaillod II, 1359; 11. La Chaux-de-Fonds II, 1300; 12. Montmollin 3, 1293. (rg)

Cours pour jeunes gens

Après le cours de tir à air comprimé au pistolet organisé en 1987, qui a remporté un franc succès et qui a permis au jeune Bertrand Mollier du Cerneux-Péquignot de prendre part aux tirs de l'équipe suisse junior, les organisateurs ont décidé de se remettre au travail cette année.

Le cours 1988 débutera en mars et se terminera en mai, soit après dix leçons. Il est dispensé par des instructeurs de l'Ecole suisse de tir au pistolet, sous l'égide et avec le concours de la Société cantonale neuchâtoise de tir.

Il est ouvert à tous les jeunes gens de 12 à 25 ans. Il se déroulera au stand de La Chaux-de-Fonds.

Pour tous renseignements et inscriptions veuillez vous adresser à:

Carlo Chiesa
Grand-Rue 43
2034 Peseux
☎ (038) 31 79 41

ou
Gilbert Henchoz
2108 Couvet
☎ (038) 63 15 60

Dernier délai d'inscription, 12 février 1988. (rg)

CYCLISME

Clark - Doyle tiennent bon

Les Six Jours de Paris-Bercy

Avant l'ultime nuit, la paire australo-anglaise Danny Clark - Tony Doyle a conservé, de justesse, la première place des Six Jours de Paris, avec 9 points d'avance sur les Italiens Francesco Moser - Pierangelo Binochetto.

Avec Bernard Vallet - Laurent Biondi (Fr) et Stan Tourné - Etienne De Wilde (Be), deux autres formations se trouvent toujours dans le même tour et, de surcroît, séparées de très peu de points des leaders. Les ultimes empoignades seront donc chaudes.

Ce n'est que lors de l'ultime sprint de la troisième chasse que Clark - Doyle ont réussi à reprendre le leadership, passagèrement

cédé à Moser - Binochetto. Dans le peloton, l'équipage portant les couleurs du Commonwealth britannique a, semble-t-il, bénéficié du concours très estimable des frères liechtensteinois Roman et Sigmund Hermann.

Six Jours de Paris-Bercy. Positions avant l'ultime nuit: 1. Danny Clark - Tony Doyle (Aus-GB) 231; 2. Francesco Moser - Pierangelo Binochetto (It) 222; 3. Bernard Vallet - Laurent Biondi (Fr) 212, 4. Stan Tourné - Etienne De Wilde (Be) 206; 5. à 2 tours, Roman et Sigi Hermann (Lie) 120; 6. à 3 tours, Gilbert Duclos-Lassalle - Philippe Louviot (Fr) 138. (si)

VOLLEYBALL

Sombre tableau

Echo à retardement

Seules la première et les Juniors A-, cette semaine, ont réussi à tirer leur épingle du jeu.

Les protégées d'Hugues Monnier, en troisième ligue, sont allées pêcher une victoire incontestée, lundi soir, contre Bassecourt. Trois sets pour deux points qui les font à nouveau progresser au classement général.

Les Juniors A-, elles, se défient samedi de Glovelier en quatre sets.

La liste des défaites est moins réjouissante: la deuxième tout d'abord, comptant des blessés

dans ses rangs, n'a pu présenter que six joueuses contre Seminar Bienne, vendredi soir. La défaite fut cuisante: 15-0 15-6 15-8.

Les garçons frappèrent par leur méforme ce même soir contre Malleray-Bévilard, qui les avait battu de peu au match aller en cinq sets. Les Imériens ne purent que remporter la troisième manche.

Quant aux Juniors A+, surmenées par un double championnat, elles ne purent rien contre Tramelan, samedi, qui les battit en trois sets. (ag)

LE SPORT EN BREF



Golf

Nancy Lopez la plus forte

L'Américaine Nancy Lopez a remporté, avec une carte finale de 283, le tournoi de Boca Raton, en Floride, doté de 200.000 dollars. Elle a devancé la surprenante Espagnole Marta Figueras-Dotti de deux coups.

Pebble Beach: victoire de Steve Jones

Premier succès de sa carrière pour Steve Jones, qui s'est imposé avec une carte finale de 280, en battant au barrage un autre Américain Bob Tway. 1. Steve Jones (EU) 280 (72 + 64 + 70 + 74), vainqueur au barrage; 2. Bob Tway (EU) 280 (72 + 73 + 67 + 68); 3. Greg Norman (Aus) 281; 4. Tom Sieckman (EU), Bernhard Langer (RFA), Craig Stadler (EU) et Jim Carter (EU) 282.



Football

Quatre clubs suisses inscrits

Le Comité de la Ligue nationale a inscrit Grasshopper, Young Boys, Aarau et Lucerne pour le championnat international d'été qui se déroulera du 26 juin au 17 juillet. Cette année, les rencontres de cette compétition se dérouleront le dimanche et le mercredi.

Aaltonen en équipe de Finlande

Mika Aaltonen, qui évolue depuis novembre dernier à Bellinzona, a été convoqué dans la sélection finlandaise qui disputera cette semaine un tournoi international à Malte.

Le Betis limoge son entraîneur

Le Comité directeur du Betis de Séville a décidé de limoger l'entraîneur britannique John Henry Mortimore en raison des mauvais résultats enregistrés ces dernières semaines par son équipe. Le Betis de Séville occupe la 17e place au classement du championnat d'Espagne, à trois points du dernier, Sabadell.



Tennis

Noire journée

Un Sénégalais de 24 ans, Yaya Dombia, a tenu la vedette de la première journée du tournoi masculin de Lyon, doté de 280.000 dollars et comptant pour le Grand Prix. Dombia a, en effet, éliminé la tête de série numéro 2, le Soviétique Andrei Chesnokov, par 7-6 (9-7) 7-6 (7-5), en l'emportant donc, à chaque fois, au tie-break. Dombia n'est classé que 454e joueur mondial.

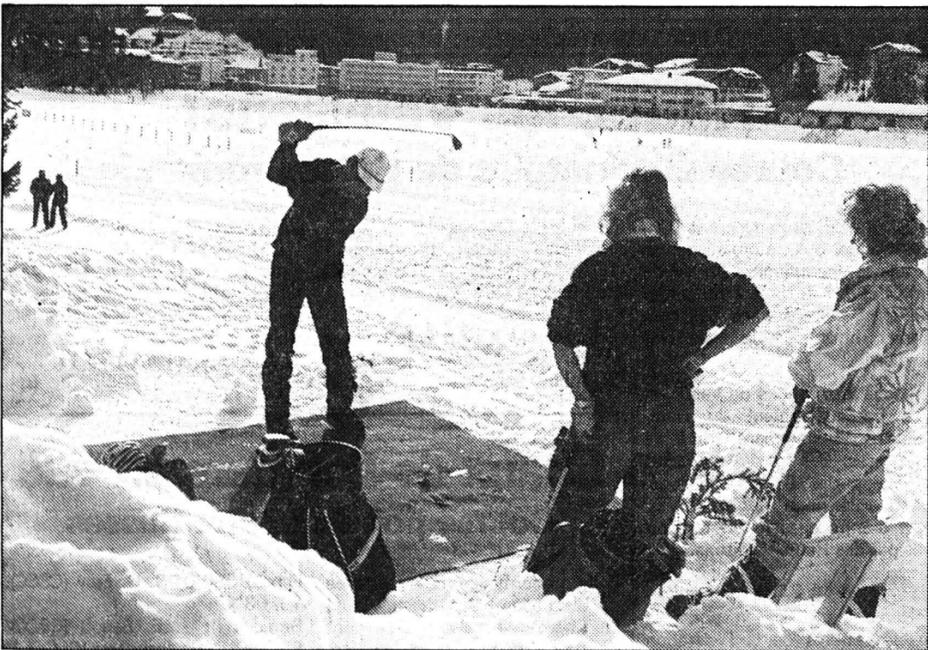
Jolissaint battue

La Biennoise Christiane Jolissaint a été éliminée au premier tour du tournoi de Dallas, une épreuve du Circuit féminin dotée de 250.000 dollars. Jolissaint a été battue 6-3 6-4 par l'Américaine Stephanie Rehe, vingt-septième au classement de la WITA.

GOLF

D'Arosa en Californie

Deuxième tournoi de golf hivernal à Arosa



Le golf hivernal: une expérience intéressante.

Pour la seconde fois déjà, s'est déroulé sur l'Obersee à Arosa, le tournoi de golf hivernal de la station, placé sous le patronage de la Winterthur-Assurances. Quelque cent participantes et participants venus de divers pays d'Europe - parmi lesquels on reconnaissait des joueurs de l'équipe nationale suisse de golf - se sont disputés dans des conditions climatiques des plus favorables, la Coppa (= coupe) «Winterthur» et le titre de Champion 1988 de golf hivernal d'Arosa.

La particularité de ce tournoi aussi attrayant pour les joueurs que les spectateurs - et peut être même davantage pour ces derniers - réside dans l'originalité de son organisation. Les concurrents doivent tout d'abord effectuer un parcours de neuf trous, sur le lac spécialement préparé à cet effet.

Ensuite, grâce à l'ordinateur d'une installation indoor, la plus moderne de notre pays, laquelle se trouve d'ailleurs à Arosa, les joueurs dûment équipés, sont «transportés», comme par enchantement, sur l'un des greens les plus prestigieux du monde, le Spyglass en Californie.

L'ordinateur permet en effet de simuler des conditions aussi proches que possibles de la réalité. Sur le parcours assez ardu on joue également neuf trous. Les résultats des deux manches comptent finalement pour le classement général.

Le nombre croissant de participants - 60 en 1986, cette année une centaine déjà! - traduit, on ne peut mieux, la popularité du tournoi hivernal de golf d'Arosa.

Sibson se retire

Le Britannique Tony Sibson a décidé de tirer un trait sur la boxe après sa troisième tentative infructueuse d'obtenir un titre de champion du monde face à l'Américain

Frank Tate, tenant de la couronne des moyens (version IBF), vainqueur par k.o. à la dixième reprise, dimanche à Stafford.

Vous ne me verrez pas m'entraîner, devenir manager ou même regarder un match de boxe, a confié lundi le gitan de Leicester. Sibson, 29 ans, a reconnu sa grande déception de voir s'achever, par un nouvel échec pour un titre mondial, une carrière longue de douze ans au cours de laquelle il a disputé 63 combats.

Le Britannique s'est toutefois empressé d'ajouter: C'est comme un soulagement. La boxe était devenue un travail, une corvée et rien de plus. J'ai beaucoup d'autres centres d'intérêt et je me réjouis surtout de pouvoir consacrer plus de temps à ma famille.

En dépit de cet échec, Sibson peut tirer fierté d'un superbe palmarès: 55 victoires, 1 nul, 7 défaites. Il ne s'est incliné que deux fois par k.o.

BASKETBALL

Coupe des Coupes masculine, demi-finales aller: Limoges - Scavolini Pesaro 102-86 (53-44); Joventud Badalona - Bayer Leverkusen 97-74 (51-37).

Matchs-retour le 16 février. (si)

(si)

(sp)



UBS — pour beaucoup, la première banque.

FACE À FACE

Concours hebdomadaire de pronostics

Le match de la semaine dernière a vu la victoire d'Isabelle Roulier, et cela à la différence de buts. Tous deux avaient réalisé 9 points et Armando Florian 10. Aujourd'hui, dernier huitième de finale, arbitré par le nageur Stefan Volery.



Patrizia Gatti



Aziz Djela



Stefan Volery

1. Arsenal - Lutown Town	1	1	1
2. Chelsea - Manchester United	1, X, 2	X	2
3. Oxford United - Tottenham H.	2	X, 2	X
4. Southampton - Nottingham F.	2	2	X
5. Watford - Liverpool	2	2	2
6. Ascoli - AC Milan	2	2	X
7. Cesena - Pescara	X	1	1
8. Fiorentina - Empoli	1	1	1
9. Internazionale - Turin	1, X	1	1, X
10. Juventus Turin - Vérone	1	1	X
11. Naples - Avellino	1	1	1
12. Pise - Rome	2	1, X, 2	X
13. Sampdoria - Côme	1	1	1, X, 2

Autres matchs

14. Fleurier Moutier	1	2	1
15. Tramelan - Tavannes	1	1	1

14. Première ligue de hockey sur glace
15. Deuxième ligue de hockey sur glace

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Patrizia Gatti: 45 buts marqués. Aziz Djela: 41 buts marqués. Stefan Volery: 57 buts marqués.

La première édition du face à face «new look» s'est achevée. Nous vivons donc à l'heure de la deuxième édition, qui se déroule toujours selon la formule de Coupe. Elle débute par des huitièmes de finale qui opposeront chaque semaine deux concurrents. Un sportif ou une personnalité donneront également leur pronostic à titre indicatif.

Seize personnes se sont d'ores et déjà inscrites pour disputer cette deuxième édition, dont le vainqueur se verra récompensé par un voyage à l'occasion d'un important événement sportif.

Voici la liste des 16 candidats qualifiés pour la seconde édition: Jean-Pierre Lora (La Chaux-de-Fonds), Isabelle Roulier (La Chaux-de-Fonds), Patrizia Gatti (Le Locle), José Decrauzat (Les Brenets), Romain Boichat (La Chaux-de-Fonds), Aziz Djela (La Chaux-de-Fonds), Jean-Louis Dubois (La Chaux-de-Fonds), Pierre-Alain Vaucher (La Chaux-de-Fonds), Giovanni Personeni (La Chaux-de-Fonds), Andry Gyger (La Chaux-de-Fonds), Philippe Thiébaud (La Chaux-de-Fonds), Gilles Sauser (Neuchâtel), Thierry Aubry (La Chaux-de-Fonds), Laurent Biéhy (Cortailod), Steve Bourquin (Areuse) et Sieglind Caporosso (La Chaux-de-Fonds).



Garage-Carosserie de La Charrière

Charrière 24 — Pierre-Alain Jeanneret
☎ 039/28 60 55 — La Chaux-de-Fonds

Contre dopage et boycott

Le président du CIO lance un double appel

Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, a ouvert les travaux de la session du CIO, à Calgary, en lançant un double appel d'une fermeté inhabituelle. L'un aux athlètes pour qu'ils rejettent le dopage, l'autre aux gouvernements du monde entier, pour qu'ils abandonnent définitivement toute forme de boycottage des Jeux olympiques.

Jamais depuis le début de son mandat en 1980, le président du CIO n'avait employé une telle fermeté pour fustiger les deux fléaux qui, depuis plusieurs Olympiades, menacent le mouvement olympique et sportif, ont indiqué des membres présents à la session.

Jamais non plus, ajoute-t-on de même source, M. Samaranch ne s'est trouvé en telle position de force, avec les perspectives d'une participation record aussi bien à Calgary qu'à Séoul, où toutes les grandes composantes du mouvement olympique devraient se trouver réunies pour la première fois depuis seize ans.

SUPÉRIORITÉ DE L'ÂME

Entre une introduction et une conclusion particulièrement chaleureuses pour le pays hôte — le Canada — le président du CIO a condamné solennellement la tricherie du dopage, qui bafoue

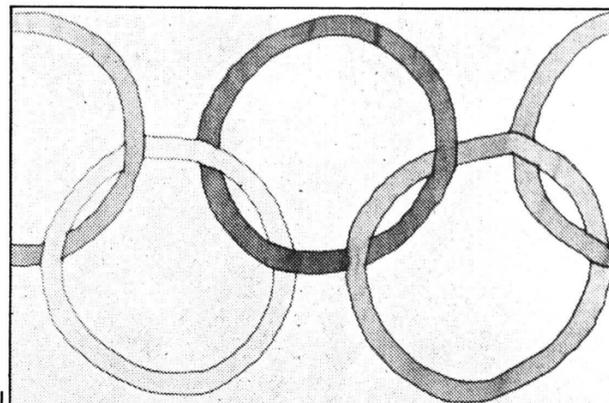
l'essence même du sport et l'âme de nos idéaux tangibles, et a invité avec ferveur les gouvernements à œuvrer pour que les Jeux deviennent le symbole de la tolérance, du dialogue, de la fraternité, de la compréhension et de la paix.

M. Samaranch s'est félicité que se dessine une prise de conscience généralisée face au dopage, qu'il a encore qualifié de tricherie scientifique, de moyens illégaux et totalement déloyaux, qui déshonorent ceux qui y ont recours ou qui le recommandent.

Je m'adresse à vous, les athlètes du monde, pour démontrer la supériorité de l'âme et de la volonté sur la matière,

a-t-il lancé, invitant les athlètes à se joindre au CIO et aux fédérations internationales pour rejeter absolument et définitivement ces tentatives de tricherie, qui mettent en danger la vie même de ceux qui en sont l'objet.

En invitant ensuite les gouvernements à abandonner toute forme de boycottage, le président du CIO a regretté que les athlètes cubains, nord-coréens et éthiopiens soient privés des JO de Séoul. Il a assuré que le CIO et lui-même s'efforceront jusqu'au bout, bien que la discussion devienne chaque jour qui passe plus difficile, de trouver les accords qui permettraient à ces athlètes de prendre part à cette grande fête. (si)



Juan Antonio Samaranch: «Rejeter les tentatives de tricherie». (ASL)

SKI DE FOND

Hauts, les Valaisans!

Course éliminatoire de Suisse romande

Le SC Randa, soutenu par la maison Wander S.A., a organisé avec succès le championnat de ski de fond des OJ de Suisse romande, qui s'est déroulé dans des conditions hivernales le week-end dernier.

Les jeunes espoirs du Valais, et plus particulièrement du Haut-Valais, ont brillamment tenu leurs promesses. Sur les 18 médailles attribuées, dix allèrent à la Fédération valaisanne de ski (FVS). Sept d'entre elles furent remportées par des Hauts-Valaisans.

À LA BASE

Narcisse Russi, responsable des OJ auprès de la Fédération valaisanne de ski, a fait part de son enthousiasme: C'est le résultat d'un travail entrepris à la base et de l'encouragement des jeunes talents dans les différents clubs.

Cette course éliminatoire de la Coupe Ovo nordique, compte également pour le championnat suisse des OJ qui se déroulera les 20 et 21 février à Château-d'Oex. Dix-sept espoirs féminins de la FVS prendront alors le départ.

RÉSULTATS

Filles OJ II, 5 km: 1. Ariane Hubert (SC Val Ferret) 18'05"7; 2. Joanne Schwob (Saignelégier) 18'35"6; 3. Jocelyne Hubert (SC Val Ferret) 18'41"5.
Filles OJ III, 5 km: 1. Estelle

Freiholz (Le Brassus) 16'36"2; 2. Stéphanie Oesch (Rougemont) 17'55"3; 3. Eliane Werlen (SC Hoh-Saas) 17'58"7.

Garçons OJ II, 7,5 km: 1. Jvan Walter (SC Obergoms) 25'37"3; 2. Tobias Bacher (SC Obergoms)

26'33"6; 3. Dominik Walpen (SC Obergoms) 27'46"3.

Garçons OJ III, 10 km: 1. Martin Bacher (SC Obergoms) 29'05"5; 2. Pascal Nicolet (SC Obergoms) 29'41"2; 3. Bertrand Thézat (SC Val Ferret) 30'17"2. (sp)

Chaux-de-Fonniers en vue

Course populaire aux Rasses

Belle performance des membres du Club sportif des cheminots de La Chaux-de-Fonds, qui se sont imposés dans trois catégories, lors de la quinzième édition de la course populaire des Rasses.

Une palme supplémentaire est à attribuer à Gino Filippi, le chef de gare de Couvet RVT, qui s'impose pour la douzième fois dans sa catégorie.

Quelque 70 coureurs se sont déplacés sur le «Balcon du Jura», dont une vingtaine venant de Coire, Zurich ou Engelberg. Ils ont bénéficié de bonnes conditions de ski, malgré la tempête qui sévissait en plaine.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Juniors cheminots, 8 km: 1. St. Benoit (CSC La Chaux-de-Fonds) 36'01.
Cheminots seniors III, 16 km: 1. G. Filippi (CSC La Chaux-de-

Fonds) 58'50; 3. G. Frey (CSCC) 1 h 03'15.

Seniors II: 1. E. Benoit (CSCC) 56'08; 5. D. Jeanneret (CSCC) 1 h 04'30.

Seniors I: 1. H. Neukom (Zurich) 52'20, meilleur temps de la journée.

Populaires, vétérans, 16 km: 1. H. Herren (Prilly) 1 h 11'35; 7. J. Uboldi (Saint-Imier) 1 h 25'57.
Seniors: 1. D. Koller (L'Auberson) 58'24; 2. C. Mermod (Bullet) 59'58; 3. S. Gander (Sainte-Croix) 1 h 00'. (me)

FOOTBALL

Enfin!

Everton en 3 fois

Angleterre. Coupe, 4e tour. Match à rejouer: Everton - Middlesbrough 2-1. (si)

prêt comptant

Discret. Simple. Rapide.
Dans toutes les BPS.

Un coup de fil suffit.

Besoin d'argent liquide? Nous vous conseillerons volontiers et vous apporterons tout notre soutien. Appelez-nous ou passez nous voir: nous sommes à votre service.

► Pour plus de sécurité: une assurance solde de dette est comprise.

La banque proche de chez vous.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Localité	Téléphone	Interne
St-Imier	039 41 44 44	17
La Chaux-de-Fonds	039 23 15 44	20
Saignelégier	039 51 18 32	4
Tavannes	032 91 33 41	15
Tramelan	032 97 54 33	16
Moutier	032 93 35 51	17
Bévilard	032 92 25 21	6
Neuchâtel	038 24 77 66	78
Biènn	032 22 56 11	303

et auprès de toutes les autres BPS



ainés + sport



Ski de fond

Plusieurs monitrices expérimentées vous accompagneront tous les vendredis lors des sorties qui démarrent dès le 12 février 1988, rendez-vous place de la Gare à 13 h 30.

En cas de temps incertain, le 181 renseigne dès 10 heures.

Cours: débutants, moyens, avancés.
Prix: pour la saison Fr. 18.- (déplacements en plus).

Renseignements complémentaires ou problèmes de transport jusqu'à la Gare: Pro Senectute, ☎ 039/23 20 20
Un groupe d'hommes rapides se réjouirait de s'agrandir!

Demandez notre superoffre de reprise en faveur d'une Carina II 1600 Liftback GL.

Carina II 1600 Liftback GL.
5 portes, 5 places, 5 vitesses, 1587 cm³, 55 kW (75 ch) DIN, fr. 19 290.-;
en option boîte automatique à 3 rapports fr. 1000.-.

Nous vous offrons le modèle Carina II 1600 Liftback GL à des conditions époustouflantes. Rendez-nous visite!

TOYOTA

Le N°1 japonais



Rendez-vous au centre Toyota pour faire un essai

Avenue Léopold-Robert 117
☎ 039/23 64 44



Garage des Montagnes, Michel Grandjean SA, avenue Léopold-Robert 107, 2300 La Chaux-de-Fonds, cherche

mécaniciens sur automobiles

avec quelques années de pratique.
Très bon salaire, supérieur à la moyenne.
Possibilité de suivre des cours chez l'importateur.
Personne sans permis de travail s'abstenir.

Veuillez téléphoner au 039/23 64 44.

A vendre
Opel Commodore GS 2.8 L

année 1976, expertisée, carnet antipollution, toit ouvrant, boîte automatique, pneus comme neuf, radio stéréo.

Fr. 2 500.-
☎ 039/26 01 71.

Cherche
dame de confiance
pour s'occuper de 3 enfants et du ménage, uniquement le lundi toute la journée.
☎ 038/44 11 11 int. 846 (heures de travail)

FINSTRAL

UN SYSTEME DE FENETRES ET PORTES-FENETRES

ISOLE. ROBUSTE. ESTHETIQUE

UNE GAMME COMPLETE DE MENUISERIES PVC

VOTRE SPECIALISTE EN ISOLATION



Menuiserie Vitrierie J. Heiniger

Cure 6

2300 La Chaux-de-Fonds



cherche
1 ouvrier qualifié

pour la pose et l'établi. Permis de conduire indispensable. Entrée tout de suite.
☎ 039/28 36 14

TISSOT

TISSOT SA
Fabrique d'horlogerie
CH-2400 Le Locle
Une Société de SMH

Nous cherchons pour le service téléphonique centralisé des entreprises TISSOT SA, COMADUR SA, ETA SA, TECHNO-SYNTHETIC SA, MEDOS SA, au Locle une

téléphoniste-réceptionniste

bilingue (de langue maternelle allemande)

Nous souhaitons:

une formation de base commerciale, quelques années d'expérience, apte à dactylographier occasionnellement de la correspondance en allemand.

Nous offrons:

une place stable, un travail intéressant; des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et copies de certificats au **Service du personnel de TISSOT SA, chemin des Tourelles 17, 2400 Le Locle, ☎ 039/34 11 31**

L'ÉCHOPPE

Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

Horlogerie, bijouterie, cadeaux, antiquités, atelier de restaurations d'horlogerie.

Un service personnalisé

D. et P. Rochat
Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

A vendre micro-ordinateur

Triumph-Adler, mode CP/M; 2 unités disquettes; imprimante à marguerite Brother avec tracteur pour papier continu et introducteur automatique pour feuilles volantes; 1 traitement de texte adresses et fusions; 1 basic de haut niveau; Fr. 2 800.-

☎ 039/28 12 03, à partir de 18 heures.

innovation armourins printemps

Astuce ménager pour la femme pratique:

Fini le triage fastidieux du linge sale grâce à cette trieuse à linges! Chaque sac plein remplit une machine.



PRIX CHOC 89.-

Hailo

La Chaux-de-Fonds
Le Locle



En vente dans nos magasins ou sans quitter votre fauteuil, grâce à notre catalogue VPC, page 628, article 4

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 021/20 19 20

055/SP 6

Liquidation totale
VENTE DE L'USINE PAR LE PROPRIÉTAIRE
Autorisée par la préfecture du 23 oct. au 23 avril

RABAIS: 30/50%

SALONS PAROIS

Chambres à coucher

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

Petits meubles
Tapis

**Au coude
à coude**

Page 11

SPORT

**Contre
dopage
et boycott**

Page 12

Et dix de der pour Sierre Le HCC battu en Coupe de la Ligue

● SIERRE - LA CHAUX-DE-FONDS 5-3 (2-0 0-2 3-1)

La Coupe de la Ligue ne soulève pas l'enthousiasme des profanes. C'est un doux euphémisme. A Sierre, pas plus qu'ailleurs. On était donc en Valais hier soir, et le vin tiré, il fallut le boire. Le palet ne fut pas toujours flatté, parce que les deux formations n'avaient aucune raison majeure de se défoncer. Un goût de piquette, de bouchon parfois, dans ce que l'on pourrait appeler une édition amaigrie de «chefs-d'œuvre en péril».

Il y aurait dû avoir une ligue de différence entre deux équipes en difficulté dans leur championnat respectif. Mais voilà: le HCC ne fait jamais décidément aussi bonne figure que quand ça compte pour beurre. Apparemment tout au moins.

UTILITÉ

La compétition-plâtre a ceci de pratique qu'elle permet une revue d'effectifs, qu'elle rappelle certains joueurs à la mémoire de présidents à la recherche de l'oiseau rare. Elle a ceci de bon aussi, qu'elle permet aux spectateurs d'assister à quelque chose de débridé, d'où la violence est généralement bannie et où les buts tombent comme à la parade. Un quotidien valaisan n'avait-il pas prédit la dizaine positive pour les Sierrois?

Il s'est fourvoyé de moitié, parce que le système défensif des Chaux-de-Fonniens a fonctionné très rationnellement, excepté

durant deux brèves éclipses, synonymes de cinq buts.

MITIGÉ

Les Valaisans de LNA ont gagné et c'est logique. Mais sans susciter l'euphorie parmi les leurs, qui attendront Carnaval pour se défouler vraiment. On ne va pas évoquer trop loin les mérites respectifs.

SIERRE

Georges KURTH

La victoire sierroise n'est pas usurpée. Pas de hold-up en tout cas, puisque les deux formations avaient délibérément choisi de laisser la clé sur l'huis. Disons simplement qu'en deux circonstances, les recevants ont été plus prompts à franchir le seuil.

DÉTAIL

Ils le firent une première fois lors du tiers initial. Un peu moins de six minutes, et Robert déviait un

centre de la gauche de Locher. C'était pourtant la première ligne chaux-de-fonnière qui menait le bal alors. Par Philippe Mouche et Guy Benoit surtout.

Dans les rangs sierrois évolue toujours un certain Kelly Glowa. Qui n'est pas sans rappeler Richmond Gosselin par son style vif et déroutant. Kelly donc, signa le 2 à 0, Nissille touchant insuffisamment une rondelle fuyante qui mourut au deuxième poteau.

RÉVEIL

Le HCC trouva les moyens de se payer deux tournées coup sur coup. Dès l'abord du 2e tiers, N. Stehlin toucha le poteau droit des buts d'Erismann. L'alarme était déclenchée. Une minute plus tard, Prestidge réduisait à deux à un, d'un tir sec, pris de face à cinq mètres du gardien valaisan.

Ceci fait, il se retira sur la pointe des lames. Survint aussi Giambonini, sollicité de la gauche par Vuille, pour le 2 à 2. Jusque-là, logique absolue. On partageait assez frugalement.

PROMESSE

Jan Soukup voulait donner une fois encore sa chance à Schnegg, lui donner en somme la possibilité de s'aguerrir. Le jeune gardien chaux-de-fonniens sut saisir sa chance valeureusement, dès la 31e minute. Il fit preuve d'autorité jusqu'au moment où ses coéquipiers, en moins de cinq minutes, relâchèrent complètement

leur effort, pour concéder trois buts coup sur coup. Du déjà vu!

Auparavant, Mouche, et c'était normal eu égard à sa bonne prestation, avait obtenu le troisième but chaux-de-fonnière de l'illusion.

A l'image de la Coupe de la ligue: c'est bien plus beau lorsque c'est inutile. G. K.

Graben: 620 spectateurs.

Arbitres: MM. Hirschi, Gard et Huwyler.

Buts: 6' Robert (Locher) 1-0; 17' Glowa 2-0; 23' Prestidge 1-2; 26' Giambonini (Vuille) 2-2; 44' Mouche (Jeckelmann) 2-3; 47' Locher (Neukomm) 3-3; 50' Loetscher (Robert) 4-3; 51' Glowa (McEwen) 5-3.

Pénalités: Sierre 2 x 2' et La Chaux-de-Fonds 3 x 2'.

Sierre: Erismann; Flotiront, McEwen; Glowa, Loetscher, Steudler; Zehnhäusern, Neukomm; Robert, Mattiez, Locher; Clavien, Melli, Guntern.

La Chaux-de-Fonds: Nissille 31' (Schnegg); D. Dubois, Jeckelmann; Mouche, Benoit, Prestidge; Seydoux, Bourquin; Niederhauser, Tschanz, N. Stehlin; Gobat, L. Dubois; Vuille, Giambonini, Jeannin; Rohrbach (21e).

Notes: Sierre sans Boucher (équipe nationale), M. Martin (malade), Rotzer (blessé), Gauthier ni Fonjallaz (école de recrues). La Chaux-de-Fonds sans L. Stehlin, McParland, Fuchs, Goumaz (au repos), Fernandez (malade), Gertschen (service militaire) et Hêche.



Ruben Giambonini: un but hier soir.

(Schneider)

Le point

Groupe 1: Davos - Rapperswil 5-2 (3-1 1-1 1-0). Zoug - Herisau 1-3 (1-1 0-0 0-2). — Le classement: 1. Herisau 4 (12-9); 2. Davos 4 (13-11); 3. Rapperswil 4 (10-10); 4. Zoug 0 (6-11).

Groupe 2: Ambri - Coire 5-3 (2-1 0-2 3-0). Lugano - Uzwil 6-2 (1-0 2-2 3-0). — Le classement: 1. Ambri 4-6 (32-10); 2. Lugano 2-4 (9-4); 3. Coire 2-2 (7-7); 4. Uzwil 4-0 (8-31).

Groupe 3: Bienne - Bâle 6-3 (0-1 4-1 2-1). Ajoie - Kloten 5-6 (2-1 0-2 3-3). — Le classement: 1. Kloten 4 (15-13); 2. Bienne

4 (16-14); 3. Ajoie 2 (17-19); 4. Bâle 2 (14-17).

Groupe 4: Berne - Zurich 1-7 (1-3 0-0 0-4). Langnau - Olten 5-5 a.p. (2-1 2-1 1-3 0-0), 2-3 aux penaltys. — Le classement: 1. Zurich 6 (19-9); 2. Berne 4 (14-11); 3. Olten 2 (14-20); 4. Langnau 0 (13-20).

Groupe 5: Fribourg-Gottéron - Martigny 8-4 (1-2 3-2 4-0). Sierre - La Chaux-de-Fonds 5-3 (2-0 0-2 3-1). — Le classement: 1. Fribourg 6 (22-14); 2. Sierre 4 (15-10); 3. La Chaux-de-Fonds 2 (21-19); 4. Martigny 0 (11-26). (si)

Défaite logique des Jurassiens

● AJOIE - KLOTEN 5-6 (2-1 0-2 3-3)

Bien qu'amputé de ses internationaux, Kloten a tenu parfaitement son rôle à Porrentruy. Face à un Ajoie généreux mais diablement imprécis, il ne connut guère de problème. Les Jurassiens eurent beau marquer quelques buts. A chacun de ceux-ci Mongrain et consorts savaient y répondre.

Une entrée en matière relativement rapide de part et d'autre en ce début de match. Place au hockey de plaisir. En quelques minutes, nous nous étions déjà mis sous la pupille de fort belles actions. Sur l'une d'elles, le jeune

Jolidon fut bien près d'ouvrir le score, mais son tir fut trop fluet pour tromper le portier zurichois. Ce n'était que partie remise et sur une passe de Leblanc, de la droite, Meier ouvrait les feux. Une poignée de secondes après, Kohler mettait la défense dans le vent, y compris le gardien, et Brambilla logeait la rondelle au fond de la cage.

Pas le temps d'y mettre «mon grain de sel» que celui de Kloten avait déjà excité le portier ajolot à deux ou trois reprises. Cela «Wahlait» la peine. Ce qui n'empêchait pas le portier ajolot d'y faire encore deux fois la révérence pendant ce tiers. Sur deux

buts qui furent des chefs-d'œuvre. La classe à l'état pur.

On remettait ça pour le dernier vingt avec la même vigueur. Comme précédemment, les Jurassiens allaient marquer d'entrée. La réponse de Mongrain fut quasi instantanée. On constatait alors un certain relâchement dans les rangs ajolots. Ainsi, ce fut le plus discipliné, le plus précis des adversaires qui prit le dessus.

Patinoire de Porrentruy: 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Pahud, Kuenzi et Schmid.

Buts: 3' Meier 1-0; 5' Brambilla 2-0; 12' Mongrain 2-1; 28' Mongrain 2-2; 34' Mongrain 2-3;

41' Kohler 3-3; 42' Mongrain 3-4; 46' Hutter 3-5; 53' Lechenne 4-5; 54' Sigg 4-6; 60' Sembini 5-6.

Pénalités: 3 x 2' contre Ajoie et 6 x 2' contre Kloten.

Ajoie: Wahf; Baechler, Sembini; Grand M., Meier, Leblanc; Schmid, Rohrbach; Kohler, Métié, Brambilla; Princi; Maurer, Lechenne, Jolidon; Morel.

Kloten: Morf; Wick, Uebersax; Mongrain, Yates, Jezzone; Baumann, Bruderer; Sigg, Lautenschlager B., Hutter.

Notes: Ajoie sans Christophe Berdat et Forster (blessés). Kloten sans Zehnder, Wäger, Celio, Schlagenhof, Hollenstein tous retenus par l'équipe nationale.

Un score sans appel Neuchâtel YS largement défait en 1^{re} ligue

● LAUSANNE - NEUCHÂTEL YS 11-3 (5-0 2-1 4-2)

Lors du premier tour, sur sa glace de Neuchâtel, l'équipe dirigée par Vaclav Libora avait réussi le petit exploit de contraindre le Lausanne HC au partage de l'enjeu. Mais les tours se suivent, sans forcément se ressembler...

Hier soir, au Centre de glace de Malley, le scénario a en effet été bien différent. Neuchâtel, plus souvent qu'à son tour, n'a pas pu faire autrement que de subir les événements, face à une formation lausannoise en très net regain de forme.

A une quinzaine de jours du match de barrage, qui l'opposera, fort vraisemblablement à Genève-Servette, le Lausanne-HC se devait de forcer la cadence et de se redonner confiance après un certain nombre de sorties pas toujours très convaincantes au niveau

en tout cas de la confection du jeu.

Après avoir ouvert la marque, après 10 secondes de jeu déjà, suite à une jolie combinaison entre Bonito et Monnier, les Lausannois ne relâchèrent pratiquement pas leur pression, et c'est avec une confortable avance de cinq buts qu'il regagnèrent leur vestiaire au terme de la première période. Tout, ou à peu près était dit...

Les Neuchâtelois, on le devine, ne se firent alors plus trop d'illusions sur le sort qui les attendait. Ils eurent toutefois le mérite de ne pas démissionner totalement, à l'image par exemple de leur gardien Riedo, qui se battit comme un beau diable dans sa cage, non sans un certain talent d'ailleurs.

Mais, face à ce Lausanne là, rapide, bien inspiré, décidé aussi à réussir un bon coup, il n'y avait rien à faire. Rien à faire non plus

contre Jean Lussier, qui se permit de marquer le numéro 6 pendant qu'un de ses équipiers purgeait une pénalité mineure et en glissant non plus sur ses patins, mais sur ses deux genoux!

Centre de glace de Malley: 950 spectateurs.

Arbitres: MM. Biedermann, Werly et Muller.

Buts: 1e Bonito 1-0, 6e Arnold 2-0, 11e Bobillier 3-0, 16e Monnier 4-0, 16e Monnier 5-0, 27e Rufenacht 5-1, 35e Lussier 6-1, 36e Monnier 7-1, 41e Bonito 8-1, 46e Loosli 8-2, 48e Weber 9-2, 56e Leuenberger 10-2, 58e Heughebaert 11-2, 60e Messerli 11-3.

Pénalités: 4 x 2' contre Lausanne; 2 x 2' contre Neuchâtel.

Lausanne: Neuhaus; Arnold, Favrod; Bobillier, Ruchet; Saladin; Monnier, Lussier, Bonito; Blanchard, Maillard, Favrod; Ecoeur, Weber, Heughebaert; Leuenberger.

Neuchâtel: Riedo; Schlappach, Dubuis; Messerli, Amez-Droz; Moser, Dietlin; Loosli, Ch. Waelchli, S. Waelchli; Droz, Bergamo, Steiner; Studer, Rufenacht, Magnin; Birrer, Chappuis, Pahud.

Notes: Lausanne sans Avilès (main cassée). Neuchâtel au complet. (or)

LE POINT

Viège - Fleurier 10-0
Lausanne - Neuchâtel 11-3
Forward Morges - Moutier 4-4
Monthey Star - Lausanne 2-1
GE/Servette - Yverdon 11-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Viège	18	16	1	1	144	34
2. GE/Serv.	19	16	0	3	156	33
3. Lausanne	19	15	2	2	150	32
4. Neuchâtel	17	10	4	3	92	24
5. Champéry	18	9	2	7	79	20
6. Moutier	18	4	5	9	67	10
7. Yverdon	17	5	11	1	62	11
8. Monthey	18	5	12	1	67	10
9. F. Morges	18	3	12	3	52	11
10. St. Laus.	18	2	4	12	66	12
11. Fleurier	16	1	14	5	52	12

Bonne résistance

● VIÈGE - FLEURIER 10-0 (1-0 3-0 6-0)

Se déplaçant sans grand espoir au fond du Valais, les Fleurisants ont fait l'essentiel, se battant sur chaque palet, mais la différence de classe s'est à nouveau repercutée sur le score. Le portier Luthi, en grande forme, a évité toutefois à son équipe d'être battue plus sévèrement. Les Fleurisants, qui ne se sont réellement créés qu'une seule occasion dangereuse où Weissbrodt voyait son tir dévié sous la latte par le portier sans pénétrer dans le but, ont offert une bonne résistance au leader. La deuxième période a été le reflet de la première, mais les Hauts-Valaisiens ont toutefois trouvé par trois fois le chemin des filets, défendus par un Luthi très en forme.

Continuant leur marche en avant, les Viégeois ont régulièrement et logiquement creusé l'écart dans l'ultime période. Tissot, blessé au début de troisième tiers, Jimmy Gaillard qui palliait jusque-là l'absence de ses défenseurs, regagna sa place en attaque, alors que le jeune Sandoz le remplaçait en défense.

Litterna-Halle, Viège: 1000 spectateurs.

Arbitres: MM. Pfyffer, Bueche, Chételat.

Buts: 5' Kuonen (Theller) 1-0; 24' Gardner (S. Mäusli) 2-0; 26' Theller (Bagnoud) 3-0; 29' Gardner (S. Mäusli) 4-0; 44' Bodenmüller (Hidber) 5-0; 45'

Gardner (Baldinger) 6-0; 48' Hidber 7-0; 48' S. Mäusli (Frischnecht) 8-0; 51' Bodenmüller (Hidber) 9-0; 54' Bagnoud (Kuonen) 10-0.

Pénalités: 2 x 2' contre Viège et 1 x 5' et 5 x 2' contre Fleurier.

Viège: Zuber; Gspöner, Baldinger; Girard, Roten; Rotzer, Nanchen; S. Mäusli, Gardner, Frischnecht; Theller, Kuonen, Bagnoud; Kummer, Hidber, Böni; Bodenmüller.

Fleurier: Luthi; Becerra, Boehlen; Gaillard, Jeanneret; Tanner, Rota, Bourquin; Guerry, Pluquet, Heinrich; Weissbrodt, Tissot, Anderegg; Sandoz. (jyp)

Hollenstein OK

Simon Schenk respire. Le coach national pourra compter sur les services de l'ailier de Kloten Felix Hollenstein lors du tournoi olympique. Souffrant d'un genou, le Zurichois s'est soumis à une arthroscopie qui n'a heureusement décelé aucune lésion au niveau du ménisque du genou gauche.

Pendant que Hollenstein était traité par le médecin de l'équipe de Suisse Pietro Segantini à Anchorage, Simon Schenk et ses sélectionnés se sont envolés pour Fairbanks où la Suisse affrontera mercredi soir les «Alaska Gold Kings». (si)

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Faire les Foires	17
LE LOCLE	Un Réveil alerte	18
NEUCHÂTEL	Belle allemande ruineuse	21
JURA BERNOIS	Nouvelle matu	23
JURA	Grotesque affaire de viol	24

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)

Du 25/1 au 1/2 1988

Littoral	+4,3° (2.294 DH)
Val-de-Ruz	+3,2° (2.470 DH)
Val-de-Trav.	+3,2° (2.482 DH)
La Chx-Fds	+1,6° (2.741 DH)
Le Locle	+1,4° (2.786 DH)

Confort genevois s'abstenir...

Le nouveau paysage immobilier chaux-de-fonnier

«Couple d'enseignants cherche appartement, 5 à 6 pièces, ensoleillé dans un quartier tranquille. CONFORT GENEVOIS S'ABSTENIR!» Une précision rédigée dans la rogne, déclare l'auteur de cette annonce parue dans nos colonnes immobilières fin janvier.

La situation du couple illustre parfaitement le nouveau paysage immobilier chaux-de-fonnier, qui tend à dérapier sur les standards lémaniques.

Plus moyen de trouver un appartement de cinq pièces pour un loyer d'environ 1000 francs, avec confort moyen. Cachet authentique et toilettes ramenées au chaud, à l'intérieur de la surface

habitée. Une offre qui faisait la spécificité du marché du logement chaux-de-fonnier, il y a peu d'années encore.

A la recherche d'un tel foyer depuis l'automne dernier, pour y loger le piano et l'enfant à naître, les deux enseignants n'ont reçu que des propositions luxueuses, correspondant aux normes de confort de la propriété privée (PPE).

Cheminée de salon, cuisine agencée, lave-vaisselle d'avant-garde, dédoublement des salles d'eau, poutres apparentes, lames chalet... loyer entre 1600 et 1800 francs. Charges abstenues!

«Confort genevois s'abstenir!» L'annonce suscite trois nouvelles offres.

Deux d'entre elles se cantonnent dans le même registre.

La troisième, sans indication de loyer, soumet une définition du «confort chaux-de-fonnier»: immeuble ancien, WC dans le palier, sans salle de bain, douche ni eau chaude.

Un tableau pithécantropique situé dans le quartier de l'Industrie et appelé à rénovation prochaine.

Ne trouvant pas la clé à leur problème sur place, les deux contribuables vont orienter leurs recherches dans les environs.

Le marché leur paraît plus ouvert au Locle et aux Brenets.

Un exemple qui plaide en faveur d'une accélération du processus de construction d'un lotissement à loyers raisonnables projeté dans l'est de la ville.

PF

● Lire également le «Regard».

REGARD

«Pépésation» en marche

Le marché immobilier grandes surfaces de La Chaux-de-Fonds loge à l'enseigne lémanique. Pour franchir le pas de porte, l'intéressé n'a qu'un choix: acheter en PPE ou louer tout aussi cher!

Les vaines tribulations d'un couple chaux-de-fonnier pour trouver un cinq pièces à mille francs et les propositions haut standing reçues en retour démontrent l'inadéquation entre l'offre et la demande. L'absence d'alternative.

Les grands appartements

imposent l'esthétisme standard importé des bassins économiquement nantis et correspondant aux canons de la PPE.

Résultat d'une campagne de transformations sans ménagement, ignorant les vertus de la rénovation douce. Celle qui permet de revaloriser les vieux appartements en améliorant les commodités sans nuire à leur cachet.

L'uniformisation des normes ne laisse plus le choix du niveau de confort souhaité. Elle conduit à un nivellement des loyers par le haut, incitation à l'acquisition de ses murs en propriété par étage. Un logement acheté 400.000 francs pèse moins lourd en mensualités qu'une location

avoisinant, charges comprises, les 2000 francs.

400.000 francs, c'est le prix auquel monte un cinq pièces rénové dans le quartier de l'Industrie, où cohabitent - vestiges d'un passé récent avec WC dans l'escalier - des 3 pièces à 100 francs. La tendance est à mettre ces derniers par paire dans l'ascenseur du haut de gamme.

La «pépésation» du patrimoine bâti se lit dans les statistiques de la commune. Plus de la moitié (58%) des 159 bâtiments constitués en PPE entre 1965 et 1987 à La Chaux-de-Fonds sont d'anciens immeubles transformés.

Le fait de soustraire les grands appartements de la location ne fait que serrer davantage un marché déjà trop serré par le peu de vacance disponible.

La collectivité réagit en projetant la construction d'un nouveau lotissement. Il serait temps de connaître les surfaces provisoirement retirées de ce même marché par des promoteurs qui comptent sur l'inflation immobilière pour mieux rentabiliser les rénovations.

Si le logement est à vendre, ceux-ci - et ils existent - sont d'ores et déjà vendus aux intérêts spéculatifs.

Patrick FISCHER

L'arithmétique est chose simple

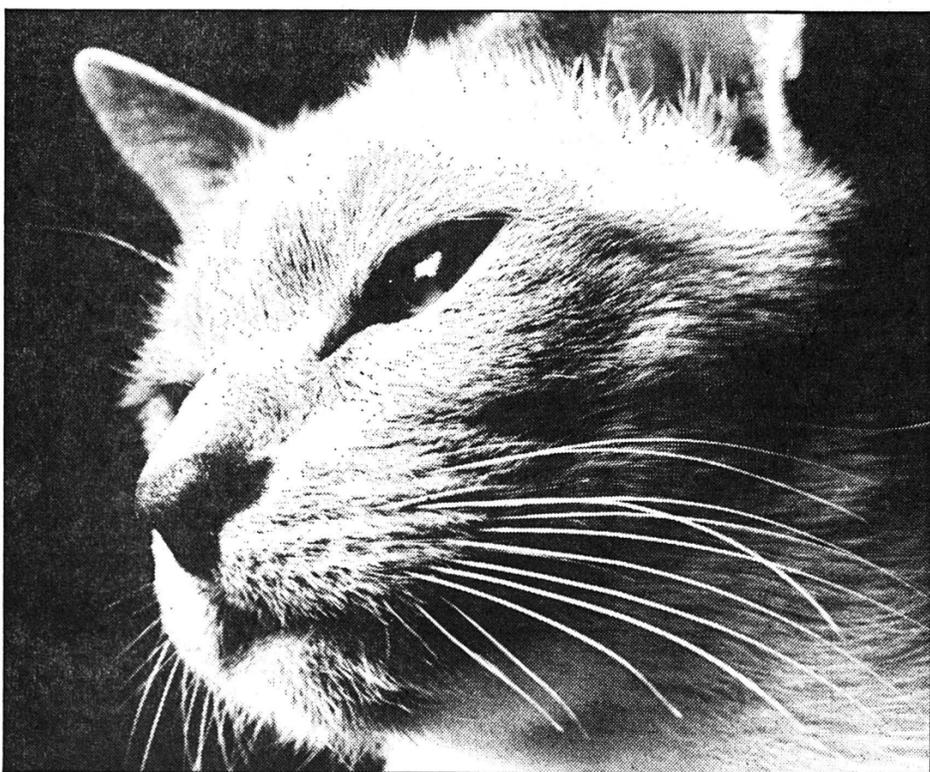
La SPA, une société à but idéal

D'emblée se pose la soustraction. 40 chats, 10 chiens, c'est le nombre de quadrupèdes dont s'occupe en moyenne, par mois, la Société protectrice des animaux de La Chaux-de-Fonds. Nourriture, soins vétérinaires, aménagements des locaux, frais généraux, l'entretien d'un chien coûte dix francs par jours à la SPA, de quoi absorber rapidement les cotisations d'un millier de membres protecteurs, les legs qui, parfois, viennent s'ajouter à ce montant.

Ne s'improvise pas qui veut gardien d'animaux. Tout individu disposant de 20 chats, chiens ou autres bêtes, c'est-à-dire toute personne exploitant un magasin où l'on vend des bêtes, c'est-à-dire toute personne, un cirque, dirigeant un laboratoire ou une société protectrice d'animaux, doit être en possession d'un certificat de capacité, obtenu, après avoir suivi, avec succès, les cours organisés par l'Office vétérinaire fédéral. Dans le canton de Neuchâtel, une quarantaine de personnes détiennent ce certificat. Relevons, au passage, que la période transitoire étant actuellement terminée, les Offices vétérinaires cantonaux sont, dès 1988, responsables de ces cours.

REMIS SUR PATTES

Lorsqu'un chat arrive à la SPA de provenance inconnue il est contrôlé. Les parasites de tous genres sont éliminés. En l'absence de certificat intervient un vaccin préventif, suivront, plus tard les immunisations obligatoires. Le félin subit ensuite une période de réadaptation. On étudie son comportement avant de le lancer dans la convivialité.



Ceux qui n'ont pas voix au chat...pitre!

(Photo Impar-Fischer)

Ces soins exigés par la loi, prennent du temps, coûtent cher, les fournisseurs ne font pas de cadeaux. Les chats placés par la SPA sont en parfaite santé physique et psychique. Mieux vaut «entretenir» Minet quelques semaines de plus plutôt que de lui donner un maître dont il changera dix jours plus tard.

L'entretien d'un animal coûte, c'est évident mais les cotisations des membres, les legs ne sont-ils pas là pour subvenir à ces besoins?

Les titres en banque ne serviraient pas aux animaux. Les comptes, parfaitement tenus jusqu'ici, ont été vérifiés et déclarés conformes, lors de la dernière assemblée gé-

rale de la SPA. L'argent a été employé à bon escient.

Comme le stipule l'article 2, lettre E de ses statuts: la SPA a pour but de «prendre en charge» tous les animaux errants abandonnés ou maltraités. C'est dans ce sens que les membres souhaitent voir la société se développer.

D. de C.

Pacifiste devant le juge

Le Dr Béguin s'offre un procès pour célébrer les 50 ans de son engagement

La veine anti-militariste des Montagnes neuchâteloises souffre quelque peu d'anémie. Le Dr Max-Henri Béguin est une de ces voix qui maintiennent la permanence du témoignage pacifiste à La Chaux-de-Fonds. Pour célébrer les 50 ans de sa prise de conscience, il s'offre un procès, lundi, comparaisant devant le Tribunal civil pour avoir amputé l'impôt fédéral direct des 20% destinés aux dépenses militaires.

M. Béguin a toujours refusé de payer taxe et impôt militaires, versant un montant équivalent à une organisation qui travaille pour l'aide au tiers monde et la solidarité internationale.

Ce refus se traduit par un ordre de saisie auquel, pour marquer le cinquantenaire de son engagement, le pacifiste a fait opposition. «L'occasion de restructurer ma pensée», dit-il. Sa plaidoirie tient en 4 pages dactylographiées. Un manifeste pour la paix.

DANS LA SOLITUDE DE VERDUN

En 1938 - il pressentait la guerre en préparation et se trouvait sur le cimetière de Verdun - le jeune homme signe un pacte: «Je me suis agenouillé et dans cette immense solitude j'ai prononcé à haute voix ces paroles: Je prend

l'engagement, devant vos croix, de mettre mes forces, toute ma vie, au service de la paix, pour qu'il n'y ait plus de guerre, pour que les hommes ne se tuent plus.»

De retour en Suisse, ce sont six prisons et neuf mois de pénitencier qui accueillent son statut d'objecteur de conscience. A la Promenade, son témoignage se nourrit des écritures du Nouveau Testament, remis par le pasteur Eugène Porret, et se christianise.

Guerre et enseignement du Christ lui apparaissent inconciliables. Un hiatus qui l'amènera une vingtaine de fois devant les tribunaux - prévenu ou témoin - depuis son installation à La Chaux-de-Fonds, en 1953. Son objectif: «Faire avancer la cause de la paix et de la justice envers les objecteurs de conscience.»

Et de conclure son plaidoyer: «Si notre pays était conscient de la solidarité qui nous unit à toute l'humanité, nous déciderions de consacrer à l'aide au tiers monde les sommes et les forces que nous gaspillons à maintenir une armée qui ne sert plus à rien.»

Dans la réalité comptable, la Confédération récupère l'impôt contesté par le Dr Béguin, surtaxe en prime! Le prix d'un geste qui a valeur de symbole.

P. F.

Le Vallon à la montagne

Liaison par car entre l'Areuse et le Doubs

Dubied, en sursis, a licencié 431 personnes fin décembre. Quelques dizaines d'entre elles ont retrouvé un emploi dans les Montagnes neuchâteloises. D'autres seraient prêtes à s'y rendre si elles pouvaient gommer le problème des transports. Sans voiture, le trajet Couvet - La Chaux-de-Fonds ou Le Locle tient de l'expédition. La «Région Val-de-Travers, les instances communales et cantonales concernées ont décidé d'instaurer un service de bus entre l'Areuse et le Doubs.

Actuellement, la conseillère sociale a reçu 17 inscriptions. Assez pour envisager des transports en commun avec l'aide financière de la ville de La Chaux-de-Fonds, des communes du Val-de-Travers, de l'assurance chômage pendant quelques mois.

Le secrétaire régional, Antoine Grandjean, est optimiste:

- Ce moyen de transport sera vraisemblablement déjà à la disposition des usagers dans le courant du mois de mars 1988, à savoir dès l'obtention de la concession nécessaire à l'exploitation de la ligne.

Chef d'exploitation du RVT, Jean-Louis Gander précise que tout dépend de l'obtention de la concession, de la disponibilité du personnel et des véhicules à disposition.

Dans un premier temps, il s'agit de bénéficier d'une concession fédérale de type II, qui autorise le transport des «pendulaires» (travailleurs et écoliers). Le cas s'est déjà présenté avec le transport des élèves des Verrières et des Bayards

jusqu'au Collège secondaire de Fleurier.

- Nous avons commencé avec une concession du type II pour finalement ouvrir la ligne au public avec une concession I.

Pour l'instant, c'est le transport des pendulaires qui est à l'étude. Le car, un véhicule du RVT sans doute, partirait de Fleurier, direction Le Locle par Les Ponts-de-Martel. Un voyage sans trop d'arrêts et moins coûteux que le déplacement en voiture particulière.

TAS DE FUMIER

Un bus le matin à l'aller; un autre le soir pour le retour au bercail. Ce qui sous-entend des courses à vide. Il serait donc bon d'ouvrir cette liaison au public et de demander directement la concession du type I. Le transport des étudiants de l'Ecole technique du Val-de-Travers jusqu'à l'Ecole d'ingénieurs du Locle est envisageable. Celui des Vallonniers qui doivent se rendre dans les Montagnes pour toutes sortes de raisons (achats, hôpital) serait résolu.

Actuellement, les bus postaux qui passent par La Brévine et s'arrêtent à chaque tas de fumier sont peu attractifs. Une liaison plus rapide permettrait même de transporter le courrier ou les marchandises des entreprises entre le Val-de-Travers et les Montagnes.

Tout semble possible si une clientèle existe. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Gilda Grandjean, conseillère sociale du Val-de-Travers, à Couvet, au tél. (038) 62.23.63. JJC

Le braquage du pauvre

Agression à petit budget à Bassecourt

Vers 18 h 25, hier, un inconnu, jeune homme, 20-25 ans, 180-185 cm, corpulence mince, portant un bonnet de ski rouge, un anorak et un pantalon foncé, armé d'un pistolet, a fait irruption dans le kiosque de la gare à Bassecourt. Sous la menace de son arme, il a exigé la remise d'une somme d'argent.

La commerçante lui a remis une petite somme de liquide et le voleur a quitté le lieu au guidon d'un cyclomoteur.

Toute personne ayant fait des constatations en relation avec cette affaire est priée de les communiquer à la police.

cinémas

<p>abc Centre de culture Réservation (spectacles): ☎ 23 18 10 ou 23 72 22 Location: à la caisse ¼ h avant les séances 23 72 22</p>	<p>musique Vendredi 12 à 20 h 30 Percussion orchestra avec Reto WEBER, batterie, percussions Nana TWUM NKETIA, percussions africaines</p>	<p>cinéma Du samedi 13 au lundi 22 à 20 h 30 Les 20 et 21 à 17 h 30 et 20 h 30 Le chant des sirènes Un film de Patricia Rozema 1re vision / Age: 12 ans / V.o. anglaise sous-titrée en français.</p>	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

<p>E D E N 23 13 79</p>	<p>2e semaine Le triomphe actuel des écrans helvétiques ! ● En grande première Suisse ● L'amour, quand c'est trop fort, ça peut faire peur, très peur. Un thriller inhabituel, excitant, captivant qui vous cloue sur votre siège. Réalisé par Adrian LYNE - 16 ans DOLBY STEREO Faveurs suspendues</p>	<p>Tous les soirs à 20 h 45 Samedi - Dimanche 2 matinées à 15 h et 17 h 30 Mercredi séance supplémentaire à 18 h 30</p>
<p>VENDREDI-SAMEDI à 23 h 30 JEUDI-LUNDI-MARDI à 18 h 30 20 ans RÉVERIES TORRIDES POUR INITIÉS Strictement public averti</p>		

<p>CINÉMA ☎ 23 19 18 SCALA GRANDE PREMIÈRE ● 16 ans ● Tous les jours à 16 h 30 - 18 h 30 et 21 h Il est arrivé !</p>		<p>Ces temps-ci, les super-héros se portent bien! Action, fantasy et humour noir. ROBOCOP 50% HOMME 50% MACHINE 100% FLIC</p>		<p>Matinées pour enfants Mercredi-Samedi-Dimanche à 14 h 30 Un grand dessin animé de Steven Spielberg FLEEVEL et le Nouveau Monde</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>CINÉMA ☎ 23 19 55 PLAZA ENTIÈREMENT RÉNOVÉ GRANDE PREMIÈRE ● 4e semaine ● ● 12 ans ● Tous les jours à 15 h et 20 h 30</p>		<p>LE DERNIER EMPEREUR De Bernardo Bertolucci Une grande fresque. Tout y est, l'ampleur et la beauté, l'émotion...</p>	<p>ATTENTION: changement de salle ● 4e semaine ● Tous les soirs à 18 h 15 ● 12 ans ● Un film simple et frais comme un cri du cœur HOPE AND GLORY LA GUERRE A 7 ANS un film de JOHN BOORMAN SARAH WILES, DAVID JOHNSON, SHIRAZ D. GONNER, et SEBASTIAN RICE EDWARDS dans le rôle de BILL</p>	<p>Attention ! Dimanche à 10 h 30 Les matinées musicales du PLAZA NUREYEV DON QUICHOTTE Un des meilleurs films de ballet Durée 1 h 45</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>CINÉMA ☎ 23 28 88 CORSO GRANDE PREMIÈRE ● 12 ans ● Tous les soirs à 21 h Samedi-Dimanche à 16 h 30</p>	<p>Dans la police, il y a deux méthodes: la traditionnelle et l'autre... avec DAN AYKROYD DRAGNET LOS ANGELES POLICE</p>	<p>Attention ! 2e film Tous les soirs à 18 h 45 Samedi-Dimanche à 14 h 30 avec D. HOFFMAN W. BEATTY I. ADJANI ... ● 12 ans ● 2e semaine Star</p>	<p>LE LOCLE ☎ 31 13 15 CINÉMA CASINO Du mercredi au dimanche Tous les soirs à 20 h 30 et Mercredi-Samedi-Dimanche à 14 h 30</p>	<p>99 Une véritable sensation! Toute cette décennie durant, aucun cinéma a vu de scènes de danse aussi renversantes. 99 Dirty Dancing PATRICK SWAYZE JENNIFER GREY</p>	<p>Attention ! 2e film à 18 h 30 Samedi-Dimanche à 16 h 30 - 18 h 30 ● 16 ans ● Un film policier dans la lignée d'un tout grand Simonon. NOYADE INTERDITE UN FILM DE PIERRE GRANIER-DEFERRE</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour votre bien-être de 7 à... 77 ans!

Respiration Relaxation

Yoga

Institut Maytain
Collège 11 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 30 23

VOYAGES + VACANCES

VOTRE AGENCE DE VOYAGES
Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/232 484

Oisellerie de la Tour

B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

oiseaux et poissons exotiques articles pour chiens et chats

Mme Maguy

Parapsychologue, numérogie, taches d'encre, cartomancière, marc de café, résoud tous vos problèmes.
Cours suivis à l'Institut psychologique des sciences de Paris. Reçoit sur rendez-vous. Discretion assurée.
☎ 039/28 84 29 ou 038/24 01 35.

A vendre

Subaru Justy

5 portes, gris métallisé, 4 pneus d'été, 4 pneus d'hiver, radiocassette, 19 000 km. Prix à discuter.
Téléphonez aux heures des repas, 039/26 99 19

PNEUMATIQUE HYDRAULIQUE UNIVERSO

Cours sur automates programmables

UNIVERSO SA No 30 organise, une fois par mois, une journée d'initiation ou de perfectionnement sur automates programmables, dans ses locaux
allée du Quartz 1 à La Chaux-de-Fonds
Chaque participant dispose d'une console de programmation et un automate lui permettant un travail individuel pendant le cours.
Le cours comprend maximum 6 personnes.
Les demandes de renseignements sur les cours et les inscriptions sont à adresser à:
UNIVERSO SA No 30
Allée du Quartz 1
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 06 06
La formation continue

gastronomie

Hôtel de La Rasse
Biaufond
Fermé dès lundi 8 février 1988.
Réouverture: le samedi 27 février 1988.

AU MANDARIN

福祿居酒家
RESTAURANT CHINOIS

sa nouvelle carte ses nouvelles spécialités
et toujours son menu du jour
Léopold-Robert 61, ☎ 039/23 32 50 (1er étage du Terminus)

Lunettes
Lentilles de contact
Maitres opticiens
Diplôme fédéral

von gunten
Av. Ld. Robert 23
039/23 50 44

Nouveau
déchirures, accrocs et trous sur vêtements en cuir
Réparation par soudage et presque invisible. Sur rendez-vous
Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57

natural

vous propose:

Voyages de noces!
Jeunes mariés faites-vous offrir votre voyage de noces avec nos bons cadeaux mariage.
A des prix anniversaire!

natural SA
Agence de voyages, 51, avenue Léopold-Robert (entrée Daniel-JeanRichard), ☎ 039/23 94 24

Faire les Foires de Francfort

Un outil de marketing présenté hier aux exposants potentiels

Les Foires de Francfort occupent une place centrale sur le marché européen des salons commerciaux. Entreprises et visiteurs helvétiques sont largement représentés, sans que l'arc jurassien y occupe une place privilégiée. Une séance d'information et de prospection était organisée hier à l'étage d'un établissement public de la place pour mieux faire connaître ce volet d'un marketing efficace.

La séance était organisée par la maison bâloise Natural S.A., représentante pour la Suisse et le Liechtenstein des Foires de Francfort, avec la collaboration de la Chambre de commerce et de l'Union cantonale des arts et métiers. Quelque 25 représentants des milieux du commerce et de l'industrie y participaient.

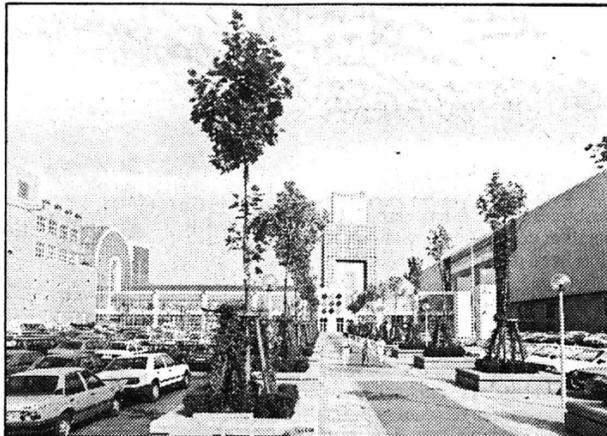
Responsable de Natural, M. Heinz Ganther a rappelé l'importance des foires internationales pour un pays vivant de l'exportation comme la Suisse: «Un élément d'optimisation du marke-

ting». Francfort place les exposants suisses au cœur du partenaire privilégié pour les relations commerciales de la Confédération. Un tiers de ses importations proviennent de RFA (25 milliards de francs) et 21% des exportations lui sont destinées (14 milliards).

Francfort est réputé pour ses qualités de créativité et d'innovation. C'est la 2e surface de foire d'Allemagne avec 262.000 m² en halle et 56.000 m² à ciel ouvert. Un chantier d'agrandissement est en cours.

En 1987, les Helvètes représentaient un effectif de 900 exposants et de plus de 15.000 visiteurs. Les foires s'y déroulent tout au long de l'année, par la succession de nombreux salons sectoriels. Des rendez-vous qui vont du forum des banques de données aux fourrures et à la musique en passant par les textiles technologiques et le design urbanistique.

M. Ganther admet que la parti-



Francfort: une réputation de créativité et d'innovation. (Photo sp)

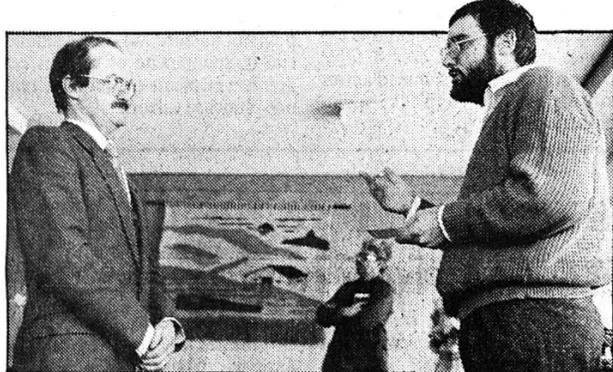
cipation romande n'est pas des plus fortes. «Les Foires de Francfort sont principalement consacrées aux biens de consommation. L'arc jurassien a une vocation plus orientée dans la micro-techni-

sent toutefois intéressantes car la région est bien représentée par le nombre de visiteurs. Il organisait hier la 2e présentation décentralisée dans le canton après une première, en 1987, à Neuchâtel.

P. F.

Avec les bougies des nocturnes

Le Home de La Sombaille équipé d'une vidéo grand écran



Le chèque a passé des mains de M. Kern (à gauche) dans celles de M. Saison. (Photo Impar - Gerber)

Les bougies vendues par le Lions-Club pendant les dernières nocturnes de décembre étaient de mèche avec la manifestation organisée hier au Home médicalisé de La Sombaille!

Le produit des ventes a permis de réaliser un bénéfice de 3000 francs, remis en chèque à l'institution pour personnes âgées, afin d'aider au financement d'une installation vidéo grand écran.

Président du Lions-Club, M. Jean-Philippe Kern (à gauche) a rappelé l'alternance des actions de bienfaisance du club, menées une année sur deux en faveur des personnes âgées, puis de la jeunesse.

Directeur de La Sombaille, M. Emile Saison était heureux d'inaugurer la nouvelle installation, en même temps qu'il recevait le chèque. Ajoutée au cadeau d'une entreprise radio-tv de la place et à l'apport du fonds de réjouissances de la maison, l'aide du Lions aura permis de doter le home d'un équipement particulièrement adapté. Le grand écran amélioré sensiblement le confort de vision pour les personnes âgées. Pensionnaires et personnel pourront assister à la projection de film vidéo et se brancher directement sur les programmes TV, avec les Jeux olympiques en point de... mire. (pf)

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Fatton Grégoire Christian, fils de Christian François et de Fatton née Veya Nicole Elisabeth. - Matthey-Prévôt Jérémy, fils de Philippe André et de Matthey-Prévôt née Degiorgi Mary Dominique. - Dubois Ludovic, fils de Georges Ali et de Dubois née Seesugur Seela. - Dubois Clémentine, fille de Lucien Henri et de Dubois née Abo Marianne Marthe. - Tschanz Stéphanie, fille de Alain Gilbert et de Tschanz née Zanon Francine Josiane.

Promesses de mariage

Suiter Stefan Walter et Piguet Sabine. - Battiston Ives et Palomo Maria del Carmen. - Nobs Freddy

et Gabaz Véronique Marie Christiane.

Mariages

Guenin Daniel Reymond et Guenin née Favre-Bulle Micheline Aline. - Tschanz Francis Olivier et Tschanz née Oppliger Katy. - Fleury Thierry et Fleury née Scheidegger Françoise Hélène.

LA SAGNE (janvier 1988)

Mariage

Sandoz-Othenin Maximilien et Sandoz-Othenin, née Bonjour, Viviane Yvette.

Décès

Perrenoud Marthe-Lina, née en 1902. - Leuenberger Georges Henri, né en 1906.

PUBLI-REPORTAGE

DC Protagonista coiffure

Rue de la Serre 32

☎ (039) 23 53 45



«Je cultive la sagesse faisant de la coiffure non pas un métier mais aimant l'art... un plaisir».

«Que la coiffure commence».

M. Corrado reçoit sur rendez-vous.

La montre inspiratrice

Conférence de Mme Cardinal

Quel objet, autre que la boîte de montre, a-t-il suscité davantage de créativité? Invitée par la Commission des conférences publiques, Mme Catherine Cardinal, nommée prochain conservateur du MIH, développait hier soir à la SSEC, un thème prisé entre tous: le décor de la montre, de la Renaissance au Jugendstil. L'érudition de la conférencière, les détails démontrés sur diapos, captivèrent le nombreux auditoire.

A l'époque de la Renaissance, bijou plutôt que garde-temps, la montre avait toutes sortes de formes, croix, coquilles, les boîtiers étaient taillés dans les matières les plus inattendues, cristal de roche, argent doré, boîtier d'ambre en forme de bouton de pavot, «heureusement que nous avons des documents d'archives, des actes notariés, commente la conférencière, pour prouver que les pierres précieuses étaient employées dans la décoration»...

Puis les émaux jouèrent un très beau rôle. Les émailleurs ne créaient pas eux-mêmes des décors originaux, ils exécutaient les compositions soumises par une autre catégorie d'artistes.

Vers les années 1620-30 un orfèvre français entreprit de peindre sur émail, aussitôt suivi dans sa démarche. Cela permettait de décorer le fond, le couvercle, le cadran, de plusieurs phases d'un même sujet, constituant par là toute une histoire.

Intervint le portrait. La montre, conservée au MIH, représentant Philippe IV d'Espagne, métal ajouré, émail, pierres précieuses, est un rare joyau. «Quelle chance qu'elle soit conservée, jamais on

aurait pu imaginer de tels chefs-d'œuvre», poursuit la conférencière.

Fin du XVII, début du XVIII se produisent des changements importants dans la technique horlogère. Grâce à l'invention du spiral-ressort, les montres deviennent des garde-temps, la décoration est plus sobre, interviennent les monogrammes, les «oignons» cloutés d'or.

Le style Louis XV a la particularité d'englober tous les arts. Les émailleurs s'inspirent de l'art en création. Étonnant de voir le peu d'écart existant entre la création picturale d'une œuvre et sa réalisation sur l'émail d'un boîtier.

Suivent le style Louis XVI ou néo-classique, l'emploi de l'or de diverses couleurs, jaune, vert, blanc. La fin du XVIIIe c'est l'émail bleu de Sèvres ou vert émeraude sur fond guilloché.

Au début du XIXe, émaux et or composent les décors, puis apparaît la gravure. Mme Cardinal évoque au passage le prestigieux apport de La Chaux-de-Fonds à cet art.

«Quant au XXe siècle, peut-être vous en parlerais-je une prochaine fois», conclut la conférencière avant de se prêter au jeu des questions du public.

D. de C.

PUBLICITÉ

CE SOIR à 20 h. précises
SALLE DE L'ANCIEN STAND
(1er étage)

MATCH AU LOTO

du CLUB ALPIN SUISSE

1er tour gratuit

4 magnifiques cartons

Décision après les élections

Succession Francis Matthey: le parti socialiste choisit les voies démocratiques

Le Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds était réuni hier soir au Buffet de la Gare pour examiner différentes questions relatives aux prochaines élections communales. Entre autres, la succession de Francis Matthey qui vient d'être élu conseiller d'Etat en remplacement de René Felber, élu conseiller fédéral.

Il a d'autre part discuté des objectifs principaux que le parti défendra, non seulement lors de la campagne électorale mais surtout au Conseil général, lors de la législature 1988-1992 qui suivra les élections communales de mai prochain.

Dans son programme, le parti socialiste mettra l'accent sur les objectifs suivants:

- la poursuite du développement économique de la ville en favorisant la création d'emplois dans l'industrie et les services;
- la politique sociale et des salaires;
- la formation des jeunes, le perfectionnement et la reconversion professionnelle des adultes;
- la construction de logements et la protection des locataires en

se basant notamment sur l'initiative et le projet de loi que le parti socialiste cantonal a déposé contre les congés-vente, ainsi qu'en soutenant la création de nouveaux logements;

● l'aménagement urbain et la qualité de la vie en ville;

● la protection du cadre de vie et de l'environnement.

En ce qui concerne les élections communales, le parti socialiste a décidé de s'en tenir à l'esprit et à la lettre de la législation neuchâteloise qui veut que les électrices et les électeurs élisent les membres du législatif (Conseil général) et que c'est ce même législatif qui élit ensuite les membres du Conseil communal.

Il appartiendra dès lors, après l'élection du Conseil général, au Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds de choisir dans ses rangs la personnalité qui paraîtra la plus apte aux côtés du conseiller communal Charles Augsburger à assurer au sein du Conseil communal la mise en œuvre de ses objectifs.

R. D.

Les parents aux maths!

Premiers bulletins scolaires de l'année d'orientation

Mise en place l'automne dernier, l'année d'orientation (première secondaire nouvelle formule) a franchi sa première étape. Les bulletins scolaires sont tombés fin janvier et l'heure des calculs savants a sonné. L'orientation en cours a déjà pris un virage.

A la direction des écoles secondaires, on se refuse toutefois à tirer un bilan général, prématuré à tous points de vue puisque l'observation menant à l'orientation se fait sur toute l'année.

Rappelons toutefois, nouveauté du système, que le résultat définitif repose sur trois données: les épreuves cantonales passées en deux temps (un résultat est déjà notifié), les bulletins des deux semestres (dont le premier vient d'être établi) et le préavis des maîtres qui se donnera en fin d'année scolaire.

On présume que nombre de parents ont appliqué la mathématique de circonstance: addition des notes des trois branches principales, moyenne générale de toutes les branches, et résultats transformés en mention: A, B, et C avec toutes les combinaisons possibles de ce tiercé, qui seront déterminantes en fin de parcours.

L'information a certainement bien passé et la direction n'a pas été submergée d'une vague d'inquiétude. Il est vrai que, dans la volonté de transparence de communication de cette année-témoin, les élèves annonçant quelques problèmes ont été le sujet d'entretien entre maîtres d'orientation et parents. Un effort qui a porté ses fruits.

D'ailleurs côté élèves, l'année CO (Classe d'orientation) passe bien. «Les élèves ont beaucoup de plaisir, remarque le corps ensei-

gnant, même à l'allemand». La nouvelle méthode y est certainement pour quelque chose aussi. De même que des mesures d'appui mises en place ont permis de mieux gérer ces classes hétérogènes qui causaient quelques soucis.

On ne fera donc pas le bilan transitoire face aux acquis des élèves mais par contre les enseignants font l'inventaire. «Ils ont fourni un engagement très grand» remarque J.-Cl. Regazzoni, directeur. Ils se sont aussi penchés sur les difficultés d'évaluation face à ce problème de l'hétérogénéité des classes et les disciplines dites d'éveil sont sous la loupe, et l'objet d'un document adéquat.

L'échange dans les conseils de classe où tous les maîtres sont présents apparaît grandement bénéfique, amenant à prendre en compte de petits éléments intéressants pour l'évaluation finale. Pour l'exemple, relevons ces problèmes de motricité relevés par le maître des travaux manuels.

Et puis, se félicite-t-on, avoir des enseignants venant des différentes sections (spécialistes et généralistes) est un enrichissement sur différents plans. «En tous les cas, ça se passe remarquablement bien» entend-on de part et d'autre: les profs reconnaissent eux-mêmes que c'est assez passionnant. (ib)

Tamponnage

Peu après 15 heures, lundi, l'automobile conduite par Mme E. P., demeurant Les Breuleux, roulait rue Daniel-JeanRichard, direction ouest lorsque, à l'intersection rue du Midi, elle est entrée en collision avec la voiture pilotée par M. P. L. Dégats.

avis urgent

Ce soir au

Victoria Pub

Av. Léopold-Robert 90

SOIRÉE
JAZZ

Dès 20 h 30, avec le

VICTORIA JAZZ GANG

LA CHAUX-DE-FONDS 20

PUBLICITÉ

URGENT

Cherchons

AIDE-
MONTEUR

sachant si possible travailler sur plan.

Tél. 039 / 23 04 04

L'aventure de deux jeunes gens

Le Réveil des Ponts-de-Martel a 150 ans d'existence

1838-1988. Le Réveil des Ponts-de-Martel fête cette année son 150^e anniversaire. Le 11 février, date de sa création et à l'origine des premières réunions de ce mouvement religieux, reste un jour important pour le village. Et depuis tout ce temps, la tradition ne s'est pas perdue. Selon le pasteur Sully Perrenoud, c'est sans doute la seule manifestation qui rassemble le plus de chrétiens de dénominations diverses.

Il nous paraît intéressant de relater dans les grandes lignes la longue et passionnante histoire du Réveil des Ponts. Un soir de l'hiver 1838, une tourmente s'était déchaînée sur le pays et avait surpris Héloïse Sandoz et son frère, qui s'étaient rendus en traîneau au Val-de-Travers. Leur retour à la tombée de la

nuit au milieu des tourbières fut un véritable calvaire. Ayant perdu tout espoir de se tirer d'affaire, ils confièrent leur âme à Dieu.

FORMIDABLE INSTINCT

Ne les voyant pas arriver, leurs parents commencèrent à se faire du souci et envoyèrent des gens à leurs recherches. Démarche inutile, puisqu'au moment où tous s'apprêtaient à partir, ils entendirent dans le froid le tintement des grelots du cheval. Guidé par un formidable instinct, l'animal avait traversé les marais gelés et ramené les voyageurs à bon port. Les prières des jeunes gens avaient été entendues et Dieu les avait conduits.

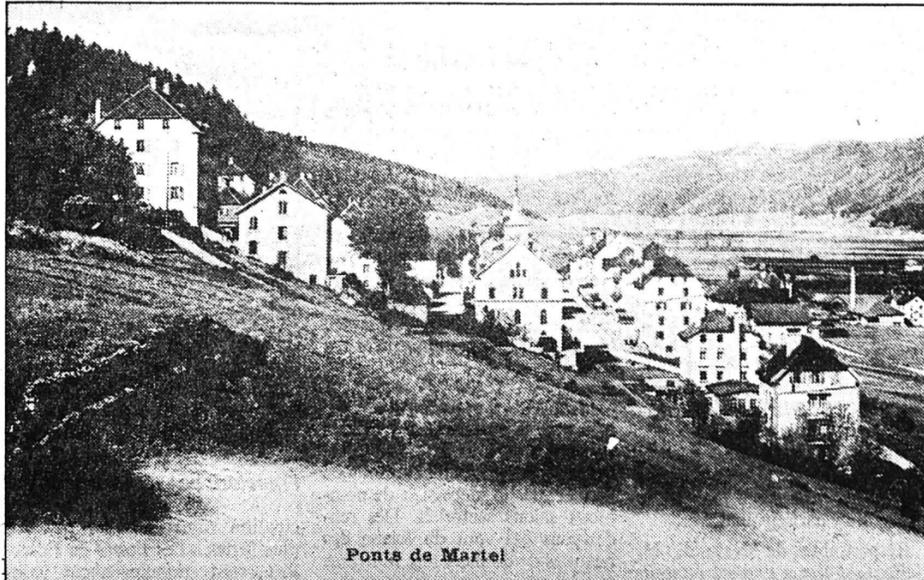
Cet extraordinaire événement fut à la base de la conversion de

centaine de Ponliers. En effet, ce premier miracle fit place à un second : avant même d'avoir pu se réchauffer et se restaurer, Héloïse Sandoz se jeta à genoux et rendit grâce avec une ferveur si naturelle que chacun en fut touché. Lorsqu'enfin nos deux aventuriers furent remis de leurs émotions, la veillée se poursuivit avec toutes les personnes parties à leur secours en chantant des cantiques, en lisant la Bible et en discutant amicalement.

ON REMET ÇA !

Tous furent emballés par un tel engouement, qu'ils décidèrent de renouveler l'expérience semaine après semaine. Le dimanche suivant, une dizaine de jeunes étaient à nouveau réunis dans la même chambre et Dieu était au milieu d'eux. Dès ce jour, celui qui devient par la suite le mari d'Héloïse Sandoz - Alexandre Robert - se joignit à eux. Sans direction, sans conseils, sans pasteurs, n'ayant pour guide que la parole de Dieu et pour initiatrice une jeune fille, ils parvinrent ensemble à la foi la plus solide.

Le Réveil fit boule de neige et chaque dimanche amenait de nouveaux visages, habitants du village ou des environs et émanant de toutes les couches de la population. Plusieurs furent attirés par la beauté de l'Evangile; d'autres, plus tard, par la vie des nouveaux convertis. Ils voyaient en cela la nécessité de se voir, de communiquer avec autrui, de parler de leurs expériences, de raconter leurs peines, et leurs luttes.



Le village des Ponts-de-Martel au début du siècle. (Collection Georges Warrisse - Photo Impar-Favre)

Un signe de ce mouvement fut l'impérieuse envie de propager la bonne nouvelle au loin et nombre de Ponliers devinrent missionnaires, pasteurs, évangélistes, diacousses. Qui dit Evangile pense également Générosité et très vite les «réveillés» s'occupèrent des pauvres et des malades. Dès 1848, l'offrande recueillie le 11 février fut destinée aux asiles John Bost. Ce dévouement et cette prodigalité se firent contagieux et beaucoup de chrétiens des Ponts soutinrent de leurs dons une soixantaine d'œuvres.

Les relations de la paroisse réformée avec ce groupement furent toujours fraternelles. Certains pasteurs collaboraient, alors que d'autres se montraient plus discrets; les personnes touchées par le Réveil étaient d'ailleurs des membres de divers mouvements. Toutefois on le comprend aisément, pareille ardeur ne fut pas sans provoquer des oppositions. Quelques-uns prétendaient que ces jeunes deviendraient fous à force d'approfondir, alors que d'autres affirmaient que ça n'était qu'un prétexte pour se voir.

ET ÇA CONTINUE !

Pourtant, et qui alors aurait pu l'imaginer à l'époque, cette coutume se perpétua de génération en génération et chaque année depuis 150 ans, la commémoration du Réveil est fêtée le 11 février. Sous l'impulsion d'une foule de gens qu'il serait trop long de mentionner, ce mouvement n'a cessé de se développer - phénomène qui se poursuit aujourd'hui - avec simplicité et spontanéité et ce sont ces derniers éléments qui lui confèrent une immense valeur.

PAF

Riche programme

Pour marquer les 150 bougies du Réveil des Ponts-de-Martel, l'Alliance évangélique de la localité a concocté un programme aussi riche qu'intéressant. Le jeudi 11 février à 20 heures au temple, c'est tout d'abord Frédéric Trautmann - directeur de la Fondation John Bost qui proposera une causerie illustrée de diapositives. Le chœur mixte du village et Frédéric Jeanmairet, organiste, apporteront leur précieux concours.

Le lendemain à 20 heures également, une troupe de comédiens appelée «Covenant Players» - qui annonce l'Evangile à travers

le monde - présentera le Réveil des Ponts à sa manière. Samedi 13 février à 14 heures, le pasteur Sully Perrenoud racontera la rétrospective du 125^e anniversaire et le soir à 20 heures Alain Burnand et l'équipe de «La Croix de Camargue» joueront «Le Charpentier de Nazareth». Toutes ces manifestations auront lieu à la salle de paroisse.

Enfin et pour clore cette commémoration en beauté, le culte du dimanche 14 février à 9 h 45 au temple sera animé par le même ensemble. Des rencontres qui promettent déjà beaucoup de découvertes. (paf)

«La Sociale» fait le point

Intense activité et flatteuse réputation pour cette fanfare

Assiduité aux répétitions, amitié entre les membres, volonté de faire toujours mieux : forte de ces trois principes, la fanfare «La Sociale» va résolument s'avancer et sa flatteuse réputation s'étend maintenant bien au-delà des frontières du pays.

Lors de la récente assemblée générale qu'elle a tenue sous la présidence de M. Walter Nobs, «La Sociale» a fait le point de ses activités et élaboré son programme des prochains mois.

Premier sujet de satisfaction : le taux de fréquentation des 68 services (53 répétitions, 15 concerts ou sorties) de l'année 1987 a été de 90%. Dix membres ont compté moins de 5 absences : M. Roland Sunier (0), Mme Gisèle Golay, MM. Jean-Jacques Hirschy et Hervé Rognon (1), MM. Gilbert Peçon, Yves Rougnon Glasson, Jean-Pierre Sunier et Jérémie Remonay (2), M. Michel Robert (3), Mlle Aline Graber (4).

Par ailleurs, six musiciens ont été récompensés pour leur fidélité. Il s'agit de MM. Michel Robert et Jean-Luc Taillard, (5 ans d'activité), Mlle Monique Rausis et M. René Barbezat (10 ans), M. Werner Ryser (35 ans) et M. Gilbert Peçon (55 ans).

L'effectif de «La Sociale» est d'une trentaine de membres. Plusieurs d'entre eux sont étudiants, ce qui fait craindre qu'ils doivent un jour quitter la région. D'autres, de nationalité française, devront prochainement effectuer leur service militaire.

A ce sujet, «La Sociale» constate que la Musique scolaire ne constitue pas le bassin de recrutement que les fanfares de la ville pourraient souhaiter. Les causes de cette situation sont multiples et il est nécessaire que les responsables des autorités scolaires et des corps de musique de la ville trouvent ensemble des solutions permettant de remédier à cet état de fait qui, à

moyenne échéance, risque de mettre en péril l'existence même des fanfares.

COPIEUX PROGRAMME

Durant l'année 1988, «La Sociale» aura à nouveau un programme chargé. D'ores et déjà, plusieurs manifestations sont connues : concert de printemps (en mars), Fête romande des musiques ouvrières à Fribourg (11 et 12 juin), fête des Promotions, concert annuel (en novembre), ainsi que des concerts de quartiers et diverses autres manifestations. Par ailleurs, un voyage à Sidmouth est à l'étude.

Dans l'immédiat, «La Sociale» a deux préoccupations : rédiger de nouveaux statuts (ceux actuellement en vigueur datent de 1917) et poursuivre sa campagne financière en vue de trouver les cinquante mille francs qui lui sont nécessaires pour acheter les nouveaux instruments dont elle a besoin. (cp)

Deux éblouissantes soirées théâtrales

Aisance, dynamisme et talent sont les atouts de Comodia

Il y avait foule, vendredi et samedi derniers, au Casino-Théâtre, au Locle, pour assister aux deux premières représentations de «La Chambre mandarine», une amusante succession de huit sketches, de Robert Thomas.

Tous les acteurs - un peu moins d'une douzaine - ont fait preuve d'un véritable talent et ils se sont

acquittés avec aisance des rôles - parfois multiples - qui leur étaient confiés.

Dès le lever de rideau, le public est conquis par l'ambiance à laquelle il est confronté, qui rappelle dans une certaine mesure celle des grands théâtres parisiens, notamment par une musique et des éclairages savamment dosés et la somptuosité des décors. Ceux d'une chambre d'hôtel entièrement ornée de mandarines et d'un bureau de réception, les deux acteurs principaux, Dominique Sergent - fort jolie soubrette - et René Geyer - imposant et majestueux valent - passant de l'un à l'autre en se mettant au diapason des clients qu'ils reçoivent, dont l'éventail et le choix sont particulièrement hétéroclites.

UNE RICHE BROCHETTE DE TALENTUEUX ACTEURS

D'abord Charlotte Grandjean est à l'aise dans son rôle de tigresse et Ulysse Brandt l'est tout autant dans celui d'un agneau et on le retrouve, plus tard, dans la «Bécasse à plumer» en compagnie de Jocelyne Andrié. Danielle et Jean-François Droxler, ainsi que Michel Mollier ont follement amusé le public dans la «Poule et les deux coqs», mais c'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que nous découvrons, dans «Le serpent littéraire», une fois de plus le remarquable talent de Marie-Jo Geyer, auquel Michel Mollier donne la réplique.

En compagnie de quelques-uns de ces mêmes acteurs, Jean-François Droxler, Christian Gilliéron et Pierre-Alain Gobat entrent alors en scène pour un «Drôle d'oiseau anglais», puis pour «La colombe qui sort de sa cage» et avant un dernier complot entre «Le Mandarin et la soubrette», ce sont «Le corbeau et la grue» qui ont révélé, derechef, la maîtrise de Marie-Jo Geyer et de Michel Mollier.

Tout au long de la soirée, le public, très réceptif, a réagi avec enthousiasme et de longs et vibrants applaudissements ont salué tous les acteurs, associant dans ce chaleureux message tous ceux qui ont œuvré au montage et à la réussite de ce remarquable spectacle. Tout y était d'excellente qualité et nous félicitons sans réserve ceux qui ont conçu et réalisé les décors et réglé à la perfection le son et l'éclairage.

Comodia, une fois encore, a fait la preuve de sa vitalité, de son ambition et de son enthousiasme et mérite pleinement l'appui du public qui lui est fidèle depuis plus de cinquante ans, ainsi que celui des autorités et commerçants locaux qui aident cette sympathique troupe de comédiens-amateurs dans son irrésistible ascension. (sp)

«La chambre mandarine» sera jouée au Casino-Théâtre, au Locle les jeudi et vendredi 11 et 12 février 1988, à 20 h 30 et aux Brenets le samedi 12 mars 1988, à 20 h 30 également.

CELA VA SE PASSER

Assemblée générale des frontaliers

Sous la présidence de Roger Tochot, c'est vendredi 12 février à 17 h 45 qu'aura lieu l'assemblée générale des frontaliers. Elle se tiendra à la salle des fêtes de Villers-le-Lac. A l'ordre du jour figure la situation économique, les problèmes du chômage, les déclarations d'impôts et les divers. (rv)

Concert au temple

La jeune pianiste yougoslave Natasa Veljkovic, lauréate du prix Clara Haskil, jouera vendredi 12 février à 20 h 15 au temple du Locle. Ce récital de piano, avec des œuvres de Schumann, Ravel et Prokofiev, est organisé par l'Association des concerts du Locle. (Imp)

NAISSANCE

Sonia et Jean-Pierre THEILER - VERDON sont heureux d'annoncer la naissance de

BASTIEN

le 5 février 1988 à la clinique de La Tour Meyrin

537, route d'Hermance 1248 Hermance



Agneau docile et redoutable tigresse. (Photo dn)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 10 AU 16 FÉVRIER

Club du berger allemand S.C. Le Locle. - Mercredi 10 février, 14 h, entraînement Boudevilliers. Samedi 13 février, 14 h au chalet (si neige, Boudevilliers). Club du berger allemand S.C. Le Locle, case postale 34, 2400 Le Locle.

CAS section Sommarmetel. - Jeudi 11, Cours Barryvox à 19 h 30 à la Jaluse. Vendredi 12, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 13, a) L'Ochsen, ski de randonnée; b) randonnée à ski de fond dans le Jura. Lundi 15, délai d'inscription pour la semaine de courses à ski pour seniors. Mardi 16, gymnastique à 18 h. Gardiennage: MM. Cl. Huguenin et Ch.-A. Huguenin.

CAS groupe des aînés. - Stamm le lundi 18, au café de la Place. CAS groupe féminin «Roche-Claire». - Dimanche 14 février,

ski de fond Le Gardot. Départ: Poste du Locle 12 h 30. Inscriptions: S.Scheurer 32 12 29, J. Eichmann 31 33 85.

Club aquariophile loclois. - Local ouvert le mercredi soir dès 20 h, Billodes 50. Renseignements: tél (039) 31 85 43.

Club Jurassien, section Col-des-Roches. - Mardi 16 février à 19 h 45, collège Daniel Jeanrichard 9, conférence-diapositives, Trésors du Jura, par un clubiste Jean-François Barraud.

Club des loisirs Le Locle. - Mardi 16 février à 14 h 30, deux films de M. Maurice Giordani, présentés par lui-même: «De ciel, d'eau, de terre et de vin» (saisons de la vigne) et «Provence des petit chemins».

Chœur d'hommes «Echo de l'Union» Le Locle. - Lundi 15 février, 2e témoins à 19 h 30; ensemble 20 h. Philatelia. - Lundi 15 février à 20 h 15, assemblée, plus présenta-

tion de diapos de cartes postales anciennes des Ponts-de-Martel par M. Georges Warrisse, au local.

Société mycologique. - Samedi 13 février à 14 h 30 au local, séances de diapositives mycologiques et film sur la construction de la Grande-Dixence.

Contemporaines 1912. - Mercredi 17 février à la Croisette à 14 h 30, dias de la course de 2 jours. S. L'Eplatenier présentera les comptes 1987, M. Barbieri et E. Vuille liront les comptes rendus 1986 et 1987.

Contemporaines 1913. - Mercredi 10 février, 14 h 30, assemblée au café de la Place.

Groupement des contemporaines 1918. - Jeudi 11 février, 14 h 30 au cercle de l'Union, assemblée et projets de courses.

Contemporaines 1919. - Mercredi 24, à 14 h 30, au Cercle de l'Union, rue M.-A. Calame 16, reprise des activités. Match au lotto. Apportez des lots.

Liquidation totale

du 27 janvier au 26 mars 1988 autorisée par la Préfecture des Montagnes

C'est la folie !
Maintenant tous nos articles à moitié prix !
 même les démarqués

Centre Locle, rue Bournot 33 - 1er étage, entre Migros et Denner



GALERIES

Le Locle

Le grand magasin des idées neuves

Le Locle

● immobilier



Ville
du Locle

Locaux industriels

(pouvant aussi être utilisés comme bureaux)
 387 m², rez-de-chaussée, centre ville,
 libre fin mars, loyer modéré

Pour tous renseignements complémentaires,
 veuillez vous adresser à la Direction
 des Travaux publics, 2400 Le Locle,
 ☎ 039/31 62 62

A louer au Locle, début mars 1988, dans immeuble en cours de rénovation

appartements de 4 pièces

dont une indépendante, cuisine agencée, salle de bains/WC, réduits, cave. Situation centrée, chauffage central général, buanderie. Loyer mensuel, charges comprises Fr. 980.-

Pour tous renseignements s'adresser à:
 Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66,
 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23

Mécanicien cherche à reprendre petit atelier de mécanique

ou autre entreprise en rapport.
 Ouvert à toutes propositions.
 Ecrire sous chiffres IJ 57643 au bureau de L'Impartial du Locle.

A louer au Locle, 2 1/2 pièces

cuisine agencée habitable, salle de bains-WC, avec machine à laver.
 Location Fr. 570.-

☎ 038/51 39 29

En toute saison,
L'Impartial
 votre source d'informations

A louer tout de suite au Locle, dans immeuble en cours de rénovation.

appartement de 4 pièces

dont une indépendante, cuisine agencée, salle de bains/WC, réduits, cave, à personne désirant s'occuper du service de conciergerie. Situation centrée, chauffage central général, buanderie. Loyer mensuel, charges comprises Fr. 980.-

Pour tous renseignements s'adresser à:
 Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66,
 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23

A louer au Locle, début avril 1988, dans immeuble en cours de rénovation

appartements de 4 pièces

cuisine agencée, salle de bains/WC, réduit, cave. Situation centrée, chauffage central général, buanderie. Loyer mensuel, charges comprises Fr. 1020.-

Pour tous renseignements s'adresser à:
 Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66,
 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23

A louer aux Brenets dès mai 1988

spacieux appartement de 5 pièces

Cuisine agencée, séjour avec cheminée, salle de bains/WC, WC séparés. Service de conciergerie. Loyer mensuel Fr. 970.- charges comprises.

Appartement de 6 pièces

Cuisine agencée, séjour avec cheminée, salle de bains/WC, WC séparés. Service de conciergerie. Loyer mensuel Fr. 1120.- charges comprises.

Spacieux appartement de 3 pièces en duplex

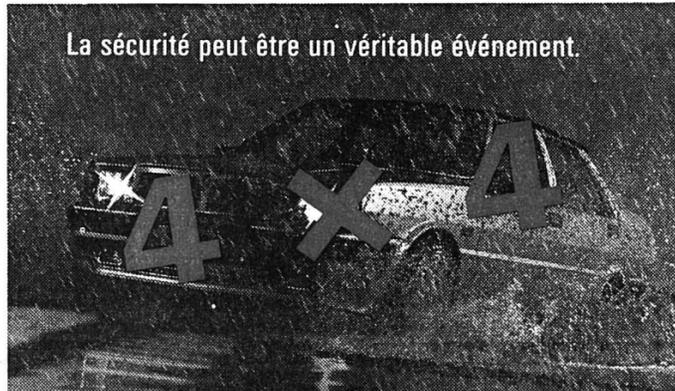
Cuisine agencée, séjour avec cheminée, salle de bains/WC. Service de conciergerie. Loyer mensuel Fr. 790.- charges comprises.

Pour tous renseignements s'adresser à:
 Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66,
 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23

Lancia Prisma Integrale

la technologie
des champions du monde de rallye...

La sécurité peut être un véritable événement.



Surtout lorsqu'elle est si attrayante.



Six ans de garantie anticorrosion

Nouveau: Prisma Integrale 2000 i.e. avec traction permanente.

Repartition asymétrique de la puissance sur les roues avant (58%) et arrière (44%). Puissant moteur de 21 avec injection électronique, 111,5 ch, 185 km/h.

LANCIA PRISMA INTEGRALE

Fr. 26 600.-

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
 Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

● divers

Restaurateur cherche

patente

Ecrire sous chiffres ZI 57649 au bureau de L'Impartial du Locle.

Les Entre-Deux-Monts

Le restaurant est fermé jusqu'au 9 mars.
 M. et Mme Charles-René Graber

Cherche

carreleur

Pour un temps indéterminé.
 Ecrire ou téléphoner



Carrelages
Revêtements

Serge Personeni

Le Locle - Etangs 3
 ☎ 039/31 77 45



Le Locle, rue de la Gare 16,
 à louer,
 pour une date à convenir,

studio meublé

Fr. 370.- par mois,
 charges comprises.

Pour visiter: M. Da Costa,
 2e étage, ☎ 039/31 73 83.

Pour traiter: SGY,
 société de gérance immobilière

Av. Haldimand 13-1401 Yverdon-les-Bains
 Tél. 024 21 26 22

● immobilier

LE LOCLE

à vendre appartement de 3 pièces

Prix exceptionnel
 Fr. 118 000.-

Avec Fr. 13 000.- de fonds propres, votre mensualité sera de Fr. 555.- seulement (toutes charges comprises)



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Le Locle, à louer

petit domaine

34 700 m² - écurie et grange. Libre de bail.

Faire offres sous chiffres 91-718 à ASSA Annonces Suisses SA,
 av. Léopold-Robert 31,
 2301 La Chaux-de-Fonds.

A louer ou à vendre au Landeron

appartement 4 1/2 pièces

avec 2 salles d'eau, cuisine agencée, cheminée, jardin.

Situation tranquille. Libre tout de suite.

☎ 038/51 26 60.

● amitié/mariage

Rencontres amitiés-mariages
 Un coup de pouce - clubpuce,
 ☎ 01/363 67 75.

SEUL(E)

A la recherche d'une AMITIE? (ou plus)
 Nous avons ce qu'il vous faut!



Faites le premier pas vers le bonheur, prenez des renseignements sans engagement.

ALLIANCE, CP 372, 2001 Neuchâtel
 ☎ (038) 25 79 61 - 9 h-11 h 14 h-18 h

Nom:..... Prénom:.....

Rue, No:..... Tél:.....

NP/Localité:..... Age: 0

TRIBUNE LIBRE

Le Corbusier: année sans conclusion

J'ai délibérément renoncé à prendre part à l'ultime numéro du «Singulier» de l'année 1987, estimant qu'il n'y avait, en ce qui me concerne, pas de conclusion à donner à cette année Le Corbusier. En effet, chacun véhicule de cet homme une image différente et, en fait, la réelle personnalité de Charles Edouard Jeanneret, ses motivations profondes, nous échappent encore.

Les propos qui suivent sont plus à comprendre comme une introduction sans titre aucun, à bâtons rompus. Ils

sont inspirés par le témoignage apporté par cet ancien collaborateur de Le Corbusier, présent à Strasbourg le 26 juin autour de la table ronde présidée par Alfred Roth, professeur émérite à l'EPFZ, table ronde placée sous le titre «Urbanisme et politique, culture et écriture».

Le Corbusier, a-t-on ainsi appris, face à l'un ou l'autre des projets qu'il venait de mener sur le papier à un certain état d'achèvement que l'architecte pouvait juger parfait, s'arrêtait parfois un instant, silencieux, avant

de s'exprimer enfin avec ces quelques mots: «Oui, mais peut-être cela ne doit-il pas se matérialiser!»

Ces quelques mots ont nourri depuis lors de nombreuses réflexions. Ils ont également apporté un éclairage particulier sur des événements et réflexions antérieurs. Dans le travail quotidien d'un bureau d'architecture, il faut que quelqu'un porte la responsabilité de mener cette réflexion.

Dès l'instant où il y a concours entre architecte, cette responsabilité est transférée à un jury, et les archi-

tectes peuvent ainsi laisser libre cours à leur créativité.

Cependant, lorsque le jury est en fait lui-même engagé dans le contexte historique d'une multitude d'autres projets placés en concurrence les uns avec les autres - ce qui était bien le cas durant cette année Le Corbusier - cette responsabilité est encore une fois de plus transférée ailleurs, dans les consciences individuelles de chacun.

Il faut donc s'offrir un temps de réflexion, un temps d'arrêt, sans quoi ce qui peut être dit et ce qui peut être fait n'aura aucune valeur.

Quatre mois se sont ainsi écoulés depuis l'annonce des résultats du concours pour l'aménagement de la place Sans-Nom. Le temps d'arrêt est suffisant pour pouvoir dire peut-être à l'exemple de Le Corbusier: «Oui, mais peut-être cela ne doit-il pas se matérialiser!» Reste cependant encore à cerner ce qui en fait ne doit pas se matérialiser, et de bien distinguer cela de ce qui en l'occurrence ici ne touche pas le cœur des Chaux-de-Fonniers, c'est-à-dire tout ce qui ne touche pas le Pod.

J'en ai la conviction, nous serons ainsi fidèles à l'esprit du projet de Jacques Richter, et par la même occasion fidèles à l'esprit de l'œuvre de Charles Edouard Jeanneret dit Le Corbusier.

Mais je souhaiterais que ces lignes incitent les lecteurs à poursuivre ces réflexions dans la mesure où le phénomène vécu collectivement au travers de ce concours est bien digne d'attention; il peut notamment contribuer à mieux cerner les rapports complexes entre urbanisme et politique à une échelle peut-être moins spectaculaire, plus quotidienne, mais sans doute aussi digne d'attention, dans cette ville comme ailleurs. Ce ne serait pas là, la moindre contribution de la ville natale de l'architecte du Modulor au sein d'une année «Le Corbusier» multicolore.

Marc E. Albert Emery
Architecte EPFL-FSAI
Pont 13

Haro sur les chasseurs

Depuis quelque temps déjà, l'on constate une recrudescence d'attaques contre les chasseurs; force m'est de reconnaître que quelques actes d'une infime minorité de nemrods n'ont pas redoré notre blason; toutefois à l'égard de la plupart des chasseurs neuchâtelois, je puis vous dire qu'il s'agit d'honnêtes citoyennes et citoyens qui défendent depuis belle lurette la faune de ce petit Etat.

Je me demande d'ailleurs, quel homme j'aurais été si je n'avais pas connu la chasse dès mon enfance; différents c'est probable, moins humain, c'est certain.

Cela peut paraître paradoxal aux gens qui ne connaissent pas la chasse, la vraie, celle que je connais, que j'aime, et à travers elle, je respecte ce qui la fait vivre, à savoir les animaux.

Pour notre canton, il faut admettre que depuis des années, un travail de gestion en profondeur se fait en collaboration avec les divers milieux intéressés; qu'il s'agisse des services de l'Etat (Forêts, Agriculture) ou des associations de protection (sites, réserves, SPA etc).

La chasse est régie par des lois et règlements précis, de là dépend chaque année un arrêté du Conseil d'Etat qui tient compte des propositions de la Commission consultative, laquelle établit un programme en fonction des possibilités, et des avis donnés par les divers milieux.

Pour être chasseur, il est nécessaire de passer des examens qui sont basés sur les connaissances dans les matières suivantes: connaissances de la législation, maniement et particularités de l'arme de chasse, connaissance du gibier et des animaux protégés, us et coutumes de la chasse, connaissances des chiens.

Ceci dit, la chasse, c'est tout le reste, c'est la possibilité d'apprendre dans le grand livre de la nature et, à travers la vie des autres; les autres, c'est tout ce qui vit.

Celui qui n'a pas vibré en voyant son chien d'arrêt travailler, celui qui n'a pas pu écouter, l'oreille tendue, l'appel des courants à la poursuite

d'un lièvre subtil défendant son honneur et sa vie, celui-là ne sait pas ce que c'est la chasse; il s'agit d'abord du plaisir de voir.

Les sociétés de chasse du canton s'occupent de l'évolution des espèces comme de la sauvegarde des biotopes et du gibier (qu'il soit protégé ou non), c'est par l'intermédiaire de leurs membres qu'elles effectuent des travaux de protection de la faune, des cultures, de nourrissage, de recensement, de campagne de vaccination contre la rage, etc. Des restrictions ont été consenties afin que le lièvre retrouve une certaine stabilité sur notre territoire cantonal, mais divers éléments autres que la chasse nuisent à ce sympathique mammifère.

Pour le chevreuil, voilà trois ans que les chasseurs demandent le tir d'un seul chevreuil afin qu'il remonte quelque peu; cette mesure fut enfin obtenue en 1987!

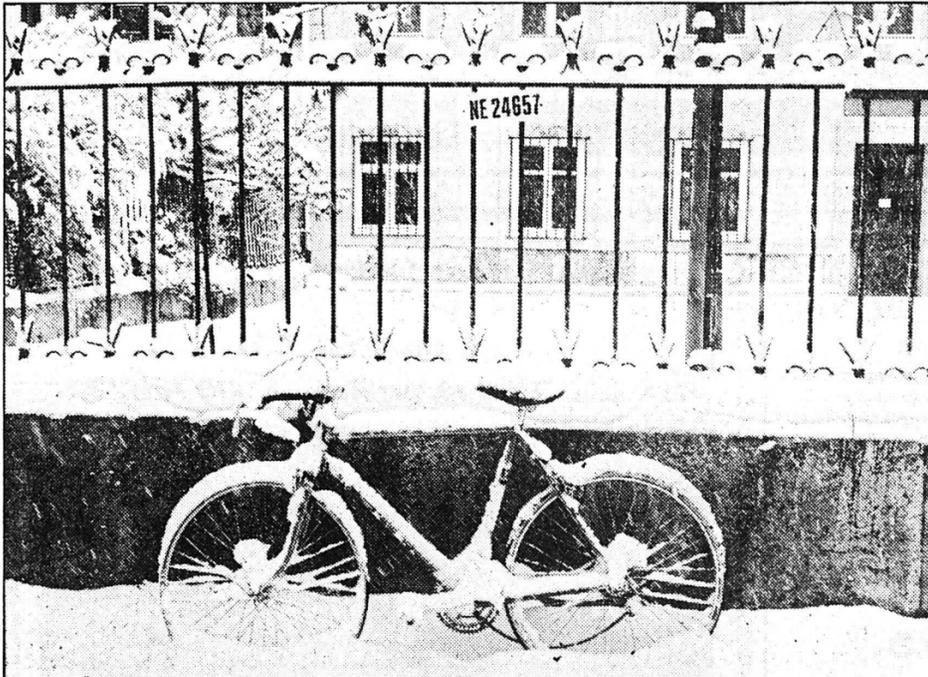
Un plan de gestion est à l'étude avec le Département et les services agricoles à propos des sangliers, ce cheptel semble faire partie intégrante de notre faune autochtone, mais son implantation ne va pas sans poser divers problèmes; jusqu'ici, seuls les chasseurs en ont assumé les charges (dégâts, nourrissage, clôtures, remise en état des terrains), et il faut relever qu'une limitation du nombre de bêtes sur pied est obligatoire sinon le préjudice causé à l'agriculture deviendrait insupportable. Il est opportun que les milieux de chasse continuent de défendre la faune de notre beau canton et la collaboration avec tous les milieux concernés est nécessaire, si elle est objective, je suis certain que même les opposants à nos principes sauront approuver notre point de vue.

Il est temps de préserver notre patrimoine pour l'avenir de nos enfants face aux innombrables attaques de la vie moderne (envahissement du béton, création de routes, circulation).

Il y a du travail pour chacun.
Denis Lüthi, président cantonal des Chasseurs neuchâtelois, La Sagne.

Clic - Clac

Signé Marcel



Il y avait la grenouille qui voulait être aussi grosse que le bœuf. Il y a le vélo qui se prend pour une auto. La plaque d'immatriculation attend la transformation. (Photo Impar-Gerber)

spectacles - loisirs

Galerie de l'Evoles

Préparant deux expositions consacrées aux peintres suivants:

William Roetlisberger (mai-juin 1988);

Louis de Meuron (septembre 1988);

nous remercions toutes les personnes disposées à nous prêter ou à nous vendre les œuvres de ces artistes. Un important catalogue sera publié à cette occasion.

Nous achetons également peintures d'artistes neuchâtelois et gravures anciennes.

☎ 038/24 62 12

immobilier

Neuchâtel - Marin

Votre nouvelle adresse aux portes de Neuchâtel

Situé dans une zone exceptionnelle, à la jonction d'autoroute Marin-Epagnier

Le Centre industriel et commercial «Les Sors» est un large complexe représentatif comprenant 22 200 m² de surfaces utiles. Le premier bâtiment sera disponible le 01.02.89.

- locaux polyvalents et facilement divisibles
- transports publics, magasins et restaurants à proximité
- grand nombre de places de parc
- loyers garantis
- sur demande: bail de longue durée avec option de prolongation
- possibilité d'aide financière
- surface minimum de location: env. 200 m²



Etage	Surface	Hauteur	Loyer
Rez-de-chaussée	1 628 m ²	4,10 m	Fr. 95.- par m ² /année
1er étage	1 747 m ²	4,13 m	Fr. 105.- par m ² /année
2e étage	1 861 m ²	3,06 m	Fr. 95.- par m ² /année
Attique	1 052 m ²	2,75 m	Fr. 145.- par m ² /année

M. J.P. Berset est à votre disposition pour toute information complémentaire et il se fera un plaisir de vous adresser la documentation.

Alfred Müller SA

Av. de la Gare 39, BP 1521, 2002 Neuchâtel
Téléphone 038-25 95 35

Nous cherchons

aide de bureau

sachant dactylographier, pour téléphone, facturation, emballage, etc.

Entrée: début avril
Faire offre sous chiffres HZ 2250 au bureau de L'Impartial.

La Farandolle
Paix 63
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 00 22
cherche

stagiaires

jeunes filles (16 à 18 ans) désirant s'occuper d'enfants.

Entrée début avril ou début août.
Téléphoner pour prendre rendez-vous.

SETCO SA
cherche

secrétaire

Nous demandons:

- formation commerciale complète;
- expérience professionnelle de quelques années;
- bonne présentation et contact aisé.

Exigences:

- excellentes connaissances des langues française et allemande parlées et écrites;
- connaissances d'anglais souhaitées.

Activités:

- correspondance et facturation sur traitement de texte;
- formalités d'exportations;
- travaux variés d'une entreprise moyenne, jeune et dynamique.

Entrée immédiate ou à convenir.

Poste à temps complet.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae.
Setco SA - Paix 152 - 2300 La Chaux-de-Fonds



Fujita.

Les enfants, édition Apollo, suite de 20 planches, vendu Fr. 350 000.-

Si vous désirez faire estimer vos ouvrages, livres rares, incunables, livres illustrés (Matthys, Picasso, Laboureur, etc.), beaux-arts, livres sur la Suisse, ainsi que gravures modernes et anciennes, nos experts se rendent gracieusement et sans engagement à votre domicile. Nous cherchons également à acheter des collections de peintures et des bibliothèques entières.

Administration 2022 Bevaix, ☎ 038/46 16 09

Agence de Genève, rue Klébert 16, ☎ 022/31 97 09

Sous les auspices de Maître Piguet, Genève

Expert: M. Christian Galantaris, expert près la Cour d'appel de Paris.

Galerie Pierre-Yves Gabus SA

Commissaire-Priseur - 2022 Bevaix
☎ 038/46 16 09

Dans le cadre du 2e Salon international du livre, Genève, 11 au 15 mai 1988 (plus de 100 000 visiteurs)

Nous préparons une

exceptionnelle vente aux enchères de livres

Livres anciens et modernes

ECOLE DE LANGUES

Une méthode et un programme de renommée mondiale - près de 200 écoles dans le monde entier.



Cours en groupes
Leçons particulières
Séjours à l'étranger

le monde des langues - les langues du monde

ilingua
école de langues

☎ 038/24 62 29
16, avenue de la Gare, 2000 Neuchâtel

Dans un cahier d'écolier

Assemblée de la Société d'agriculture du Val-de-Travers à Fleurier

Six «législatures» de trois ans, cela nous fait 18 ans. Depuis 1970, Eric Schlub, président de la Société d'agriculture du district du Val-de-Travers raconte les saisons du monde agricole dans un cahier d'école. Il lit son récit avec humour pendant les assemblées. Hier, à Fleurier, dans une salle Fleurisia à l'avenir incertain, Eric Schlub a été réélu président pour trois ans. Les trois dernières années. «Je ne tiens nullement à battre un record de longévité. Il faut savoir arrêter. Cette législature sera la dernière.

Le conseiller d'Etat Jaggi, le président de la Société cantonale d'agriculture Roger Ummel, le président de la Chambre cantonale d'agriculture et de viticulture Walter

Willener, et le président de la commune de Fleurier, Jean-Claude Geiser, assistaient à cette assemblée qui a réuni une bonne centaine de personnes.

«Il faudra oublier l'année 1987 au plus vite», s'est exclamé Eric Schlub. En ajoutant: «Ce fut celle de la médiocrité».

Malgré tout, 155 cultivateurs (141 en 1986) ont ensemencé 443 hectares (397) de céréales fourragères. La pomme de terre passe de 5 à 13 hectares et le triticale grimpe de 3 à 34 hectares.

De quoi satisfaire le gérant Frédy Bigler heureux de voir «les agriculteurs cultiver plus de céréales fourragères sur leur propre

domaine pour diminuer les frais d'exploitation».

La culture des céréales panifiables a également augmenté de 92 hectares à 109 hectares, dont 98 de froment et le reste de seigle. Malgré cette année médiocre, on a labouré plus au Val-de-Travers. Pourquoi? «La réponse est simple: le contingentement laitier oblige à augmenter la production vers d'autres secteurs», a expliqué le président Schlub.

EXPLOITATIONS À LA BAISSE

Après une stabilisation pendant quelques années, il faut relever la perte de trois domaines agricoles. Le Val-de-Travers en comptait 236

l'an dernier. Travers vient en tête avec 53 domaines, suivi de la Côte-aux-Fées (30), Les Verrières (29), Couvet et les Bayards (25), Buttes (18), Boveresse et Saint-Sulpice (17), Môtiers et Noiraigue (8), Fleurier (6).

La production laitière baisse également: 15.948.000 kg coulés l'an dernier. Cela représente 346.000 kg de moins qu'en 1986. L'augmentation du prix du lait a été saluée par le président Schlub. D'autant qu'elle tombe en grande partie dans la poche des producteurs et non celle des intermédiaires.

CHIFFRE D'AFFAIRE

Les comptes de l'Office commercial présentés par Frédy Bigler traduisent la bonne marche d'une société bien gérée. Le chiffre d'affaire atteint 4.025.000 francs. De quoi dégager un bénéfice qui permettra de transformer le centre de conditionnement des céréales de Môtiers en centre collecteur. Ce qui exige un investissement de 17.000 francs. Dépense acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

La gestion des prairies préoccupe le gérant Frédy Bigler. L'appel lancé l'an dernier a débouché sur l'achat par un agriculteur d'un appareil pour les sur-semis. Quelque 70 hectares ont été traités avec cet engin. Un ingénieur agronome de Changins, J. Troxler, a évoqué le problème de la dégradation des prairies et proposé des remèdes, diapositives à l'appui.

Après l'assemblée, la société a invité ses membres pour un repas au Chapeau de Napoléon. Si la commune de Fleurier ne peut mettre à disposition une salle où il soit possible de cuisiner pour une centaine de personnes, elle a offert l'apéro. Geste d'autant plus apprécié qu'il fut rare ces dernières années... JJC



Agriculteurs en assemblée à la Fleurisia. Une salle bien utile...

(Impar - Charrère)

Plaidoyer pour la vente directe

L'Union des paysannes neuchâteloises à Cernier

La journée des cadres de l'Union des paysannes neuchâteloises s'est déroulée hier, à l'École d'agriculture de Cernier, où plus d'une centaine de personnes se sont penchées sur le dossier des ventes directes présenté par Mme Ruth Rossier, de la Station de recherches agricoles de Tänikon (AG).

Spécialiste de l'économie familiale, Mme Rossier est l'auteur d'un intéressant rapport concernant la vente directe des produits agricoles réalisé à partir d'une enquête effectuée en 1986 et 87 dans 67 exploitations de Suisse alémanique et romande pratiquant ce type de vente.

Le concept de vente directe est perçu comme un moyen de diversification dans le système de vente pour combattre la modification des habitudes d'achat et de consommation engendrée par la recherche de la productivité et l'émergence d'une véritable industrie agro-alimentaire. Mais sa motivation principale reste la possibilité de compléter son revenu.

PAS DE MIRACLE

Sans être une solution miracle au redressement du revenu agricole, explique Mme Rossier, la vente directe est perçue avant tout dans son aspect financier par les exploitations sondées. Les exploitations de types biologiques, 14 sur les 67, y voient aussi l'ultime moyen d'écouler la production alors que pour tous les types d'exploitations le contact avec la clientèle et l'aspect relationnel ont une importance certaine dans cette pratique.

La vente directe recouvre différentes formes, la vente à la ferme étant la plus pratiquée suivie de ventes auprès d'institutions ou de restaurants, alors que la vente au marché et les livraisons à domicile intéressent chacun, un tiers des producteurs, d'autres pratiquant aussi l'autocueillette.

Les produits les plus vendus sont des «classiques» comme les fruits, les œufs, les pommes de terre et les légumes; la viande ou d'autres produits représentent une part nettement moins importante.

ENCOURAGEANT

Si la plupart des exploitations interrogées attendent de la vente directe une amélioration de leur situation financière, son succès dépend étroitement de l'intégration de cette forme de vente dans l'exploitation elle-même et de son implantation géographique.

De plus, pratiquer une telle vente nécessite un grand investissement en temps et des qualités de sociabilité et de serviabilité indéniables.

Cette forme de vente peut également avoir un côté contraignant dans la mesure où l'on doit respecter des lois et ordonnances, sur les denrées alimentaires entre autres. Mais les exploitations interrogées comme les témoignages donnés hier sont globalement positifs et encourageants, le canton de Neuchâtel étant un excellent terrain pour cette pratique loin d'être généralisée. M. S.

Vie nocturne mouvementée

Prévenus et plaignants tout à la fois au Tribunal de police de Neuchâtel

Lors d'une séance de Tribunal de police, chacun a une place bien déterminée selon qu'il est plaignant, prévenu ou avocat. Hier, lors de l'audience, on avait peine à attribuer les places, car certains plaignants étaient également prévenus et d'autres prévenus étaient plaignants. M. Nils Soerensen, président, avait la tâche délicate de démêler l'écheveau. Il était assisté de Mlle Anne Ryter, greffière.

En novembre 1987, N. A. et P. A. G. passaient la soirée dans un établissement de Neuchâtel. Une dispute éclate et les deux jeunes, en état d'ébriété, sont sommés de sortir. Pour manifester leur désaccord, ils s'acharnent sur la porte principale, qui est détériorée. Quelques carreaux se brisent dans le feu de l'action. Le propriétaire de l'établissement porte plainte et chacun se retrouvait, hier, pour tenter la conciliation lors d'une seconde audience. Après quelques discussions, ils sont arrivés à l'accord suivant: les prévenus N. A. et P. A. G. s'engagent à payer 400 francs à titre d'indemnité pour les dommages causés à la porte et pour solde de tout compte. P. A. G. s'engage en outre à ne pas fréquenter l'établissement, sauf accord du tenancier. A ces conditions, la plainte sera retirée. Une part de frais de 20 francs est mise à charge de chacun des prévenus.

Toujours au cours du mois de novembre, quelques jours plus tard, un autre client a maille à partir avec le portier de la même maison et, par la suite, avec la gendarmerie.

Vers une heure du matin, C. P. sort du restaurant, furieux, somme les gendarmes de prendre note d'une plainte pour coups et blessures contre F. C., portier de l'établissement qui lui a donné un coup de poing et l'a rudoyé.

COUP DE POING... CONTRE UNE VOITURE

Les défenseurs de l'ordre, qui se trouvent là pour une autre raison, refusent de prendre note de la plainte et conseillent à C. P. de passer au poste le lendemain, lorsqu'il sera de sang-froid. Celui-ci injurie les deux agents, administre un coup de poing à la voiture de police.

La facture, pour la réparation du véhicule s'élève à 404 francs. La police dépose plainte contre C. P. Une autre affaire oppose encore F. C., l'ange protecteur de l'établissement, à D. F.

A nouveau, le portier, nargué par un client ivre, D. F., sort ce dernier et il est inculpé entre autres pour lésions corporelles simples.

Le jugement sera rendu la semaine prochaine. (hb)

DÉCÈS

BÔLE
M. Patrick Béguin, 1962
COLOMBIER
M. Maurice Blum, 1908
NEUCHÂTEL
M. André Toedtli, 1908
SAINT-SULPICE
M. Gilbert Wehren, 1929

Belle allemande ruineuse

Audience du Tribunal correctionnel de Boudry

Y. C. s'était offert une Porsche 911 SC 31, 30.000 francs payés avec de l'argent prêté par une société de leasing, sans trop prendre garde aux closes de ce type de contrat. Mais voilà, la belle allemande greva lourdement le maigre budget du jeune homme. Un an après l'achat, il revendit sa voiture en modifiant à la baisse le compteur kilométrique. L'argent remboursé devait servir à rembourser sa dette envers la société de crédit. Le hic, c'est qu'il se l'est fait voler en se rendant à la poste déclare-t-il.

La Chambre d'accusation renvoie Y. C. devant le Tribunal correctionnel de Boudry, pour abus de confiance, escroquerie, faux dans les titres (ce dernier point pour le maquillage du compteur kilométrique).

Au président François Delachaux accompagné de deux jurés, MM. Gilbert Philippin et Claude Droz, le jeune homme raconte son histoire.

«La voiture, un achat ridicule.» A l'époque, le prévenu gagnait 2900 francs, près de tiers allait à la voiture. Le bonhomme est passionné de technique, il déclare au tribunal vouloir entrer dans une école de pilote de l'air aux USA.

Le président: «L'absurdité de cet achat ne vous a pas frappé, vous aviez déjà des dettes à l'époque?» - «Non, mais je suis vite revenu à la réalité. (Il se retrouve alors sans emploi.) Et sur les conseils d'un huissier de l'Office des poursuites, j'ai décidé de revendre la voiture.» - «Mais vous n'aviez pas le droit.» - «Un copain m'a dit: ton contrat, ce n'est pas du leasing, c'est un prêt d'argent.»

Le vendeur présent comme témoin dit avoir reçu l'argent des mains même de Y. C. «Pourquoi ne pas avoir remboursé le prêteur?» - «Je me suis fait voler l'argent en me rendant à la poste.» - «Vous avez attendu six semaines pour signaler ce vol.» - «J'ai pris peur et c'est à ce moment-là que j'ai vendu un

magnétoscope et un ordinateur que j'avais loué.»

«Et la modification du compteur?» - «Un jour en me rendant au garage, un mécano m'a dit que ma voiture avait certainement moins de kilomètres que ceux inscrits. Je trouvais dommage que le compteur laisse paraître la voiture plus vieille qu'elle ne l'était. En revendant la voiture, j'ai signalé cette modification à l'acheteur.»

Dans son réquisitoire, le substitut du procureur Me Daniel Blaser stigmatise les différentes déclarations du prévenu: «Il y a une grande différence entre vos déclarations devant le tribunal et celles faites au juge d'instruction. Là vous avez déclaré commettre une erreur en revendant la voiture, ici vous dites que le contrat ne mentionnait pas la réserve de propriété. Le contrat que vous avez signé vous oblige à signer un loyer pour la voiture comme pour un appartement et c'est tout tonne le substitut.»

Pour l'avocat de la défense, le leasing, au sens américain du terme, c'est le financement d'un bien productif à un commerçant inscrit au registre du commerce. Le loueur en est propriétaire jusqu'à l'usure. Cette définition ne peut s'appliquer à ce cas. Et trafiquer un compteur n'est en tout cas pas un faux dans les titres sinon tous gens qui roulent avec des compteurs en panne seraient punissables. Pas d'escroquerie non plus, il n'y a pas eu de désir d'enrichissement et le vendeur du magnétoscope a d'ailleurs retiré sa plainte.

HUIT MOIS

Le tribunal retient l'abus de confiance, rejette la tentative d'escroquerie et de faux dans les titres et condamne le prévenu à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Les frais de la cause s'élèvent à 850 francs et il versera 1600 francs à son avocat d'office. F. C.

Solidarité sur RTN-2001

Grande opération aujourd'hui à Couvet

La radio cantonale RTN-2001 lance aujourd'hui une opération de solidarité avec les chômeurs du canton, opération principalement axée sur les licenciés de l'entreprise Dubied.

Le studio mobile de RTN-2001 se trouvera aujourd'hui à Couvet, devant la Salle des spectacles. Des émissions spéciales seront réalisées sur place de 9 à 10 heures, de 11 h 30 à 14 h 30 et de 18 h 30 à 20 heures. De plus, des appels aux auditeurs seront diffusés durant toute la journée.

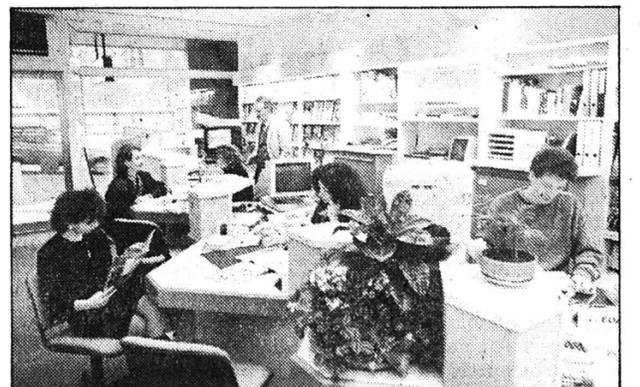
Grâce à la pose d'un réémetteur pour le Val-de-Travers, la radio cantonale pourra être captée dans la région sur 101,9 mHz.

La majorité de la somme recueillie ira au comité de soutien aux travailleurs licenciés de Dubied. Un tiers environ aidera d'autres chômeurs du canton en butte à des difficultés financières graves.

Trois numéros de téléphone serviront à enregistrer les engagements financiers des auditeurs: (038) 63 12 62, 63 12 63 et 63 10 10. (Imp)

PUBLI-REPORTAGE

Hotelplan: une nouvelle agence à Marin



Hotelplan, organisation internationale de voyages, a récemment inauguré à Marin-Centre une nouvelle succursale. Ainsi, Hotelplan s'implante dans une surface mise à sa disposition par la Direction de Migros. C'est en présence de toute la direction d'Hotelplan que l'agence a été présentée à la presse. Une nouvelle succursale qui est le fruit d'une étude approfondie d'un développement d'Hotelplan. L'agence a été confiée à Mlle Brigitte Hutter, bien connue dans le monde touristique de Neuchâtel, ayant déjà occupé des fonctions identiques dans une autre organisation de voyages.

NOUVEAU
dès le 3 février

poisson FRAIS
de mer ou d'eau douce
poisson fumé

Offre spéciale
du 10 au 13 février

Filets de perches

du Canada
100 g ~~3³⁰~~ **2⁷⁰**

dans tous nos magasins
(sauf: Versoix à La Chaux-de-Fonds;
Pérolles à Fribourg; Couvet;
Tavannes)

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

● divers

Déclarations d'impôts

Bureau fiduciaire
Philippe Châtelain
Doubs 141 - La Chaux-de-Fonds -
☎ 039/23 46 48

INTERVALLE GENEVE SA
10, rue de Hesse
DETTES ASSISTANCE
022/28 49 40

● immobilier

A vendre à Genève,
«Au cœur du cœur»

immeuble en SI

entièrement commercial
et libre de tous locataires
en septembre 1988.

☎ 022/21 37 41.

A vendre
pour cause départ de la
localité

appartement 3 1/2 pièces

tout confort, avec ascenseur.

Faire offre sous chiffres RT 2125
au bureau de L'Impartial

**Publicité intensive
Publicité par annonces.**

SAINT-IMIER - Rue Paul-Charmillot 93, à louer magnifiques appartements de 3 pièces

complètement rénovés, cuisines agencées avec lave-vaisselle, tapis tendus.
Loyer mensuel Fr. 510.- + charges
Libre dès le 1er janvier 1988 ou à convenir
Pour tous renseignements ou visites



AGENCE de la PRÉVÔTÉ s.a.
Rue du Moulin 14
2738 Court, ☎ 032/92 95 67

A louer tout de suite
à Saint-Imier,
rue Baptiste-Savoie 53

appartement de 3 pièces

cuisine, bains/WC, Fr. 480.-
+ charges, ☎ 061/99 50 40

A vendre
à Saint-Imier

superbe appartement 5 1/2 pièces

Mensualité Fr. 894.-
(toutes charges comprises)

VISITE
SANS ENGAGEMENT



Bureau de vente:
Malleray 032/92 28 82
HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel
et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Particulier cherche à acheter

immeuble locatif ou commercial

région La Chaux-de-Fonds,
Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres
06-125080 à Publicitas,
2610 Saint-Imier

Je cherche à titre privé

immeubles locatifs

de petite, moyenne
ou grande importance,
rénovés ou à rénover.

Faire offres sous chiffres 91-720 à
ASSA Annonces Suisses SA, avenue
Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-
Fonds ou téléphoner le soir de 20 h 30
à 21 h 30 au 038/31 69 35.

CAMIONS MULTI BENNES

CURTY
28 56 28

Marais 20
2300 La Chaux-de-Fonds

Montmollin
A louer
appartement

4 1/2 pièces

mansardé,
Fr. 1 170.-,
sans charges
et appartement

3 1/2 pièces

Fr. 1000.-
sans charges.

☎ 038/31 88 10

Votre journal:

L'Impartial

● offres d'emploi

Prochainement à Saint-Imier!

Ouverture du «Royal Pub»

(anciennement Hôtel des XIII-Cantons)

Nous cherchons pour date à convenir:

**barmaids
sommeliers(ères)
filles ou garçons de buffet
garçon de maison
extras**

Faire offre par écrit à
Royal Pub,
case postale 154, 2610 Saint-Imier.

● demandes d'emploi

DAME

avec permis B, parlant français, cher-
che divers travaux de ménage.

☎ 039/28 61 29, le soir.

PEINTRE EN CARROSSERIE

possédant diplôme, cherche emploi pour
date à convenir.

Téléphoner au 039/23 78 83 et demander
Mlle Karin Lehmann

RESTAURATRICE

avec expérience, place son certificat de capacité
A neuchâtelois et cherche emploi bien rémunéré
dans sa branche.
Ecrire sous chiffres XC 57581 au bureau de
L'Impartial du Locle.

**ÉLECTRICITÉ - TÉLÉVISION - TÉLÉPHONE
INSTALLATEUR-CONCESSIONNAIRE**

2610 SAINT-IMIER

Téléphone 039/41 41 41
Case postale 129
Rue Baptiste-Savoie 60

electro-tv

born
SA

**Pour la période des Jeux Olympiques,
vous trouverez chez nous des appareils TV et
vidéo à des prix exceptionnels**

TV 36 cm avec lecteur vidéo incorporé **Fr. 1 190.-**

TV écran plat 70 cm stéréo télétexte pour **moins de Fr. 2 000.-**

TV 51 cm pour **Fr. 690.-**

TV 36 cm + enregistreur vidéo pour **moins de Fr. 1 000.-**

**Un grand choix d'autres modèles est exposé dans notre
magasin, rendez-vous visitez.**

Mary Higgins Clark
Un cri dans la nuit

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour
Droits réservés Editions Albin Michel et Sciaky presse, Paris

L'argent du pendentif était dans la poche
intérieur de son tailleur qu'elle avait rangé
dans la valise.

Elle jeta un coup d'œil dans la chambre des
filles avant de descendre. Elsa avait fait les
lits et tout remis en ordre. La pièce semblait
anormalement nette et si extraordinairement
vide qu'on aurait pu jurer que les enfants n'y
reviendraient jamais.

Erich avait-il ressenti la même chose?

Soudain inquiète, Jenny descendit en cou-
rant l'escalier, enfilant sa veste. Erich serait
de retour d'une minute à l'autre.

Dix minutes plus tard, elle sorti dans la
véranda. Elle avait trop chaud à l'intérieur.
Erich ne devait plus tarder. Il prenait tou-

jours une grande marge pour se rendre à
l'aéroport. Elle resta l'œil rivé sur la route,
guettant l'arrivée de la voiture.

Au bout d'une demi-heure, elle téléphona
chez Eckers. Ses doigts s'embrouillèrent en
composant le numéro. Par deux fois, elle dut
raccrocher et recommencer.

Maude répondit. «Que voulez-vous dire en
demandant s'ils sont déjà partis? J'ai vu
Erich passer en voiture devant la maison il y a
trois quarts d'heures avec les filles... Joe? Joe
ne devait pas les conduire à l'aéroport. Qui
vous a mis cette idée dans la tête?»

Erich était parti sans elle. Il avait pris les
enfants et il était parti sans elle. L'argent se
trouvait dans la valise qu'il avait emmenée
avec lui. D'une manière ou d'une autre, il
avait deviné ses intentions.

Elle téléphona à l'hôtel à Houston. «Je vou-
drais laisser un message pour M. Erich Krue-
ger. Dites-lui d'appeler sa femme dès son arri-
vée.»

La voix cordiale à l'accent texan de
l'employé de la réservation: «Il doit y avoir
une erreur. Ces réservations ont été annulées
il y a environ deux semaines.»

A quatorze heures, Elsa vint la trouver. «Au
revoir, madame Krueger.»

Assise dans le salon, Jenny examinait le
tableau de Caroline. Elle ne tourna pas la
tête. «Au revoir, Elsa.»

Elsa ne partit pas tout de suite. Sa longue
silhouette s'attardait sur le pas de la porte.
«Je regrette de vous quitter.

— Me quitter? Tirée brusquement de sa
réverie, Jenny se retourna. «Que voulez-vous
dire?»

— M. Krueger m'a prévenu qu'il partirait
avec les enfants et qu'il me ferait savoir la
date de son retour.

— Quand vous a-t-il dit cela, Elsa?

— Ce matin, en montant dans la voiture.
Allez-vous rester toute seule ici?»

Il y avait un curieux mélange d'émotion sur
le visage flegmatique. Depuis la mort du bébé,
Jenny avait senti une compassion chez Elsa à
laquelle elle ne s'attendait pas. «Je suppose
que oui», dit-elle lentement.

Quatre heures après le départ de la femme
de ménage, Jenny attendait toujours dans le
salon. Attendait quoi? Un coup de téléphone.
Erich allait téléphoner. Elle en était certaine.

Comment s'y prendrait-elle lorsqu'il
l'appellerait? Avouer qu'elle avait eu l'inten-
tion de le quitter? Il le savait déjà. Cela ne
faisait aucun doute. Promettre de rester avec

lui? Il ne lui ferait pas confiance.

Où avait-il emmené les enfants?

La pièce s'assombrit. Il fallait allumer.

Mais elle n'en avait pas le courage. La lune
apparut à travers la dentelle des rideaux, pro-
jetant une tache lumineuse en forme de toile
d'araignée sur le tableau.

Jenny se décida enfin à aller à la cuisine.
Elle fit du café, s'assit près du téléphone. A
vingt et une heures, la sonnerie retentit.
Jenny tremblait tellement qu'elle put à peine
soulever le récepteur. «Allô?» Sa voix était si
basse qu'elle se demanda si on pouvait
l'entendre.

«Maman!» Beth semblait si loin. «Pourquoi
tu n'as pas voulu venir avec nous aujour-
d'hui? Tu avais promis.

— Bethie, où êtes-vous?»

Les bruits de quelqu'un prenant l'appareil.

La voix de Beth, protestant: «Mais je veux
parler à Maman!»

Tina intervint. «Maman, nous n'avons pas
fait le voyage en avion comme tu l'avais dit.

— Tina, où êtes-vous?»

— Allô, chérie? La voix d'Erich, tendre,
pleine de sollicitude. Tina et Beth pleurni-
chaient dans le fond. (à suivre)

Nouvelle maturité: une demande à double sens

Motion de la députation du Jura bernois pour un essai de maturité D

Au nom de la Députation du Jura bernois, le socialiste prévôtois Frédéric Graf a déposé hier une motion intitulée «Expérimentation en vue de l'introduction éventuelle de la filière "langue moderne" dans les écoles moyennes (maturité D)». Une formation qui répondrait non seulement à la demande de nombre de jeunes gens – dans le Jura bernois particulièrement – mais encore aux besoins de l'économie et de l'industrie – celles de la partie francophone du canton notamment, voire surtout.

On se souvient que l'introduction d'un tel type de formation a déjà fait l'objet de nombreuses discussions, au niveau du législatif cantonal notamment. La dernière intervention parlementaire en date, une motion signée Joy Matter, avait été repoussée de peu, par le Grand Conseil, il y a maintenant une année.

PAS DE PRÉCIPITATION

La motion Matter demandait l'introduction générale de cette maturité D dans le canton. Or, forte de cette malheureuse expérience, la députation du Jura bernois a opté pour une intervention nettement plus nuancée, dénuée de toute précipitation. Dans les faits,

Crédit pour l'Hôpital de l'Île

Le Grand Conseil bernois a encore approuvé un crédit de 27,4 millions de francs destiné à la construction d'une annexe à l'Hôpital de l'Île à Berne. Le nouveau bâtiment abritera les services de physiothérapie, d'ergothérapie, diverses cliniques universitaires ainsi que des locaux de protection civile comprenant 500 places. Ce crédit doit encore passer devant le peuple. (ats)

sa motion d'hier demande l'organisation d'une phase d'essai: l'institution, par la DIP, d'un enseignement dont le programme correspondrait aux normes de la maturité D, dans une école moyenne de chaque région linguistique.

Et Frédéric Graf de souligner qu'une telle phase d'essai permettrait de préparer, si les expériences sont poursuivies, l'introduction de la maturité D dans les établissements de niveau gymnasial.

LE JURA BERNOIS PARTICULIÈREMENT INTÉRESSÉ

Si la motion sus-mentionnée concerne certes tout le canton, il convient de souligner que le Jura bernois aurait sans doute tout à gagner d'une telle innovation. Selon les résultats d'une étude fouillée, menée par Philippe Jeaneret, pour l'École degré diplômé de Moutier, les jeunes de la partie

francophone du canton démontrent un intérêt marqué pour une telle formation.

De surcroît, et l'enquêteur sus-mentionné le souligne, les industries du Jura bernois manquent sérieusement de personnel connaissant plusieurs langues vivantes: «Par manque de personnel indigène formé, elles doivent souvent faire appel à des personnes de langue maternelle allemande, qui viennent dans la région pour parfaire leurs connaissances en français. Après une ou deux années, soit à peu près le temps nécessaire pour se mettre au courant de l'organisation de l'entreprise et de sa production, elles quittent la

région. Cette situation crée de graves problèmes pour l'industrie régionale.»

Reconnue au niveau fédéral, depuis une quinzaine d'années maintenant, la maturité de type D met l'accent sur l'étude des langues vivantes, le latin y étant remplacé, par rapport à la section littéraire, par une troisième langue moderne, italien, espagnol ou russe principalement.

A l'heure actuelle, il convient de souligner que le Tessin offre la possibilité d'une telle formation (depuis 1976) ainsi d'ailleurs que les grands cantons de Suisse alémanique, exception faite de celui de Berne. En Suisse romande, Fri-

bourg mène présentement une étude à ce sujet, tandis que Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et le Jura (depuis l'année dernière) ont d'ores et déjà introduit cette maturité D dans leurs plans d'études.

Le canton de Berne entendrait-il jouer le rôle de «l'irréductible» région helvétique? La Députation du Jura bernois, qui a déposé cette motion sur l'initiative de l'École degré diplômé de Moutier et des Gymnases de Bienne, espère bien que non! Un espoir partagé par moult jeunes citoyens de ce coin de pays et de l'ancien canton, sans aucun doute!

D.E.

Réseau routier: et le Jura bernois?

Deux interpellations de la députation régionale

Au nom de la députation du Jura bernois, Marcel Wahli (radical, Bévillard) a déposé hier deux interpellations concernant le réseau des routes cantonales et nationale de la région, demandant notamment des nouvelles de la N 16.

L'une de ces interventions est consacrée effectivement au tronçon Jura bernois de la N 16. Rappelant que la circulation est ouverte depuis fin 80 entre La Heutte et Frinvillier, Marcel Wahli demande au gouvernement pourquoi les travaux n'ont toujours pas commencé pour la suite de ce tracé, soit entre La Heutte et Tavannes. Et de souligner l'importance économique et touristique de cette voie de communication.

Plus avant, le député de Bévillard s'enquiert de l'existence d'un calendrier définitif pour la réalisa-

tion des tronçons La Heutte-Tavannes et Jura bernois en général.

INVESTISSEMENTS ET BUDGETS

Dans sa deuxième interpellation, Marcel Wahli se penche sur les routes cantonales, précisant en préambule que le réseau du Jura bernois représente les 11% du total cantonal. Et de s'inquiéter du respect de la proportionnalité, dans les investissements destinés à ces routes cantonales, ces trois dernières années.

Pour ce qui concerne l'année en cours, le député radical aimerait connaître les investissements prévus généralement et la proportion réservée au Jura bernois. Plus avant et enfin, il cherche à savoir si des budgets sont possibles pour 89 et 90. (de)

Emissions TV en allemand: affaire réglée

Une interpellation Zwahlen et un étrange silence...

En septembre dernier, le député Jean-Claude Zwahlen, de Bévillard, déposait une interpellation quant aux émissions sportives de la TV romande, diffusées en langue allemande pour les téléspectateurs de la région neuvilloise. Une intervention à laquelle le Conseil exécutif répondait en date du 23 décembre, signalant qu'il avait saisi les PTT du problème, ces derniers étudiant la manière d'y remédier. Or hier, à l'heure où le Parlement se penchait sur cette interpellation Zwahlen, et refusait la discussion souhaitée par l'interpellant, le cas était d'ores et déjà réglé...

Les Neuvillois bénéficient effectivement d'un commentaire

en français, pour lesdites émissions sportives, et ce depuis le début de l'année. Mais si certain(s) député(s) du Jura bernois étai(en)t au courant de la résolution de ce problème, nul n'a pris la peine de le préciser à Jean-Claude Zwahlen, qui aurait ainsi pu manifester immédiatement sa satisfaction... On ne s'attendra pourtant pas inutilement sur cet étrange silence, l'essentiel étant bien que les téléspectateurs de la région neuvilloise aient vu leur problème résolu.

DES ÉLECTIONS

Aujourd'hui mercredi, le Grand Conseil procédera notamment à l'élection du président du Tribunal des mineurs du Jura bernois, qui

succédera donc au Prévôtois Michel Girardin. A relever que la Direction de la justice a présenté une double proposition, comportant les noms de Me Pascal Florion – un enfant du Vallon – et d'Yves Reich, licencié en droit. La commission de justice, pour sa part, s'est arrêtée au second nommé.

Quant à la motion de Guillaume-Albert Houriet, concernant la venue du Belge José Happart en Suisse – une intervention pour laquelle on a accepté l'urgence –, le dernier moment est venu ce jour de s'y pencher. Le bourgmestre des Fourons est effectivement attendu ce mercredi même dans le Jura bernois...(de)

SAINT-IMIER

Opéra: l'événement!

«La Flûte enchantée», le 22 à la Salle de spectacles

Pour tous les amateurs d'opéra, le lundi 22 février prochain est à marquer d'une pierre blanche, qui verra l'Opéra Mozart de Vienne donner, en Erguël, un unique gala au programme pour le moins alléchant: «La flûte enchantée», dans sa version originale!

A la salle de spectacle, dès 20 h 30, la troupe viennoise présentera effectivement l'œuvre de Wolfgang Amadeus Mozart, interprétée par de grands noms, avec notamment des chanteurs provenant d'Autriche, d'Allemagne, voire de Grèce.

Mais même si nul n'est toujours prophète en son pays, on commen-

cera par citer une Suisse, soit la jeune Manuela Felice; à 21 ans, cette artiste possède une voix qualifiée très généralement de «miracle», qui interprétera le rôle de la Reine de la nuit. Parmi bien d'autres grands noms, relevons par ailleurs ceux du soprano Gerry Arras, de Munich, du baryton Frédéric Grager, de Salzbourg, du basse Lothar Fritsch, de Vienne, du ténor Alfred Fassbind, de Zurich, ainsi notamment que du ténor athénien Martino Stamos.

Formé de trente musiciens, l'orchestre sera placé sous la direction d'Andreas Kaech, de même

que le cœur de l'Opéra Mozart; et nul n'ignore sans doute que la qualité de l'un n'a rien à envier à celle de l'autre! (de-comm)

MOUTIER

Collision

Vers 13 h 15, hier, une collision est survenue à l'intersection de la rue du Moulin et de la rue Industrielle. Un usager de la route qui circulait rue Industrielle n'a pas observé le feu rouge et a heurté un autre véhicule, venant de la rue du Moulin. Dégâts.

CELA VA SE PASSER

Forum de l'architecture: première conférence 1988

Le jeudi 11 février, au Palais des Congrès de Bienne, l'architecte portugais Alvaro Siza ouvrira les feux du deuxième cycle de conférences présentées dans le cadre du Forum bernois de l'architecture, mis sur pied par l'École d'ingénieurs et la maison SABAG.

Dès 18 heures, Alvaro Siza s'exprimera, en français, sur le thème «Projets et réalisations à Berlin et Salzbourg». Considéré comme l'un des plus grands architectes de notre époque, ce premier orateur prendra part, après sa conférence, à un débat public et bilingue. Début de la manifestation: 18 heures. (de)

Comptes et croissance

Bilan de la Caisse Hypothécaire Bernoise

La Caisse Hypothécaire du canton de Berne, une des deux banques cantonales bernoises, a connu en 1987 une année de croissance continue et saine, a annoncé la banque hier à Berne. Le bilan s'est élevé de 5,1% à 6,29 milliards de francs, franchissant pour la première fois le cap des 6 milliards. La marge brute d'autofinancement a augmenté de 9,6%.

Par ailleurs, la caisse a tiré les conséquences de l'affaire des dons clandestins aux partis politiques dans laquelle elle était impliquée: désormais, la révision des comptes se fait par un organe externe à la banque et non plus par un seul inspecteur.

L'affaire des dons clandestins

aux partis politiques, ce sont ces 500.000 francs versés lors des élections fédérales de 1975, 1979 et 1983 par trois entreprises mixtes, dans lesquelles l'Etat est majoritaire. Les bénéficiaires avaient été les trois partis gouvernementaux de l'époque (udc, prd et ps).

Dans son rapport publié le 12 janvier dernier, le juge d'instruction extraordinaire Fabio Righetti avait déclaré que dans le cas de la Caisse hypothécaire seulement il pourrait y avoir eu infraction. «Mais uniquement de la part de Werner Martignoni, président du Conseil d'administration à l'époque, Hans Bartlome, ancien inspecteur et Werner Schiffmann, ancien directeur». (ats)

TRAMELAN

Intense activité chez les cynologues



Le comité avec ses deux membres d'honneur (au centre), MM. W. Steiner et F. Chopard. (Photo privée)

Une intense activité a régné en 1987 chez les cynologues tramelots qui, après avoir accueilli quatre nouveaux membres, procédaient à la nomination de deux membres d'honneur.

C'est au Régional que se tenaient dernièrement les assises annuelles de la société cynologique de Tramelan sous la présidence de M. Paul von Känel, qui se dévoue à la tête de la société depuis plusieurs années. Une vingtaine de membres y participaient.

Dans ses souhaits de bienvenue, le président salua particulièrement les quatre nouveaux membres actifs qui renforceront l'équipe de compétition, soit André Quidort, conducteur et moniteur expérimenté, Nicole Crevoiserat, conductrice en classe défense III, Jean-Claude Guinand, conducteur et moniteur averti et Cossimo Pisanello, conducteur en classe défense I.

Au chapitre des récompenses,

deux membres d'honneur ont été élus: M. Willy Steiner, membre assidu de la société, et M. Francis Chopard pour services rendus. Ils furent chaleureusement applaudis par l'assemblée.

Dans son rapport présidentiel, Paul von Känel releva que tout était en ordre avec les autorités en ce qui concerne les transformations effectuées au chalet. Un point d'honneur pour la société puisque les nouveaux statuts ont été acceptés et signés par la société cynologique Suisse.

ACTIVITÉS 87

Pierre Wicki, chef technique, releva la grande participation de ses conducteurs dans les concours. Les cynologues de Tramelan ont participé à plus de 30 compétitions dans diverses régions de toute la Suisse. Au championnat de l'Amicale jurassienne, toute l'équipe était présente avec une moyenne

excellente. On relèvera, pour la conquête du titre en classe défense III, une magnifique médaille de bronze, remportée par Sympa (malinois) appartenant à Pierre Wicki. Au concours interne (challenge Elsener), organisé le 23 août 1987, le champion du jour (meilleure moyenne) fut Werner Müller avec Moro.

Le concours officiel externe, organisé chaque printemps, fut une réussite d'un niveau très élevé. Pierre Wicki remercia tous les membres pour leur participation à l'organisation. Il souhaita à tous les conducteurs plein succès pour 1988.

ACTIVITÉS 88

Concours externe du printemps en date du dimanche 17 avril: concours interne (challenge Elsener) en août ainsi que plusieurs concours organisés dans le cadre de l'Amicale jurassienne sur le nouveau règlement.

Trois démissions sont annoncées soit, le vice-président Claude Lüthy de Bienne pour raisons professionnelles ainsi que Pierre-André Perrin et Yves Rossel, tous deux membres assesseurs. Le comité proposait M. Jean-Louis Menoud en qualité de vice-président. Il fut élu à l'unanimité, ainsi qu'un nouveau membre assesseur, M. Serge Doy. Pour le prochain exercice, le comité se compose de la manière suivante: président Paul von Känel, vice-président Jean-Louis Menoud, secrétaire Joëlle Wicki, chef technique Pierre Wicki, caissier Francis Meyrat, chef du chalet Claude Nicolet, membres assesseurs Gisèle Meyrat et Serge Doy.

Comme le veut la tradition, l'assemblée se termina par un excellent souper. (comm, vu)

Une grotesque affaire de viol

Sévère réquisitoire du procureur contre deux Maghrebins

Deux Algériens mariés à des Suissesses comparaissent hier à Delémont devant le Tribunal correctionnel présidé par le juge Pierre Lachat, prévenus de viols commis à l'encontre d'une jeune frontalière, sommelière à Porrentruy.

C'est après beaucoup d'hésitation que la jeune femme âgée d'une vingtaine d'années s'est rendue au rendez-vous fixé par B. A. M., qui la pressait de passer une soirée avec lui depuis quelques temps déjà. La frontalière s'est fait accompagner par un autre Algérien, N. A., et c'est à trois que les deux hommes et la jeune femme ont passé la soirée, naviguant de bistrot en bars puis en dancings.

Sur le chemin du retour, B. A. M. fait des avances, geste à l'appui, à la jeune femme qui refuse clairement la drague et essaie de descendre de la voiture en marche. La femme est alors rattrapée dans un talus, elle se défend à coups de pied et de spray, mais en vain.

Jusque là, les trois parties sont d'accord avec la relation des faits. La jeune femme affirme ensuite avoir été violée, B. A. M. certifie lui qu'elle était consen-

tante et qu'elle se serait déshabillée elle-même; quant à N. A., il nie toute action dans ce triste pugilat. Confisquant une des bottes de la jeune serveuse, les deux hommes l'ont ensuite conduite dans un hôtel pour lui faire subir d'autres outrages.

Tuméfiée, choquée et traumatisée par la nuit passée avec les deux hommes, la jeune femme n'a déposé plainte que six semaines plus tard, craignant les retombées du scandale.

Dans un réquisitoire solide qui dura une heure et vingt minutes, le procureur Albert Steullet a requis 24 mois de réclusion contre B. A. M., et 15 mois contre N. A. qui aurait joué un rôle secondaire. Le procureur s'oppose également au sursis pour N. A. en raison d'un pronostic d'évolution défavorable.

Le défenseur de la jeune femme réclame pour sa cliente 6000 francs de dédommagement pour tort moral. Les avocats de la défense réclament l'acquiescement assorti d'une indemnité pour leurs clients, tentant de prouver avec peine l'innocence des deux Algériens.

Le jugement sera rendu ce soir. GyBi

Renouveler et renforcer l'enseignement de l'allemand

Le Gouvernement répond à Roland Béguelin

En réponse à la question écrite de Roland Béguelin qui s'inquiétait du manque de réciprocité entre les cantons romands et alémaniques en matière d'enseignement des langues, le Gouvernement répond que l'enseignement de l'allemand fait partie de longue date du plan d'études des écoles primaires. Il est dispensé de manière obligatoire aux degrés 7, 8 et 9, compétence étant laissée aux autorités locales d'introduire cette discipline dès le degré 5.

L'intention du Département de l'éducation et des affaires sociales, pleinement approuvée par le Gouvernement est de renouveler et renforcer cet enseignement en invitant les commissions d'école à le généraliser dès la 5e année pri-

maire. Le choix de l'allemand en qualité de deuxième langue dans les écoles jurassiennes s'explique tout naturellement par des raisons géographiques et économiques.

Ainsi quand bien même, de manière fort regrettable, certains cantons alémaniques ne pourraient ou ne voudraient tenir leur engagement d'introduire l'enseignement précoce du français à l'école primaire, il demeure sans nul doute de l'intérêt de notre canton de maintenir l'enseignement de l'allemand. Pour le Gouvernement, la suggestion d'octroyer aux élèves jurassiens le libre choix d'une deuxième langue entre l'allemand, l'italien, l'anglais et l'espagnol présente de réelles difficultés d'application pratique. GyBi

Allocations spéciales seulement en cas de nécessité

Augmentation des limites de revenus pour 1988

En réponse à la question écrite de Gabriel Nusbaumer (député-suppléant ps), le Gouvernement rappelle que, selon l'article 9 du décret, les allocations spéciales doivent être versées quand et dans la mesure où elles sont nécessaires. Il n'existe pas de droit à une allocation spéciale d'un montant donné.

Le versement des allocations spéciales est, en vertu de l'article 13 du décret, un devoir des communes. Il est soumis à l'autorité des œuvres sociales de la commune de domicile de l'ayant droit. Seules les communes peuvent indiquer des situations particulières.

FIN DES SECOURS DE CRISE

Il sied de rappeler que les chômeurs qui ont épuisé en 1987 ou 1988 leurs indemnités de chômage peuvent bénéficier de 75 allocations journalières au titre de secours de crise. Pour les personnes de 55 ans et plus et pour les handicapés, le nombre d'allocations est fixé à 150. Le total des indemnités perçues en 1987 et

1988 ne dépassera pas toutefois le maximum prévu ci-dessus. Dès que les chômeurs auront épuisé leur droit aux allocations de chômage et aux prestations de secours de crise, ils pourront faire appel aux allocations spéciales. Le secours de crise n'est pas remboursable. Les allocations spéciales doivent être remboursées dans deux situations précises: si le bénéficiaire les a obtenues par de fausses déclarations ou dissimulation et par les héritiers du bénéficiaire, pour autant qu'ils tirent profit de la succession.

Bien qu'il n'y ait pas d'obligation légale de modifier les limites de revenu déterminantes pour l'obtention des allocations spéciales lorsque les rentes AVS - AI sont réadaptées, le Gouvernement procédera néanmoins à une étude en vue d'augmenter ces limites durant l'année 1988.

GyBi

Une femme, une passion

Coghuf peignait les chevaux, sa fille les élève

Rachelle Bozzo-Stocker a hérité de son père la passion des chevaux, lui les peignait, elle les élève avec bonheur dans la maison paternelle. Un jour, alors qu'elle n'avait que 9 ans et demi, son père l'a mise sur un demi-sang sellé que les hommes du voisinage étaient chargés d'exciter comme dans les rodéos. La petite est restée en selle, elle a eu droit à son premier cheval et à la fierté critique de son père.

Aujourd'hui Rachelle Bozzo, mère de famille et éleveuse de chevaux, vit dans une ancienne maison bourgeoise des Pommerats et soigne ses chevaux dans les écuries construites par Coghuf dans la maison familiale de Muriaux. Femme et éleveuse, elle s'est progressivement fait sa place parmi les éleveurs francs-montagnards en mettant sur le marché des produits de qualité obtenus à force de soins et d'attention.

ELLE VOULAIT DEVENIR VÉTÉRINAIRE

La jeune Rachelle voulait devenir vétérinaire, elle aimait les bêtes, jouissait d'une santé enviable mais était réfractaire aux études. Alors qu'elle avait 16 ans, son père l'envoie en Irlande chez un marchand de chevaux, outre l'anglais, elle apprend là-bas les soins et le toilettage des bêtes. Elle s'attache à un splendide demi-sang irlandais, pourtant au bout d'un an et demi, son père vient la chercher pour la remettre sur les bancs d'école. Séduit par «Redwin» le demi-sang, Coghuf l'offre à sa fille et c'est à trois qu'ils rentrent à Muriaux.

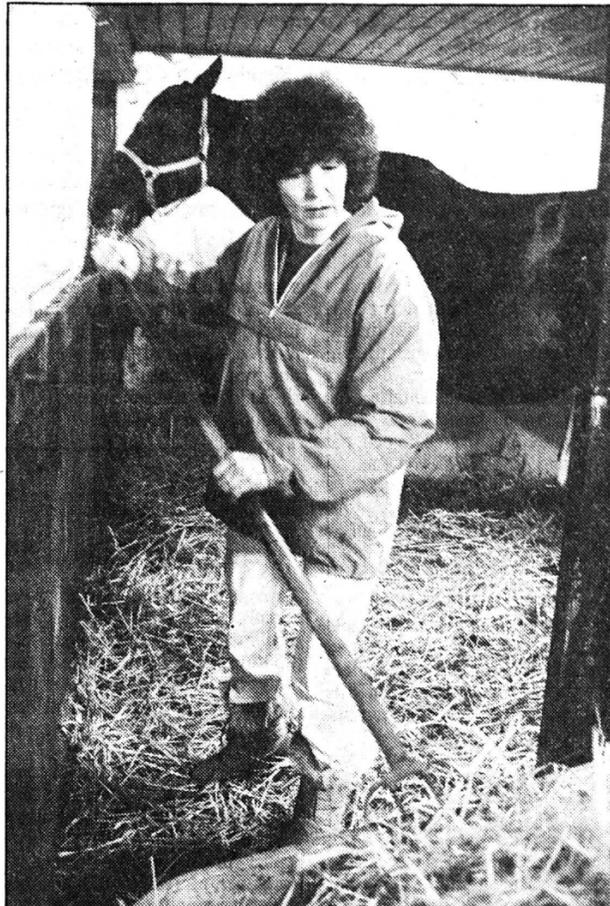
Après quelques mois de lycée à Porrentruy, Rachelle s'enfuit, décidément réfractaire au milieu ferme des études. La «sauvegonne» est faite pour les grands espaces et la liberté, son père la comprend mais veut néanmoins la mater et lui faire abandonner son idée de consacrer sa vie à élever des chevaux.

«Ce n'est pas un métier de femme», lui disait-il. C'est ainsi que Rachelle a appris le métier de secrétaire - pour faire quelque chose - sans jamais abandonner sa passion pour les chevaux. Partout où elle vivait il y avait, outre un endroit pour elle, une écurie et un cheval.

QUATRE MOIS DE RIZ POUR UN CHEVAL

C'est avec «Sirène», une jument acquise au prix de beaucoup de bols de riz en guise de repas que Rachelle commence l'élevage. Alors tenancière d'un restaurant à Montfaucon, la jeune femme n'a plus le temps de monter à cheval et songe à faire de «Sirène» une poulinière. Son premier poulain - le sien et celui de la jument - elle le veille durant trois semaines. Aujourd'hui, Rachelle Bozzo-Stocker possède avec une de ses sœurs, cinq chevaux dont trois bonnes poulinières. Elle consacre chaque jour cinq heures à leurs soins. Il faut dire que Rachelle se sent mieux dans une écurie que dans une cuisine et qu'elle ne lésine ni sur l'attention, ni sur l'avoine.

Pour Rachelle, la femme a un rôle à jouer dans l'élevage des chevaux. Elle possède davantage de psychologie que les hommes. Il ne viendrait pas à l'idée d'une femme, par exemple, d'attacher une jument au moment de la mise bas. Par intuition, la femme sait que la poulinière a besoin de place pour s'ébrouer.



Contrairement à l'enfant qu'on élève pour lui-même, le cheval on l'élève pour soi-même, dit Rachelle Bozzo tout en soignant ses chevaux avec un plaisir évident. (Photo Impar-GyBi)

Passionnée par son métier, Rachelle Bozzo n'en finit pas de faire des découvertes sur le comportement des chevaux et leurs besoins. En artiste, Coghuf souhaitait un cheval gris pour les Fran-

ches-Montagnes. En éleveuse de la région Rachelle a adopté la race franc-montagnarde améliorée à laquelle elle se plaît à reconnaître un grand nombre de qualités.

GyBi

FRANCHES-MONTAGNES

Une banque animée

Du nouveau à la Caisse Raiffeisen des Bois

La banque locale des Bois a le vent en poupe. Son constant développement lui impose un redéploiement prometteur. Ainsi, dès le 1er janvier 1988, M. Henri Boillat a été nommé caissier à plein temps. Comme par le passé, il recevra la clientèle à son domicile. Mais cette situation devrait changer prochainement. La caisse désire se doter de locaux indépendants et les tractations en vue d'une implantation au centre du village sont bien engagées.

En novembre dernier, les caisses Raiffeisen organisaient une semaine de l'épargne, dotée d'un concours. Quelques 120.000 personnes y ont répondu.

Le tirage au sort a désigné M. et Mme Jacques et Marie-Jeanne Willemin des Bois gagnants d'un voyage en avion à Lugano d'une valeur de 720 francs. Samedi, le prix a été remis officiellement aux heureux bénéficiaires par les responsables de la caisse des Bois, qui ont décidé de participer financièrement à l'événement.

Ils ont aussi procédé à un tirage au sort parmi les 180 réponses provenant de la localité, attribuant cinq lots de vingt francs. Dans cette institution, l'épargne rencontre beaucoup de succès. La raison en est que les fonds déposés refluent exclusivement vers l'économie locale.

PROMOTION

L'Union des caisses Raiffeisen a son siège central à St-Gall. M. Gabriel Gouvernon y travaille depuis une trentaine d'années. Il vient d'être nommé vice-directeur de la coopérative de cautionnement Raiffeisen. Cette société accorde les cautions autrefois demandées à des privés pour l'obtention d'un prêt hypothécaire.

M. Gouvernon est né aux Bois en 1936, dans la famille de feu Auguste Gouvernon. Après sa scolarité effectuée aux Bois et au Collège St-Charles de Porrentruy, il a entrepris une formation bancaire au Locle. Il fut réviseur des Caisse jurassiennes pendant 15 ans, avant de gravir les échelons. (bt)



Les responsables de la Raiffeisen Les Bois remettent le prix à M. et Mme Willemin: De g. à dr.: MM. Pierre Jobin, prés. du comité de direction; Henri Boillat, caissier; les époux Willemin; Raymond Bilat, prés. du Conseil de surveillance. (Photo bt)

Jugement du Tribunal cantonal cassé

Une cour criminelle ad hoc désignée

Par son arrêté du 11 janvier dernier, la Cour de cassation du Tribunal cantonal a annulé le jugement rendu en avril 1987 par la Cour criminelle du Tribunal cantonal condamnant un ressortissant delémontain pour trafic de drogue à une peine de 22 mois d'emprisonnement.

Dans son jugement, la cour n'avait pas tenu compte de la peine préventive subie par le coupable qui avait été arrêté en Espagne, faute qu'il ait présenté les papiers attestant de cette incarcération préventive. Maintenant que l'intéressé, incarcéré au pénitencier de Bellechasse, a réuni les documents nécessaires. Il a fait recours auprès de la Cour de cassation qui a annulé le jugement du tribunal cantonal.

Une nouvelle cour criminelle

doit être désignée, dans laquelle les juges, leurs alliés et les greffiers ayant occupé dans les phases précédentes du procès ne peuvent être inclus. Selon le code de procédure, il incombe au Parlement de désigner une cour ad hoc.

Sur proposition du bureau du Parlement, celui-ci sera appelé à élire la nouvelle cour, soit M. Pierre Seidler, président; MM. Francis Montavon, Philippe Guelat, Jean Kitler et Claude Jeannerat, membres, alors que Me Jean Crevoisier, avocat-stagiaire, fonctionnera comme greffier. Cette nouvelle cour sera appelée à juger une nouvelle fois le Delémontain qui, dans l'affaire, doit voir la peine qui lui a été infligée réduite de quelques deux mois de prison préventive subie en Espagne. V. G.

COMMUNIQUÉ

Les nomades du travail

L'Union syndicale jurassienne communique:

C'est sous ce titre que «Temps présent, magazine d'information de la TV romande diffusera, le 11 février, une émission consacrée au travail temporaire qui a été réalisée en Suisse romande et particulièrement dans le canton du Jura où de nombreux abus ont été dénoncés.

Les Chambres fédérales doivent modifier la loi sur le service de l'emploi. Les milieux patronaux combattent déjà le projet du Conseil fédéral sur des points essentiels malgré les irrégularités scandaleuses auxquelles se livrent certaines agences intérimaires.

Qu'on le veuille ou non, le tra-

vail temporaire est devenu une réalité et son développement va croissant. La FTMH a fait œuvre de pionnier dans le cadre du renouvellement de la convention collective en vigueur dans l'industrie horlogère. Cette convention fixe certaines règles, notamment l'établissement d'une liste des maisons agréées par le syndicat et l'association patronale avec lesquelles les employeurs sont habilités à traiter en cas de besoins. Elle limite également la durée de la «location de service».

Réalisée par George Glatz et Jean-Pierre Moutier, cette émission fera découvrir les pratiques douteuses qui ont cours dans la région.

A voir absolument... (comm)

CANTON DE NEUCHÂTEL

L'ivresse dans le sang

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

Le tribunal a rendu son jugement dans une affaire où les débats ont eu lieu la semaine dernière, affaire qui rappelle que la soustraction à une prise de sang peut coûter aussi cher qu'une ivresse dûment constatée.

Le 29 août 1987, vers six heures, F. R. a perdu la maîtrise de sa voiture dans le village de Boudevilliers. Son véhicule a heurté violemment l'angle d'une maison. Le prévenu, sérieusement blessé, a subi une hospitalisation et sa voiture est complètement détruite. Cette affaire serait banale si F. R. ne s'était dérobé à une prise de sang.

A l'hôpital, les gendarmes ont bien tenté d'obtenir l'assentiment du prévenu pour un prélèvement. F. R. s'y est refusé. C'est du moins ainsi que les policiers ont consigné les faits. Le rapport du médecin, chargé de la prise de sang, indique également que F. R. a refusé l'intervention. Si le prévenu a pourtant admis la consommation d'une faible quantité d'alcool durant la nuit, il a contesté toute ébriété lors de l'accident. F. R. a mis sur le compte de son état de choc le comportement qu'il a eu face au problème de la prise de sang.

Le tribunal a finalement répondu par l'affirmative à la question de savoir si F. R. s'était volontairement ou non dérobé à la prise de sang. Tenant compte de l'absence d'antécédent identique, le président a condamné F. R. à 14 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans, 150 fr d'amende et 256,80 fr de frais.

SURCHARGE

C. S. a circulé au volant d'un camion surchargé de 4433 kg, soit de 27,71%. Le prévenu est un jeune conducteur professionnel. Son manque d'expérience ne lui a peut-être pas permis d'évaluer correctement le poids du sable chargé dans la benne. Or, la densité du

sable varie sensiblement en fonction de son degré d'humidité. Tenant compte de l'ensemble des éléments, le tribunal a réduit la peine requise et a fixé l'amende à 300 fr. C. S. paiera, en outre, 34,50 fr de frais de justice.

L'ordonnance concernant la lutte contre la rage prévoit une vaccination obligatoire des chiens tous les deux ans. Le fichier informatisé de l'Office vétérinaire cantonal monte bonne garde: en principe, aucun retard ne lui échappe. Ce service a donc adressé un rappel au prévenu R. B., invitant celui-ci à vacciner son chien jusqu'au 30.9.1987. R. B. s'est conformé à cette directive, mais avec... 12 jours de retard. A l'audience, le prévenu a conclu à son acquittement. Le tribunal a sensiblement réduit la peine requise par le Ministère public et a condamné R. B. à 30 fr d'amende et 34,50 fr de frais de justice. (zn)

Injures

Dans sa séance du 26 janvier dernier, le tribunal a examiné la délicate affaire mettant aux prises deux gendarmes atteints dans leur honneur par les époux B, à la suite d'un interrogatoire qualifié de «limite» auquel ils avaient procédé sur la personne du fils B. Les parents de ce dernier ayant engagé une procédure contre les représentants de l'ordre ce qui les avait à leur tour incité à porter plainte pour diffamation.

Finalement, le juge a partiellement suivi les thèses des agents et de leur défenseur en condamnant les trois représentants de la famille B à une peine d'amende de 100 francs chacun, plus les frais de la cause, retenant le délit d'injures. Peine qui sera radiée du casier après un délai d'un an. (ms)

Le tribunal était présidé par M. Daniel Jeanneret assisté de M. Patrice Philot, substitut au greffe.

VAL-DE-TRAVERS

Une année pluvieuse

En 1987, 150 jours sans précipitations à Saint-Sulpice

L'histoire retiendra de l'année 1987 qu'elle fut pluvieuse, très pluvieuse. A la station météo de Saint-Sulpice, le total des précipitations, pluie et neige, s'est élevé à 1834,5 mm, soit 48,1 de plus qu'en 1986. Voilà qui relativise la mau-

vaise impression laissée par l'année écoulée. Mais les observations globales ne tiennent pas compte d'une chose: la pluie est tombée au mauvais moment. Printemps, été et automne pourris...

(Imp-jjc)

Précipitations	1986	1987
- Pluie et neige tombées en mm	1786,4	1834,5
- Orages dans le rayon de 3 km	18	19
- Jours sans précipitation	165	150
- Neige tombée en cm	317	126
- Hauteur maximum de la neige au sol (cm)	58	34
- Sol recouvert de neige (jours)	107	99
Température		
- Maximum diurne (degré +)	35	32
- Moyenne de l'année diurne (degré +)	13,2	12,5
- Maximum nocturne (degré -)	17	23
- Moyenne annuelle, nocturne (degré +)	1,25	1,34
- Journée -0 degré au matin	95	94
Débit de l'Areuse		
- Maximum, m ³ /sec	38,3	49,9
- Minimum(m ³ /sec)	0,61	1,31

Souper-rencontre à Saint-Sulpice

La paroisse réformée de Saint-Sulpice avait préparé un souper-contact avec une invitation adressée à la paroisse de Buttes ainsi qu'au chœur de dames de la paroisse de Fleurier.

Les 80 participants réunis en notre grande salle ont vivement apprécié le menu au gratin ainsi que les productions d'un chœur d'enfants et adultes du village ainsi que celles du chœur de dames de Fleurier.

Durant toute la soirée une ambiance fort sympathique n'a cessé de régner sous la direction du pasteur Karakasch et de Mme Munger, diacre. (rj)

Vous le savez?

dites-le nous...

039/211 135

CANTON DU JURA

Impôts: première tranche

Cette semaine, les contribuables du canton du Jura reçoivent le premier acompte portant sur les impôts cantonal, communal et paroissial dus pour l'année 1988. Ils reçoivent aussi la décision de remboursement de l'impôt anticipé imputé en 1988.

Le service cantonal des contributions précise que ce premier acompte et les huit tranches qui suivront sont basés sur les impôts dus en fonction du revenu et de la fortune imposables pour les années 1987-1988. Ils avaient été notifiés dans l'avis de taxation que les contribuables ont reçu le 18 décembre 1987. La tranche à payer correspond donc au neuvième des impôts susmentionnés dus pour toute l'année, déduction faite de l'avance sur le remboursement d'impôt anticipé du 10 février 1988.

Les BVR ne sont adressés aux contribuables que dans la mesure où le montant facturé excède 50 francs, le montant non perçu étant toutefois ajouté à l'acompte suivant. Les taxes communales

s'ajouteront à la neuvième tranche du 10 octobre 1988. A noter que des modifications de faible importance peuvent intervenir d'une tranche à l'autre, car les montants sont arrondis à la dizaine de francs inférieure.

En cas de révision de taxation en cours d'année 1988, la différence d'impôt engendrée sera reportée sur les acomptes restants. De même, dès qu'un départ ou un décès de contribuable sera connu des autorités de taxation, la détermination de l'acompte suivant «soldera» le compte fiscal considéré, sous réserve de la facturation des taxes communales au neuvième acompte.

Daté du 10 février 1988, le premier acompte sera suivi d'un deuxième le 10 mars 1988, et ainsi de suite jusqu'au 10 octobre 1988. Quant au décompte final pour 1988, il sera établi le 16 décembre 1988.

Enfin, les contribuables recevront le 1er mars 1988 le bordereau relatif à la 24e période de l'impôt fédéral direct (1987-1988). (rju)

VIE POLITIQUE

Vous avez dit: députés?

On nous communique:

Récemment le Parti socialiste des Franches-Montagnes s'est retrouvé pour dialoguer avec ses députés: une fois élus que font-ils?

R. Fornasier, J. M. Miserez soulignent très concrètement tout le travail qui se fait dans les commissions parlementaires, c'est souvent là que se prennent les décisions que le Parlement «ratifie» ensuite, c'est vrai qu'avec 11 députés sur 60, même s'ils font souvent d'excellentes propositions le groupe ps est très souvent minorisé et l'opposition d'une gauche «large» a parfois de la peine à être unie!

J. Basang s'étonne que la presse ne soit pas plus équitable, les motions, interpellations socialistes sont très peu reprises alors que le pdc à son journal et le plr le sien aussi. Le débat démontre que les citoyens seraient peut-être plus intéressés à ce qui se passe au Parlement si l'information était mieux faite, et les députés sont à disposition pour dialoguer avec les citoyens! Un coup de fil c'est facile! Les députés socialistes sont aussi actifs dans leurs syndicats respectifs, il y a là un effort à faire pour la base. Car si le marché du travail se détériore aux Franches-Montagnes le parti ose espérer que

certaines mesures seront prises en considérant les différents facteurs humains et sociaux.

Les députés du ps font le maximum pour que notre pays garde et développe ses possibilités d'emploi et qu'il soit une région où il fait bon vivre. (comm)

Pompes funèbres Arnold Wälti

Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64

Jour et nuit - Cercueils - Transports

Formalités - Prix modérés

La famille de

MADAME LINA CHABLOZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

NEUCHÂTEL, février 1988.

L'Impartial

Société éditrice

et imprimeur:

L'Impartial S.A.,

La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,

2300 La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 211 135 - Téléc 952 114.

Fax: Rédaction 039 - 285 852.

Administration 039 - 281 419.

Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys

Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. -

Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques

Charrère, Val-de-Travers. - Michel

Dérans, Sports. - Raymond Dérans,

Agriculture, Magazine et TV. - Domini-

que Eggler, Jura bernois. - Patrick Fie-

cher, La Chaux-de-Fonds. - Laurent

Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Eco-

nomie. - Georges Kurth, Sports. -

Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds -

Anouk Ortilleb, Littoral. - Jean-Claude

Ferrin, Le Locle. - Yves Petignat,

Suisse. - Catherine Roussy, Littoral. -

Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya,

Canton de Neuchâtel.

Collaborations:

Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre,

Renaud Tachoumy, Laurent Wirz.

Publicité locale

Bureau de L'Impartial:

La Chaux-de-Fonds 039/211 135

Le Locle 039/311 144

Suisse

Publicitas

JURA BERNOIS

Mutations à la police cantonale bernoise

Le commandement de la police cantonale bernoise vient de procéder aux mutations de printemps. Il s'agit pour les agents romands des changements suivants: le caporal Henri Gigandet de Reconvilier est nommé à la gendarmerie mobile à Moutier. L'appointé Claude Roethlisberger de Moutier est nommé chef de poste à Reconvilier. Le gendarme Renato Voumard de Moutier est nommé à Tavannes, le sergent Paul Liniger de Tavannes est nommé chef de district à La Neuveville, le sergent Willy Keller de Péry est nommé chef de poste à Tramelan.

L'appointé Pierre-André Cho-pard de Moutier est nommé sous-chef de poste à Péry-Reuchenette. Le gendarme Claude Clément de

Moutier est nommé à Berne au groupe d'observation. Yves Cuedet, Marc Utermann et Barbara Berger - qui terminent l'école de police à Ittigen - sont nommés à Moutier. Le gendarme Andreas Racine de Bienne est nommé à l'identité judiciaire à Berne.

Enfin, seront nommés, dès le 1er mai à un grade supérieur dans leur même poste les agents suivants: sergent-major Jean-Pierre Billieux de la sûreté de Bienne chef de service; caporal Jean-Claude Bühler Péry-Reuchenette chef de poste; appointé Michel Faigaux Tavannes sous-chef de poste; caporal Jacques Rohrer La Neuveville sous-chef de poste; appointé Georges Sauvain de Tavannes chef de poste. (kr)

Bible et traduction

Bienne: statistiques de la FMSB

La Bible ou des passages bibliques ont été traduits en 1884 langues à fin 1986, selon les dernières statistiques enregistrées par la Fédération mondiale des sociétés bibliques (FMSB).

Comme l'a indiqué hier la FMSB à Bienne, la Bible dans sa version complète a été traduite en 303 langues, le Nouveau Testa-

ment en 670 langues, et certains passages bibliques en 911 autres langues. Si l'on examine les statistiques enregistrées par le continent, l'Afrique vient en tête du peloton avec 537 traductions. L'Asie occupe la deuxième position avec 470 traductions et l'Amérique centrale et latine est au troisième rang avec 331 traductions. (ats)

AVIS MORTUAIRES



Repose en paix.

Mademoiselle Claudia Leggeri, à Udine, Italie;

Famille Cecotti-Tobia, à Udine, Italie;

Famille Chiccaro, à Udine, Italie.

Monsieur et Madame Aldo-Luigi Leggeri et leurs enfants;

Madame Gertrude Etienne;

Famille Leggeri, à Bergamo, Italie;

Famille Rota, à Bergamo, Italie,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Paul LEGGERI dit Nino

leur très cher et regretté papa, beau-frère, cousin, oncle, neveu, parrain et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 50e année après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 février 1988.

Une messe sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur, jeudi 11 février à 20 heures.

L'inhumation aura lieu, avec la bénédiction, vendredi 12 février au cimetière de La Chaux-de-Fonds à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Ida Leggeri,

rue de la Paix 87.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE EDUARD BOSQUET

ont le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur

Gian-Paolo LEGGERI

jardinier

notre cher et dévoué collaborateur dont nous garderons un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Très touchée par les témoignages d'amitié et de sympathie reçus lors du décès de

MONSIEUR FRANZ WINTER

sa famille prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à l'expression de sa profonde et sincère reconnaissance.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE et LA CHAUX-DE-FONDS, février 1988.

CALGARY!

La paix dans le ménage pendant les JO...

avec un second TV (il sera d'ailleurs utile pendant bien des années).

Notre modèle de luxe:

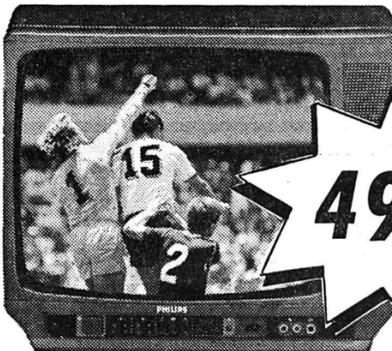


598.-

SIEMENS FC 708

* FST signifie tube image plat à coins carrés (40 cm); de plus avec filtre de contraste = image plus brillante! 32 programmes, télécommande infra, prise ordinateur + satellites, look moniteur, télétexte en option.

PHILIPS 14 CE 1201



490.-

Ecran 37 cm «Dark glass» pour un meilleur contraste, télécommande 40 programmes, prise EURO + prise ordinateur, petit, léger, pratique.

STANDARD SR 3617



399.-

Nouveau I Pal, écran 37 cm, élégant boîtier gris, télécommande 16 programmes, affichage des canaux.

STANDARD SR 1436

Modèle similaire mais Pal-Secam pour ceux qui ne sont pas reliés à un télé-réseau Pal.

Etonnant: 528.-

Gratuit pour nos clients

- 1 Le programme complet des émissions de la SSR transmises de Calgary
- 2 Le magazine «3M» des JO bourré de renseignements et avec un poster olympique (jusqu'à épuisement)

encore mieux, c'est:

Télévision/Disques/Hi-Fi/Photo-cinéma
brugger
 La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212

88 magasins spécialisés en TV, Vidéo et HiFi, partout en Suisse. Un grand choix d'offres toujours actualisées. Conseils compétents. Prix séduisants. Tous services sur mesure.

● spectacles-loisirs

Pro Senectute
Bal de la Saint-Valentin

avec le duo
Armand Sumi
 et son accordéon magique.

Animation surprise

Dimanche 14 février 1988 à 14 h 30, salle de l'Ancien Stand, La Chaux-de-Fonds.

Entrée: Fr. 6.-.

Renseignements: à l'animatrice de Pro Senectute (039/23 20 20 - 038/25 46 56).

● divers

Ing. dipl. **Fust** Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Lave-vaisselle GS 9.2
 10 couverts, encastrable partout
 Location 67.-/mois.
1495.- livraison incluse

Il s'économisent de l'énergie en qualité suisse
 NOVAMATIC

Toutes les marques en stock

Service total Fust

● Grand rabais à l'emporter
 ● Excellente reprise de votre ancien appareil
 ● Garantie jusqu'à 10 ans
 ● Choix permanent d'occasions
 * Location mensuelle/durée min. 4 mois

20000 appareils en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
 Bienna, Rue Centrale 36 032 22 85 25
 Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
 marin centre 038 33 48 48
 Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
 Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines

L'Impartial bouge...

L'IMPAPHRASE

		F	U	T	B		
			G				
				M	P		
		G					U
					T		
			P		G	U	
				U			
P							
M	M						H
					T		

8e jour

Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer?

Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001

Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec



Le mot mystère

Définition: sortie du droit chemin: un mot de 6 lettres
 Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
 Solution: Page 13

R	B	E	B	D	U	E	C	E	R	E	E	L	L	E
E	C	E	T	E	T	H	A	R	T	X	U	O	H	R
H	M	R	V	N	A	E	T	T	E	U	O	H	C	I
C	A	E	A	U	E	R	O	N	T	D	O	I	E	N
O	H	V	F	P	E	V	N	E	N	E	E	L	N	O
C	I	F	A	I	A	A	E	A	U	I	N	N	C	G
V	E	L	E	G	A	U	X	S	I	Q	Z	T	C	A
R	E	D	I	R	E	N	D	B	P	S	N	U	E	E
B	L	E	N	N	I	E	C	E	O	E	V	O	A	P
X	R	L	U	E	U	R	U	E	T	H	L	M	R	T
E	E	I	I	Q	G	Q	R	T	A	A	E	O	A	T
L	A	N	O	R	I	E	E	T	B	D	N	M	R	O
F	Z	Y	G	N	D	S	L	I	I	O	I	A	E	P
E	U	E	O	I	A	A	U	B	M	L	I	C	O	L
R	R	C	E	R	S	M	I	M	C	T	E	I	N	T

- | | | | |
|-------------------|------------------|-------------------|------------------|
| A Agonir | Climat | L Labium | Rédie |
| Annexe | Clouté | Legaux | Réelle |
| Atlas | Cocher | Légende | Reflex |
| Attente | Conique | Licol | Ride |
| Azur | Crapaud | Lueur | S Signe |
| B Béarnais | Créden | M Manoir | T Tauzin |
| Bévue | D Drill | Méfiance | Teint |
| Blennie | E Eventé | Musique | Trait |
| Bohème | G Gavotte | O Oing | Tronqué |
| C Chauffer | H Havage | P Prolepse | V Vivante |
| Cheveu | Houx | Pronom | |
| Chouette | I Ibidem | R Rasette | |

IMPASERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Club 44: 20 h 30, cinéconférence de G. Filhoud-Lavergne, «Marrakech et le sud marocain». Pharmacie d'office: Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

Bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois: ☎ 039/28 75 75.

Cinéma

ABC: 20 h, Sibériade, (séance unique), Guilde du film.
 Corso: 21 h, Dragnet; 18 h 45, Ishtar.
 Eden: 18 h 30, 20 h 45, Liaison fatale.
 Plaza: 15 h, 20 h 30, Le dernier empereur; 18 h 15, Hope and glory.
 Scala: 16 h 30, 18 h 30, 21 h, Robocop; 14 h 30, Fievel et le nouveau monde.

Le Locle

Cinéma Casino: 14 h 30, 20 h 30, Dirty dancing; 18 h 30, Noyade interdite. Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Salle du Pommier: 20 h 30, Théâtre à Bretelles - La mort-marraine. Plateau libre: 22 h, Sue et les Salamandres. Pharmacie d'office: Montandon, rue des Epancheurs, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17. Cinéma Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Liaison fatale; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Les innocents; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Vent de panique. Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, L'Irlandais. Bio: 15 h, 18 h, 20 h 30, Maurice. Palace: 14 h 30, Who's that girl; 16 h 30, 20 h 45, Les maîtres de l'univers; 18 h 30, Renegade. Rex: 15 h, 21 h, Rent-a-cop: assistance à femme en danger; 18 h 45, Roxane. Studio: 15 h, 20 h 45 (fr.), 18 h 30 (it.), Intervista.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

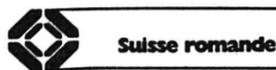
Couvet, cinéma Colisée: relâche. Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Saint-Imier, Espace Noir: relâche. Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirel, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22. Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont. Tramelan, cinéma Cosmos: relâche. Patinoire des Lovières: me 13 h 45-16 h 45; je 10-11 h 45 (1/2 patinoire); ve 18 h 15-19 h 15, 19 h 30-21 h; sa-di 14 h 15-17 h; ma 10-11 h 45 (1/2 patinoire). Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30. Bévillard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche. Les Breuleux, cinéma Lux: relâche. Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.



Suisse romande

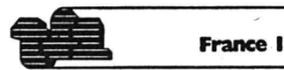
- 10.35 Demandez le programme!
10.45 Petites annonces
10.50 Profil de...
Jacques Dutronc
12.00 Petites annonces
12.05 Stalag 13 (série)
Permission de s'évader.
12.30 1000 fr. par semaine
12.45 TJ-midi
13.10 Cœur de diamant (série)



A 13 h 40 Mystère, aventure et Boudegom

David le gnome - Quick et Flupke - L'autobus volant du professeur Poopsnagle - L'île au trésor - Quick et Flupke - Il était une fois la vie - Petites annonces jeunesse - Croc-note show - Les Tripodes.
Photo: la très sympathique speakerine Shadya. (tsr)

- 16.05 La croisière s'amuse (série)
Une drôle de cuisine.
16.55 TJ-flash
17.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.15 Vert pomme
17.40 Zap hits
18.00 Petite merveille (série)
Drôle d'histoire.
18.35 Top models (série)
27^e épisode.
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.05 A bon entendeur
20.20 Inspecteur Derrick (série)
Un brave type.
21.30 De Gaulle ou l'éternel défi
Dernière partie.
Le souverain de la République.
Rappelé au pouvoir, De Gaulle modifie la Constitution.
22.20 TJ-nuit
22.35 Les grandes années du rock anglais
23.35 Bulletin du télétexte



France 1

- 6.45 Bonjour la France!
8.25 Le magazine de l'objet
8.55 Dorothee matin
11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
12.00 Midi flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi flash
12.55 Météo
13.00 Journal
13.30 La Bourse
Les pronostics du tiercé.
13.35 Haine et passions (série)
14.20 C'est déjà demain (série)
14.45 Club Dorothee
17.30 Jacky show
17.55 Flash info
18.00 Agence tous risques (série)
La guerre des taxis.
Une grosse et puissante compagnie de taxis détruit les voitures et attaque les chauffeurs de taxis d'une petite entreprise rivale.
18.55 Météo
19.00 Santa Barbara (feuilleton)
19.30 La roue de la fortune
19.55 Tirage du tac-o-tac
20.00 Journal
20.30 Météo
20.35 Tapis vert
20.40 Tirage du loto



A 20 h 45 L'année de tous les trophées Midem 1988

Se déroulant à Cannes du 24 au 28 janvier, le Midem accueille, chaque année, les sociétés de disques, de l'édition musicale et de la vidéo-musique de cinquante-quatre pays. Avec la participation des Communards, de Johnny Clegg, Laurent Voulzy, T'Pau, Louis Bertignac et les Visiteurs, Off, Black, Vanessa Paradis, Raft, Blues Trottoir, Guesh Patti, Wax Simitta.
Photo: les Communards. (a2)

- 22.25 Super sexy
Avec Manuel Amoros et Jacques Dutronc.
23.25 Journal
23.57 La Bourse
24.00 Panique sur le 16



France 2

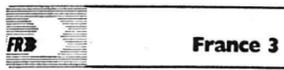
- 6.45 Télématin
8.30 Amoureuement votre (feuilleton)
9.00 Récré A2 matin
11.25 La vallée des peupliers (série)
11.55 Météo - Flash info
12.05 Kazcado
12.35 Les mariés de l'A2
13.00 Journal
13.45 Jeunes docteurs (feuilleton)
14.35 Le monde magique de Chantal Goya
15.05 Récré A2 après-midi
17.20 Au fil des jours (série).
J.-C. et Julie (2^e partie).
Pour manifester sa foi chrétienne, Julie donne asile à un sans-logis.
17.50 Flash info
17.55 Magnum (série)
Une naissance orageuse. Au cours d'une grande soirée, Higgins doit héberger trois curieux personnages.
18.45 Des chiffres et des lettres
19.05 INC
19.10 Actualités régionales de FR3
19.35 Maguy (série)
Fiançailles, aïe, aïe, aïe! Pierre a recours à Rose pour se débarrasser d'une fiancée encombrante.
20.00 Journal
20.30 L'heure de vérité
Avec J.-F. Poncet.
Ancien major de l'ENA, fils d'un illustre diplomate, J.-F. Poncet a été élu sénateur du Lot-et-Garonne en septembre 1983.



A 22 h 10 Des sourires et des hommes

Les négligés de l'Histoire: la véritable histoire de la petite sirène - Super Fiona - Le SOAP - Le guide des bonnes manières: petit précis à l'usage des célibataires.
Photo: Daniel Beretta et Fiona Gélin. (a2)

- 23.00 Journal
23.30 Basket
Orthez-Salonique.



France 3

- 11.30 Modes d'emploi 3
12.00 En direct des régions
13.00 Astromatch
13.30 La vie à plein temps
14.00 Décibels
14.30 Yao (feuilleton)
Premier épisode: le petit homme.
15.03 On va gagner
17.03 Studio folies (feuilleton)
Virgule folie.
17.30 Amuse 3
Ascenseur pour l'aventure - David le gnome - Astronaute.
18.30 Une mère pas comme les autres (feuilleton)
3^e épisode.
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Actualités régionales
19.53 Il était une fois la vie
Les hormones.
20.05 La classe



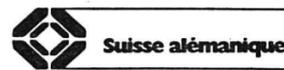
A 20 h 30 La puce à l'oreille

Pièce de Georges Feydeau, avec Jean Le Poulain, Yvonne Gaudet, Georges Descrières, Michel Aumont, etc. En 1900, dans le Paris de la Belle Epoque. Une femme, qui croit que son mari la trompe, tend à celui-ci un piège qui déclenche une série de quiproquos.
Photo: Jean Le Poulain. (fr3)

- 22.05 Soir 3
22.25 Océaniques
Glenn Gould.
22.50 Olivier Debré, le rideau du français.
23.35 Musiques, musique
Extrait du Magnificat du 8^e ton, de M. Corrette, interprété par A. Isoire.

Demain à la TVR

- 11.30 Demandez le programme!
11.45 A bon entendeur
12.05 Stalag 13
12.30 1000 fr. par semaine
12.45 TJ-midi
13.10 Cœur de diamant
13.50 Le Virginien
15.10 Femmes de choc
16.05 La croisière s'amuse
17.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes



Suisse alémanique

- 16.10 Vivre ensemble
16.55 Mikado
17.40 Gutenacht-Geschichte
17.50 Spuk in der Schule
18.15 Karussell
18.55 Magazine régional
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Zeitspiegel
21.05 Schweizer Cabaret-Szene
21.45 Téléjournal
23.00 L'esprit français



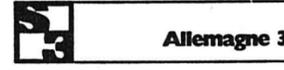
Allemagne 1

- 15.30 Nerjungri, métropole de la brousse
16.15 Die Oma, Opa, Mama, Papa
16.45 A gauche et à droite de l'Equateur
17.15 Téléjournal
17.25 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Chimären, Fiktion und Wirklichkeit, téléfilm
21.45 Point chaud
22.30 Chicago story



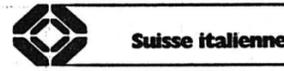
Allemagne 2

- 13.45 Michael Kramer
15.55 Informations
16.00 Heidi
16.20 Logo
16.25 Hals über Kopf
16.55 Informations régionales
17.10 L'illustré-télé
17.40 Die Wicherts von nebenan
19.00 Informations
19.30 Hit-parade de la ZDF
20.15 Sigles D et DDR
21.00 Dynasty
21.45 Journal du soir
22.10 Kontext
22.40 Mutter Courage und ihre Kinder



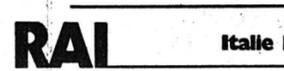
Allemagne 3

- 17.00 Cours d'italien
17.30 Telegolleg
18.00 Rue Sésame
18.30 Immer Kathi
19.00 Journal du soir
19.30 Schlaglicht
20.05 Die Wiederkehr von Sherlock Holmes
21.00 Actualités
21.15 Le thème du mercredi
22.15 Applaus



Suisse italienne

- 16.05 Rivediamoli insieme
17.30 Per i ragazzi
18.45 Telegiornale
19.00 Il quotidiano
20.00 Telegiornale
20.30 Il commissario Kress
21.25 TTT
22.25 Telegiornale
22.35 Voglia di ridere



Italle 1

- 9.35 La duchessa di Duke Street
10.40 Intorno a noi
11.30 La tata e il professore
12.05 Pronto... è la RAI?
13.30 Telegiornale
14.15 Il mondo di Quark
14.50 Scuola aperta
16.00 Big!
18.05 Ieri, oggi, domani
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Sei delitti per Padre Brown
21.35 Biberon
22.35 Mercoledì sport



- 7.35 The DJ Kat show
8.35 Canada calling
9.05 First run
9.35 New music
10.35 Love in the morning
12.35 UK despatch
13.05 Another world
14.00 Ask Dr. Ruth
14.30 Bondstec movie time
15.00 Transformers
15.30 Bailey's bird
16.00 Pop formule
17.00 The DJ Kat show
18.00 The Monkees
18.30 I dream of Jeannie
19.00 My favourite martian
19.30 Time tunnel
20.25 A country practice
21.20 Police story
22.25 Ford snow report
22.30 Motor sports 1988
23.35 Roving report 1988
0.05 Pop formule



Radio neuchâteloise

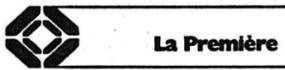
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Café complet
6.00 Flash-Infos neuchâtelois
6.45 Infos neuchâteloises
7.00 Infos SSR
7.15 Météo
7.30 Flash-Infos neuchâtelois
8.00 Flash-Infos SSR
8.15 Revue de presse
8.45 Naissances
9.00 Ouvert le matin
10.00 Claire à tout faire
11.00 Flash-Infos SSR
11.30 Cocktail FM

«Solidarité Dubied»

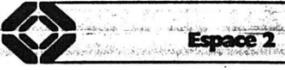
Toute l'équipe de RTN 2001 dans le Val-de-Travers. Et plus précisément à Couvet pour une journée spéciale «Solidarité Dubied». Alors...

- 12.15 Infos neuchâteloises
12.30 Dédicaces
14.00 Flash-Infos SSR
14.30 Micro-passion
15.30 Jeunesse-loisirs
16.00 Flash-Infos neuchâtelois
17.00 Flash SSR
17.05 Memento cinéma
17.10 Hit parade
18.05 Météo
18.20 Régional news and events
18.30 Journal du soir
19.15 Magazine culturel
19.50 Coup d'envoi
22.30 Infos SSR
23.00 Musique de nuit



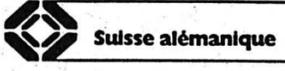
La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif. 14.15 Marginal. 14.30 Melody en studio. 15.15 Le guide du feignant. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec M. Ragon. 17.50 Portrait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.40 Noctuelle.



Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public; billet de faveur. 12.00 La criée des arts et spectacles en Suisse romande. 12.30 Infos 2. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggia. 18.05 Magazine 88. 19.00 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Le concert du mercredi.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; émission pour les femmes en romanche. 14.30 Le coin musical. 15.00 Moderato. 15.20 Disques pour les malades. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; le forum du mercredi. 20.00 Spasspartout. 22.00 Musicbox.



France musique

6.00 Musique légère. 6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.00 Cours d'interprétation. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.30 Rosace. 15.00 Portraits en concert. 16.00 Anniversaire du Concertgebouw d'Amsterdam. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi.



Fréquence Jura

7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Couleur 3.



9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Mercredi magazine. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 13.15 Interactif. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.00 Gado-manie. Gado-maniac. 17.30 Tour de Suisse en musique populaire. 18.00 Journal. 18.30 Bonn'occace

À PROPOS

Peut-être se souvient-on d'une récente série proposée par la TV romande en octobre et novembre derniers, «La guerre d'Algérie», signée d'un Britannique, Peter Batty, dont nous avions dit passablement de bien (voir L'Impartial des 10 et 31 octobre 1987). Le regard «anglais» sur cette guerre avait donné un point de vue qui ne doutait pas un instant du bien-fondé du combat pour l'indépendance.

La place occupée par de Gaulle dans les dernières parties du document de lord Baldwin, ambassadeur de Grande-Bretagne en France dans les années soixante,

résumait fort bien le comportement de de Gaulle: «Il aime plus la France que les Français». Dans leur commentaire, les auteurs insistaient aussi sur le rejet des pieds-noirs qui furent souvent pétainistes pendant la guerre, par de Gaulle qui incarnait, lui, «La France libre».

Avec ces «déchirures algériennes», la cinquième partie de «De Gaulle ou l'éternel défi» (TSR/dimanche 7 février - la dernière de la série est proposée ce soir vers 21 h 30), on retrouve les mêmes événements que dans la série de Batty, mais à partir de documents français. Les paroles sont aussi les

mêmes, les incertitudes et les malentendus subsistent. Mais une différence apparaît, importante, entre le regard britannique et celui de Jean Lacouture: rares sont, dans la série française, les allusions à l'attitude de de Gaulle face aux pieds-noirs et surtout aux quelques centaines de gros colons qui bloquaient la situation. Comme si la plaie, ouverte par un exode massif, était encore trop vive...

Contradictions? Non, compléments, mais avec angles d'approche à travers des sensibilités différentes, celle du témoin qui regarde le passé de son voisin - Batty - celle d'un participant engagé au

moins à travers ses proches - Lacouture. Normal! On prend acte une fois encore que de Gaulle eut autant à lutter contre les déviations de certains chefs de l'armée française que contre les Algériens qu'ils avaient en effet probablement compris, sûr d'emblée qu'une victoire militaire ne résoudrait pas le problème, mal assuré d'abord de disposer d'une solution qui passa de la «paix des braves» refusée à l'indépendance négociée. Et de Gaulle rendit un immense service à la France en la tirant du guépier algérien, car jamais, ou presque, la France coloniale ne fit partie intégrante de son idée de grandeur...
Freddy Landry

De Gaulle et l'Algérie

À VOIR

Le merveilleux mélange des genres chez Feydeau

«Feydeau était un grand comique, le plus grand après Molière écrivait Marcel Achard, lui-même orfèvre en la matière. Les pièces de Feydeau, ajoutait-il, ont la progression, la force et la violence de la tragédie. Elles ont l'inéluctable fatalité. Devant les tragédies, on étouffe d'horreur. Devant Feydeau, on étouffe de rire».

Nous en aurons la preuve une fois de plus avec «La puce à l'oreille», qui ouvre sur FR3 un cycle de quatre soirées con-

sacrées au célèbre auteur théâtral.

L'œuvre met en scène une certaine Raymonde Chandebise qui brusquement croit avoir «la puce à l'oreille». Elle est persuadée que son mari la trompe. Chandebise, cependant, n'est pas méchant homme. Directeur de la Boston Life Company, il a pris à ses côtés son neveu Camille qu'un terrible défaut de prononciation empêche de travailler ailleurs. Raymonde, qui est restée fidèle à son mari en dépit des

avances répétées de Romain Tournel, décide donc de tendre un piège à son époux. Pour cela, elle s'assure la complicité de son amie Lucienne, épouse du très jaloux Carlos Homenidès de Histagua.

C'est un merveilleux mélange des genres (ironie, cynisme ou causticité) qui s'offre à nous. D'ailleurs, le metteur en scène Jean-Laurent Cochet affirme:

«Cette pièce est l'une des meilleures de Feydeau. Je pense que c'est dans cette œuvre que la pro-

gression est la plus extraordinaire et la construction la plus achevée. En tant que metteur en scène, je n'aime pas que l'on caricature Feydeau. Il faut laisser la situation évoluer progressivement et respecter le rythme qui est dans le phrasé et dans l'écriture».

Feydeau n'est d'ailleurs pas aussi comique qu'il peut y paraître. Ses contemporains nous le décrivent souvent comme mélancolique et taciturne.

(FR3, 20 h 30 - ap)

Gaia et les prétentions scientifiques de l'Homme

La science, et la technologie qui en est le fruit principal, semblent poursuivre une marche triomphante que rien ne peut arrêter. Tout, ou presque, est soumis à leurs dures exigences. La compétition des industries se joue à coup de progrès techniques basés sur les dernières découvertes scientifiques avec, comme conséquence, un rythme d'obsolescence toujours plus rapide, des difficultés de survie pour les industries qui n'arrivent pas à se maintenir à la pointe du «progrès», un besoin de recyclage toujours accru pour ceux qui veulent rester dans la course, le chômage ou la retraite anticipée pour les autres, sans parler des postes de travail supprimés par l'informatique, la robotique et autres... iques. Ces activités en «iques» sont réputées plus efficaces que les activités qu'elles ont permis de supprimer, si bien que les iques ont envahi la

LA BIOSPHERE

Avant de formuler l'hypothèse de Gaia, il est utile de préciser un peu ce qu'il faut entendre par «Biosphère». Dans le langage courant, ce mot désigne l'ensemble de tout «ce qui vit» sur la Terre. Il y a une certaine indétermination déjà dans cette notion de vie, car on ne considérera en général comme vivants que des êtres dont le métabolisme est suffisamment rapide (ou lent) pour que nous puissions l'observer. S'il existait une forme de vie dont les échanges avec l'environnement se produisent avec des cycles ayant une durée d'un million d'années, nous aurions de la peine à la percevoir comme vivante (de même pour une forme de vie dont les cycles auraient des durées de l'ordre du millième de seconde). Notre notion de «ce qui vit» se ramène donc, dans une cer-

te, à l'échelle humaine. De plus, la notion de Biosphère ne peut se limiter seulement à ce qui est en fait vivant, mais doit bien aussi inclure l'environnement dans lequel les phénomènes de la vie se déroulent. C'est Vladimir I. Vernadsky (1863-1945) qui, le premier, a conçu la Biosphère comme étant l'ensemble constitué par les formes vivantes, leur environnement matériel et les interactions entre eux, ce qui l'a amené à introduire le concept de biogéochimie comme science de la Biosphère. Si l'on part de la définition de Vernadsky, la Biosphère est constituée de toute la couche extérieure de la Terre, du haut de l'atmosphère jusqu'à une certaine profondeur sous la surface du sol. L'épaisseur de cette couche est, en gros, de 100 km, mais elle n'est pas déterminable avec précision. Vue de cette manière, la Biosphère inclut les phénomènes tectoniques, le volcanisme, l'ionosphère, la couche d'ozone, etc, bref, tout ce qui de près ou de loin participe à la vie et influence les conditions de vie. Mais pour «fonctionner», cette Biosphère a besoin du rayonnement solaire, ce qui fait dire à Vernadsky qu'elle était autant une création du Soleil, qu'une manifestation de processus terrestres.

L'HYPOTHESE DE GAIA

James Lovelock a formulé l'hypothèse de Gaia dans un article

publié en 1972 dans la revue «Atmospheric Environment».

Cette hypothèse considère la Biosphère, au sens de Vernadsky, comme un être vivant unique capable d'homéostasie (auto-régulation). Lovelock a proposé pour cet être vivant le nom de Gaia, qui était celui de la déesse grecque de la Terre.

Par Pierre Lehmann
physicien

L'hypothèse de Gaia a mis un certain temps à faire son chemin, probablement parce que sa connotation un peu poétique empêchait qu'elle soit prise au sérieux comme hypothèse scientifique et ce n'est que relativement récemment que l'ampleur de ses implications a commencé à être perçue,

théorique et éditeur de la revue «The Ecologist», très connue pour le sérieux et la profondeur de ses analyses. J'ai écrit à l'intention de la Société helvétique des Sciences naturelles (SHSN), qui a eu la gentillesse de payer mon déplacement en Cornouailles, un rapport en anglais qui résume l'essentiel des conférences et discussions. Ce rapport donne aussi la liste des documents qui ont été distribués à ce symposium.

Le rapport et ces documents sont disponibles sur demande*. Je suis bien obligé de constater cependant qu'à ce jour la SHSN n'a pas fait la moindre demande de documentation, ni de complément d'information.

Faute de place, je me contenterai d'aborder très brièvement deux questions liées à Gaia. La première concerne les mécanismes régulateurs de Gaia, en particulier ceux du climat, et la seconde la reformulation complète que subit la théorie de l'évolution.

Pierre Lehmann est incontestablement un pionnier de l'écologie en Suisse. Né en 1933 à Lutry (VD), diplômé de l'École polytechnique à 23 ans, il a commencé sa carrière dans l'industrie nucléaire. A 26 ans, il entre au service d'une multinationale (Schlumberger). Il mesure alors des paramètres physiques dans les puits de pétrole du monde entier. A 38 ans, il décroche. La destruction massive de la nature est à l'origine de cette rupture. Pierre Lehmann est loin de n'être qu'un antinucléaire convaincu. Il applique les principes de l'écologie dans sa propre maison où il a réduit des deux tiers sa consommation d'électricité, recycle complètement ses déchets, produit du biogaz et sa propre eau potable!

Dans cet article, il nous présente l'hypothèse de Gaia. Son but: provoquer un débat dans la communauté scientifique et au sein de la population. Même si l'on peut s'opposer à l'hypothèse de Gaia, il nous a semblé intéressant, par les questions qu'elle soulève, qu'elle soit présentée.

Pierre Veya

MÉCANISMES RÉGULATEURS ET CLIMAT

L'hypothèse de Gaia mène tout naturellement à se demander comment la vie s'y prend pour créer à la surface de la planète des conditions optimales pour la vie elle-même. Plus du tiers des exposés présentés au symposium se rapportait à des mécanismes régulateurs de Gaia. D'une part, on cherche à développer des modèles mathématiques, basés sur les propriétés connues du vivant, permettant de montrer de manière très simplifiée que ces propriétés mènent à une certaine stabilité vis-à-vis de perturbations extérieures et sont donc propres à assurer la «régulation» de Gaia (modèles «Daisy World» de Lovelock et Watson) et, d'autre part, on cherche à trouver par quels moyens la vie contrôle la composition de l'atmosphère, la salinité des mers, la disponibilité de noyaux de condensation nécessaires à la formation des nuages, le cycle du soufre, du phosphore, du carbone et des autres éléments, tous ces cycles et leurs mécanismes régulateurs étant liés, voire imbriqués les uns dans les autres. Il semble de plus assez bien démontré que l'atmosphère actuelle a été élaborée par des bactéries à partir d'une atmosphère primitive, ou plutôt pré-gaïenne, qui était composée essentiellement de CO₂. L'atmosphère gaïenne ne contient plus qu'environ 0,3% de CO₂. Cette concentration n'est du reste pas fixe et varie, semble-t-il, entre 0,26 et 0,35%, ces variations s'accompagnant de modifications importantes du climat et de la quantité de biomasse. Il y a donc une relation étroite entre l'activité

de la vie et la concentration de CO₂ dans l'atmosphère. Cela laisse entendre que l'augmentation de concentration constatée actuellement n'a pas que la consommation de combustibles fossiles comme origine. La question qui se pose est de savoir si l'augmentation de la concentration de CO₂, ainsi que celle bien plus rapide encore de la concentration du méthane (CH₄) n'indiquent pas une perturbation de la régulation gaïenne du climat, dont elles seraient à la fois cause et conséquence. Cette perturbation est certainement due en partie à l'homme, mais peut aussi avoir des origines naturelles comme le suggère J. Hamaker avec sa théorie de la déminéralisation des sols. Avec l'hypothèse de Gaia, la régulation du climat n'est plus seulement un problème physico-chimique couplé aux variations des paramètres orbitaux de la Terre, mais doit être envisagée comme la réponse d'un être vivant à des perturbations extérieures. Or, dans la mesure où l'homme ne se reconnaît pas dans Gaia et choisit de se comporter uniquement selon son bon plaisir et ses envies du moment, utilisant sa science plus pour dominer que pour comprendre la nature, il est en fait extérieur à Gaia, même s'il se trouve sur la Terre. Ses activités constituent des perturbations extérieures à Gaia (au même titre que les variations des paramètres orbitaux), car elles ne sont plus du tout liées au «métabolisme» global. De plus, elles ont pris une ampleur sans précédent dans l'histoire de Gaia. Il n'est pas impossible que l'augmentation rapide des concentrations de CO₂, CH₄, les modifications des concentrations de O₃, N₂O, etc, soient l'indice d'une bascule du climat dans un autre état. Gaia se protège peut-être, tout comme la marmote qui hiberne (ceci n'étant bien entendu qu'une image). Des périodes glaciaires et interglaciaires se sont déjà succédé sur la Terre et on ne sait toujours pas avec certitude ce qui les a causées, même si on peut supposer qu'elles aient été amorcées par les variations des paramètres orbitaux de la planète. Si bascule il y a, personne ne peut dire avec certitude quel sera le nouvel état du climat: y aura-t-il avance ou recul des glaciers, des calottes polaires, du permafrost? On verra. Ce qui paraît sûr, c'est que l'énergie disponible dans l'atmosphère est en augmentation notable. Cela est probablement en rapport avec la récurrence plus fréquente d'événements atmosphériques violents comme ceux qui se sont produits en 1987 dans le Sud de l'Angleterre, en Espagne, en Suisse et en bien d'autres endroits.

L'ÉVOLUTION DANS GAIA

Avec l'hypothèse de Gaia, les frontières entre la physique, la chimie, la biologie s'estompent. Il n'y a plus une séparation aussi nette entre la matière inerte et la matière vivante, entre un organisme et son environnement. Cette séparation était une donnée fondamentale de la théorie néo-darwiniste de l'évolution.

Mais cette idée d'une séparation nette entre organisme et environnement, entre génotype et phénotype, était contredite dans les faits. Par ailleurs, la notion de mutations se produisant au hasard pour être ensuite soumises à la sélection naturelle en vertu d'un vague critère de meilleure conformité à l'environnement, semblait de moins en moins compatible avec la manière dont la vie fonctionne. Le rôle donné au hasard semblait parfaitement excessif. Mae-Wan HO a présenté au symposium un nouveau paradigme qu'on pourrait appeler évolution par interaction (en anglais: Evolution by Process). Dans cette conception de l'évolution, formes et variations sont le résultat de processus dynamiques qui interagissent avec l'environnement. Les organismes forment la nature en même temps qu'ils sont

formés par elle, le génome (ensemble des gènes propres à un organisme) n'est pas fixé de manière rigide, mais subit des modifications importantes, tant pendant le développement de l'organisme que du fait même de son évolution. L'hérédité est elle-même un processus et non plus une sorte de livre de recettes transmis d'une génération à l'autre. Le développement d'un organisme et, en particulier, sa forme, ne sont que très partiellement liés à l'ADN (qui est avant tout un moyen de reproduire les substances constitutives de l'organisme) et dépendent étroitement d'interactions complexes entre l'organisme en développement et son environnement.

La manière dont ces interactions sont contrôlées est l'objet de recherches et de spéculations théoriques. Parmi lesquelles celles des «champs morphogénétiques» de Rupert Sheldrake. Certes, cette proposition ne fait pas l'unanimité. Mais elle n'en reste pas moins très stimulante et utile, malgré les efforts de certains (entre autres Michel de Pracontal) pour la démolir.

Il y a convergence très nette entre l'hypothèse de Gaia et la théorie de Mae-Wan Ho, laquelle s'harmonise aussi mieux avec la perspective écologique qui considère que le tout est plus que la somme des parties et qui met l'accent sur l'unité et la solidarité de tout ce qui vit avec et dans Gaia.

Il semble hors de doute que quelque chose est en train de changer. Les pratiques et tabous de la hiérarchie économique et scientifique sont remis en question. L'hypothèse de Gaia est une des expressions importantes de ce changement. Elle a le mérite d'offrir une ouverture à beaucoup d'approches de la connaissance. Il reste à espérer que l'establishment scientifique accepte lui aussi d'entrer en matière, même si cela l'oblige à remettre ses buts et ses méthodes en question.

PL

* Demandes à adresser à: SEDE SA, Rue du Midi 33, 1800-Vevy, ☎ 021/921 05 15

«Nous ouvrons le débat»

Vous l'aurez compris: l'hypothèse de Gaia postule que la terre est un supra-organisme qui a ses fonctions propres, et ne peut être réduit à la somme des écosystèmes et des organismes, pas plus qu'un être humain ne peut être expliqué par l'addition de ses organes. Une telle approche est relativement nouvelle. Certains scientifiques, dont Pierre Lehmann, voient dans l'hypothèse de Gaia l'instrument d'un changement fondamental de la pensée scientifique. Cette nouvelle école de pensée, illustrée notamment par le théoricien Edward Goldsmith, estime que le Tout est plus que la somme des parties et que la vie ne peut pas être réduite à la chimie, à la physique et à la thermodynamique.

Gaia interpelle la communauté scientifique mais également chacun de nous. En plein accord avec Pierre Lehmann, nous avons demandé à trois scientifiques neuchâtelois, Eric Schwarz, de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, Gaston Fischer, directeur-adjoint de l'Observatoire cantonal, géo-physicien et professeur à l'Université de Neuchâtel, ainsi qu'à M. Willy Matthey, professeur à l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel de commenter selon leur propre vision et expérience l'hypothèse de Gaia. Leur contribution sera publiée dans une prochaine page «Ouvert sur...» du 24.02.88.

P. Ve



quasi-totalité des entreprises pour y augmenter encore le rythme d'obsolescence, le besoin de recyclage... et, bien sûr aussi la consommation de papier. Cet emballement est considéré comme un signe de santé de l'économie et tous les chefs d'entreprise et responsables politiques se doivent de faire allégeance à St-Hayek (le patron des adeptes de la fuite en avant) et de déclarer au moins une fois par mois leur soutien inconditionnel à la promotion de la science, du progrès technique et de la rationalisation.

Pourtant, il semble qu'un malaise commence à se faire sentir. Cette activité scientifico-technique traite la nature par le mépris, génère des déchets à un rythme toujours accéléré, augmente l'entropie (le désordre) dans l'environnement, déconnecte l'homme de ses racines et met la vie en danger. Mais il n'y a pas que cela. Car le but premier de la science est, aux dires de certains, d'améliorer notre compréhension du monde et de la vie. Ce but, réputé noble et désintéressé, poursuivi avec un acharnement impitoyable et avec des moyens de plus en plus gigantesques, ne semble pourtant pas se rapprocher beaucoup. Il y a comme un hiatus. On finit par se demander si notre science pure et dure, celle qui se définit par le postulat d'objectivité, est vraiment l'unique ou même seulement le meilleur moyen pour aborder le monde et la vie.

mais par un nombre encore assez restreint de personnes. Ces personnes viennent d'un peu tous les domaines de la connaissance. On y trouve aussi bien des représentants des sciences naturelles, à savoir, des chimistes, des physiciens, des biologistes, des biochimistes (comme Lovelock), des géologues, etc, que des philosophes, des écologistes, des anthropologues, des sociologues, des historiens, voire des poètes. Cela tend à suggérer que l'hypothèse de Gaia mène à une approche du monde et de la vie, qui est, dans les termes d'Edward Goldsmith, non disciplinaire plutôt qu'interdisciplinaire. Approche nécessaire selon Alwyn Jones, car l'incapacité de la science actuelle de voir les choses dans leur ensemble a conduit à une fragmentation de la connaissance qui n'est pas étrangère au malaise évoqué dans l'introduction.

GAIA, THÉORIE, PRATIQUE ET IMPLICATIONS

C'est sous ce titre que s'est tenu à Camelford, dans les Cornouailles, du 21 au 23 octobre 1987, un symposium destiné à «faire le point sur Gaia». Y assistaient, en particulier, Lovelock lui-même et sa collaboratrice la plus directe Lynn Margulis. La conception et l'organisation du symposium ont été le fait surtout d'Edward Goldsmith, un des ténors actuels de l'écologie